

Document: EB 2020/131(R)/R.17
Point de l'ordre du jour: 5 c) ii) b)
Date: 28 octobre 2020
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

République du Mali

Programme d'options stratégiques pour le pays

2020-2024

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Nadine Gbossa

Directrice régionale par intérim
Division Afrique de l'Ouest et du Centre
téléphone: +39 06 5459 2388
courriel: n.gbossa@ifad.org

Pascal Kabore

Directeur de pays
téléphone: +233-596910795
courriel: p.kabore@ifad.org

John Hurley

Économiste régional principal
téléphone: +39 06 5459 2971
courriel: j.hurley@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra

Cheffe
Gouvernance institutionnelle et
relations avec les États membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent trente et unième session
Rome, 7-9 décembre 2020

Pour: **Examen**

Table des matières

Sigles et Acronymes	ii
Carte des zones d'intervention du FIDA dans le pays	iii
Résumé	iv

I. Contexte du pays et programme relatif au secteur rural – principales difficultés et perspectives	1
II. Contexte institutionnel et cadre de l'action publique	3
III. Engagement du FIDA: bilan de l'expérience	4
IV. Stratégie de pays	5
A. Avantage relatif	5
B. Groupe cible et stratégie de ciblage	5
C. Finalité et objectifs stratégiques	5
D. Éventail des interventions du FIDA	8
V. Innovations et reproduction à plus grande échelle pour des résultats durables	9
VI. Exécution du COSOP	9
A. Enveloppe financière et cibles de cofinancement	9
B. Ressources consacrées aux activités hors prêts	10
C. Principaux partenariats stratégiques et coordination du développement	10
D. Participation des bénéficiaires et transparence	11
E. Modalités de gestion du programme	11
F. Suivi-évaluation	11
VII. Gestion des risques	12

Appendices

I. COSOP results management framework	
II. Transition scenarios	
III. Agricultural and rural sector issues	
IV. SECAP background study	
V. Fragility Assessment Note	
VI. COSOP preparation process	
VII. Strategic partnerships	
VIII. South-South and Triangular Cooperation strategy	
IX. Country at a glance	
X. Financial management issues summary	
XI. Proposal to the ABC Fund	

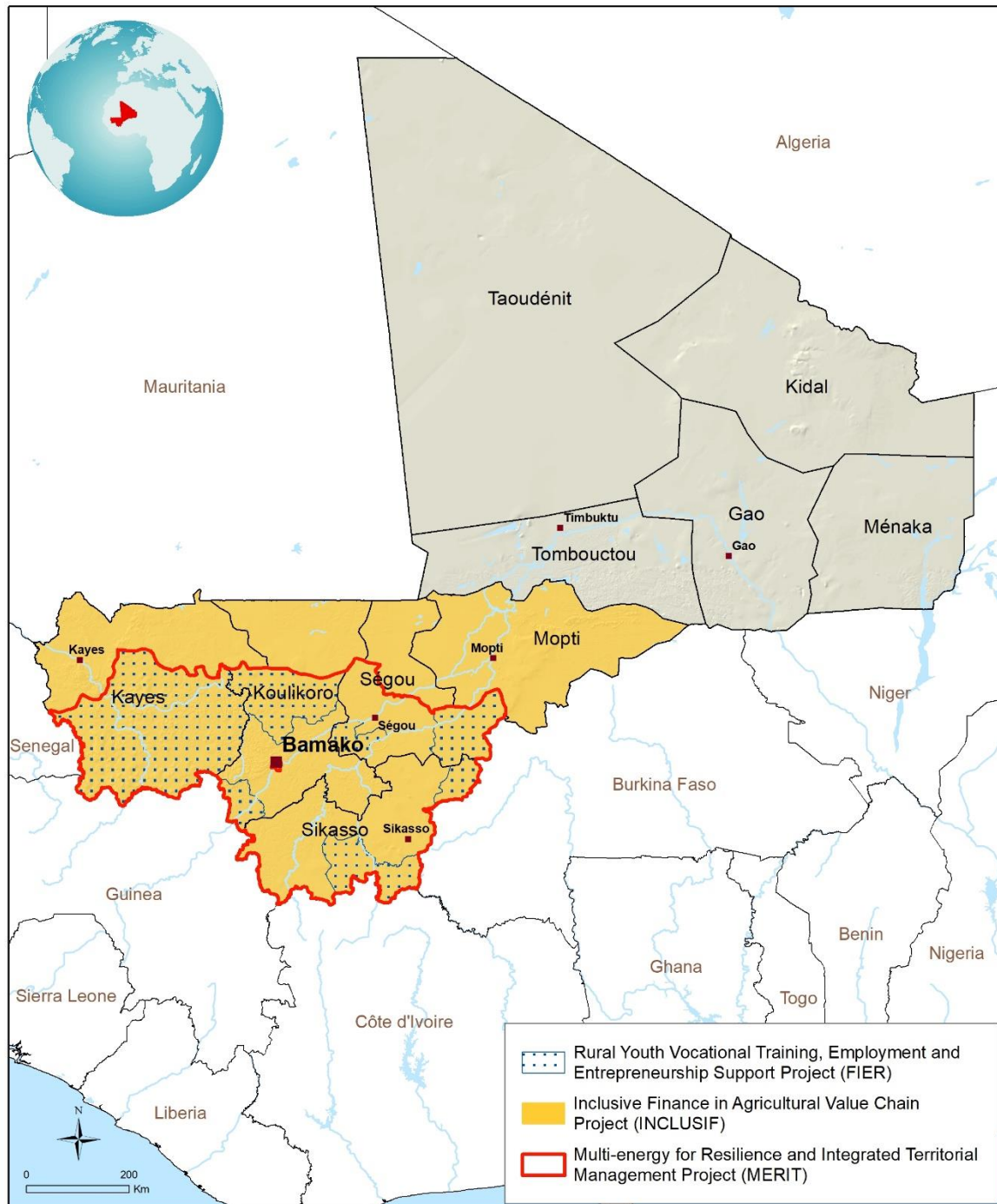
Équipe d'exécution du COSOP

Directeur régional/Directrice régionale:	Lisandro Martin/Nadine Gbossa
Directeur de pays/Chargé de programme de pays:	Pascal Kabore
Économiste régional:	John Hurley
Spécialiste climat et environnement:	Suwadu Sakho Jimbira
Responsable des finances:	Awa Mbaye

Sigles et acronymes

COSOP	programme d'options stratégiques pour le pays
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FIER	Projet de formation professionnelle, d'insertion et d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes ruraux
LOA	Loi d'orientation agricole
MERIT	Projet Multi-énergies pour la résilience et la gestion intégrée des terroirs
PAM	Programme alimentaire mondial
PNISA	Plan national d'investissement dans le secteur agricole
Projet INCLUSIF	Projet de services financiers inclusifs dans la filière agricole
SD3C	Programme conjoint Sahel en réponse aux défis COVID-19, conflits et changement climatiques

Carte des zones d'intervention du FIDA dans le pays



Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

Source: FIDA, 16/09/2020

Résumé

1. Le Mali a enregistré une forte croissance économique malgré un contexte sécuritaire extrêmement difficile. La pandémie de COVID-19 a entraîné le premier recul du revenu par habitant en six ans. L'économie repose en grande partie sur l'agriculture, qui mobilise 80% de la population active. Cependant, le potentiel de développement agricole n'a guère été exploité jusqu'ici. Les projets financés par le FIDA jouent un rôle important dans la promotion du développement rural et la création d'emploi à l'intention d'une population en rapide augmentation.
2. Depuis 1982, le FIDA a financé 16 opérations représentant une valeur totale de 686 289 912 USD, dont 302 105 504 USD ont été apportés par le FIDA. Trois projets sont en cours d'exécution, dont un au stade du démarrage. Sur ce portefeuille actif d'une valeur totale de 202,9 millions d'USD, le FIDA finance 108,9 millions d'USD, et la performance du portefeuille est jugée plutôt satisfaisante. À une exception près, tous les projets ont affiché des taux de décaissement supérieurs à 95% au moment de leur achèvement, témoignant d'une bonne capacité d'absorption des ressources allouées aux pays.
3. Un examen des interventions du FIDA a permis de dégager des enseignements de l'expérience et de déterminer des modèles porteurs de transformation dans le secteur du développement agricole et rural, qui ont étayé la formulation du nouveau programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP). Sur la base de ces enseignements, le nouveau programme de pays contribuera à la consolidation de la paix dans le nord du pays en réponse à la forte demande des autorités; il mettra également l'accent sur les régions du sud, où la prévalence de la pauvreté est supérieure à la moyenne nationale et où le potentiel de développement agricole durable est le plus marqué, de manière à assurer un ancrage solide à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les interventions menées dans le nord seront conçues et mises en œuvre en partenariat avec les autres organismes ayant leur siège à Rome, c'est-à-dire l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le Programme alimentaire mondial.
4. Deux groupes cibles, au sein desquels les femmes et les jeunes seront majoritaires, seront les principaux bénéficiaires du présent COSOP 2020-2024: i) les petits producteurs ruraux économiquement actifs et leurs familles souhaitant mener des activités d'agriculture commerciale; ii) les petites et moyennes entreprises fournissant des services aux communautés rurales. L'objectif global est de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à l'emploi et à la création de richesses partagées. Le COSOP visera les deux objectifs stratégiques suivants: i) objectif stratégique 1: les petites et moyennes exploitations agricoles et entreprises rurales misent sur des systèmes de production agricole résilients face aux aléas climatiques et hautement performants et sur des filières tenant compte des enjeux nutritionnels, pour accroître durablement leur productivité et leur production; ii) objectif stratégique 2: les petits producteurs et les petites et moyennes entreprises dirigées par des jeunes ou par des femmes sont mieux intégrés dans les marchés grâce à l'amélioration de l'accès à des systèmes inclusifs de financement, de transformation et de commercialisation leur permettant d'accroître durablement leurs revenus.
5. La sécurité alimentaire et nutritionnelle, l'égalité femmes-hommes, les changements climatiques et le développement de l'entrepreneuriat chez les jeunes vivant en milieu rural bénéficieront d'une attention spéciale. Les modalités de cofinancement avec d'autres partenaires, à savoir le Fonds pour l'environnement mondial, le Gouvernement canadien et le Gouvernement danois seront maintenues ou étendues dans le cadre du programme.

I. Contexte du pays et programme relatif au secteur rural – principales difficultés et perspectives

1. Le Mali est considéré comme un pays à faible revenu, en proie à une situation fragile et touché par un conflit. Il se classe 16^e sur 178 pays selon l'indice 2020 des États fragiles du Fonds pour la paix. Le taux de croissance démographique annuel moyen était de 3,6% entre 1998 et 2009, et 66% de la population n'a pas plus de 24 ans. La population, soit 20,2 millions de personnes, est essentiellement rurale. Le Mali s'est classé 182^e sur 188 pays selon l'indice de développement humain 2019 du Programme des Nations Unies pour le développement, et Transparency International l'a placé au 130^e rang sur 180 pays en 2019 pour ce qui est de l'indice de perception de la corruption.
2. Le Mali souffre d'instabilité politique et institutionnelle et est touché par un conflit depuis le coup d'État militaire de 2012, avec notamment l'occupation du nord et d'une partie des régions centrales du pays par des groupes djihadistes armés. L'élection législative de 2020 a exacerbé le climat sociopolitique déjà tendu. L'accord de paix conclu avec les mouvements armés dans le nord doit encore être intégralement appliqué. Le coup d'État de 2020 témoigne de la fragilité de la structure de gouvernance, même si celui-ci et le passage à une nouvelle administration ont été relativement pacifiques.
3. **L'économie s'est avérée résiliente malgré les risques permanents en matière de sécurité.** Le revenu par habitant était égal à 890 USD en 2019, contre 710 USD en 2010. Les problèmes de sécurité et la pandémie de COVID-19 ont freiné la croissance économique, dont le taux devrait tomber à 0,9% en 2020 alors qu'il a oscillé en moyenne entre 5% et 6% ces six dernières années. Chaque année, les envois de fonds des migrants contribuent au PIB à hauteur de 6% environ.
4. **L'économie du Mali repose sur l'agriculture.** L'agriculture emploie 80% de la population active et génère environ 40% du PIB et 30% des recettes tirées de l'exportation. L'élevage de bétail est la troisième source de recettes d'exportation, après le coton et l'or; le Mali possède le plus grand cheptel de la zone de l'Union économique et monétaire ouest-africaine. Le pays dispose d'un potentiel considérable de terres arables, estimé à 43,7 millions d'hectares, et d'abondantes ressources en eau. Outre d'importantes quantités d'eaux de surface non pérennes, les fleuves Niger et Sénégal et leurs affluents drainent en moyenne chaque année 70 milliards de mètres cubes d'eau et représentent un potentiel d'irrigation estimé à plus de 2,2 millions d'hectares. Le gouvernement alloue plus de 15% de son budget national à l'agriculture et des progrès importants ont été accomplis en matière de gestion du secteur aux niveaux législatif, réglementaire et institutionnel.
5. **La pauvreté est essentiellement rurale.** Les évaluations multidimensionnelles de la pauvreté confirment la prédominance de celle-ci dans les zones rurales, où plus de la moitié des ménages sont pauvres. Il est probable que la pauvreté progresse en conséquence de la pandémie de COVID-19, qui frappe de plein fouet les populations les plus pauvres et les plus vulnérables. Si, comme on s'y attend, la croissance du PIB s'établit à 0,9% en 2020, la pauvreté augmentera de 2,7%. L'intensité de la pauvreté dans les régions du sud est supérieure à la moyenne nationale. Les statistiques régionales relatives à la pauvreté monétaire montrent que, en 2014, les régions enregistrant le taux de pauvreté le plus élevé étaient celles de Sikasso (65,8%), de Mopti (60,4%) et de Ségou (56,8%). Les régions du nord et la région de Kayes sont les moins pauvres en raison du volume considérable des envois de fonds de migrants et de l'importance du commerce transfrontière informel.

- Principaux problèmes freinant le développement du secteur agricole**
6. **Le vaste potentiel du Mali en matière de développement agricole et rural n'a guère été exploité jusqu'ici.** Sur les 43,7 millions d'hectares disponibles pour l'agriculture, seuls 7 millions d'hectares sont actuellement exploités (soit 4,5%). Sur les 2,2 millions d'hectares de terres irrigables, moins de 300 000 hectares sont irrigués ou semi-irrigués. Faut de d'un système de gestion adapté, une grande partie des eaux de surface disponibles ne profitent pas à l'agriculture, mais sont entraînées avec le ruissellement dans l'océan. La faible performance du secteur agricole s'explique par les freins au développement suivants: i) les conditions climatiques extrêmement variables; ii) une mauvaise gestion de l'eau et des autres ressources naturelles; iii) les infrastructures de production, de transformation et de commercialisation insuffisantes ou en mauvais état; iv) l'accès limité aux financements; v) l'accès difficile aux marchés; vi) l'utilisation réduite des innovations techniques; vii) les faibles capacités des institutions publiques, privées et communautaires; viii) les mesures d'incitation insuffisantes pour stimuler la participation du secteur privé; ix) l'absence de droits fonciers sécurisés, en lien notamment avec l'accès des femmes à la terre; x) le sous-équipement des producteurs; xi) les effets de la crise sécuritaire sur les activités agricoles dans le nord et le centre du pays.
 7. **Les femmes et les jeunes vivant en milieu rural sont les premières victimes de la pauvreté.** Leurs revenus sont modestes, ils accèdent difficilement aux moyens de production, y compris le crédit, et sont surchargés de travail. De plus, les violences sexistes sont courantes, avec une augmentation des cas signalés qui sont passés de 1 462 en 2015 à 2 882 en 2017. Plus de huit femmes sur dix sont victimes de mutilation ou d'excision génitale féminine. Les jeunes ruraux sont généralement employés pour une période maximale de six mois par an (pendant la saison des pluies) et sont dépourvus des qualifications requises pour jouir d'une plus grande autonomie économique. Confrontés au sous-emploi, à la pauvreté et aux conditions de vie difficiles, ils émigrent vers les villes ou à l'étranger. Ils constituent aussi des proies faciles pour les réseaux criminels et les autres groupes promouvant le fondamentalisme et le fanatisme religieux.
 8. En raison de leur présence dans le secteur informel, les femmes et les jeunes sont touchés d'une manière disproportionnée par la crise liée à la COVID-19. Selon l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, 20% des femmes ont été contraintes de s'arrêter de travailler parce qu'elles ne pouvaient plus transformer les matières premières, exporter ou exercer des activités nécessitant un regroupement, comme la teinture. La pandémie a aussi eu des incidences pour les jeunes, qui occupent 69,1% des emplois informels dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration.
 9. **La malnutrition constitue une préoccupation majeure, en particulier dans les zones rurales.** La proportion d'enfants accusant un retard de croissance a augmenté, passant de 27,8% en 2010 à 29,3% en 2015, et la prévalence de l'émaciation a également progressé pendant la même période, passant de 8,9% à 12,4%. Les causes profondes de la malnutrition au Mali sont l'accès difficile aux aliments de qualité, les pratiques peu satisfaisantes de soin et d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants et l'accès insuffisant à l'eau potable.
 10. Le Mali fait partie des pays les plus vulnérables et les moins préparés face aux effets des changements climatiques. Les tendances climatiques observées montrent une hausse des températures et une réduction des précipitations. Le Mali est également exposé aux phénomènes climatiques extrêmes, comme les sécheresses et les inondations. La hausse des températures et la réduction des précipitations auront des incidences néfastes sur la productivité et la production agricoles ainsi que sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Les autres problèmes environnementaux sont notamment la déforestation, l'érosion et

l'appauvrissement des sols, la mauvaise gestion des déchets et la surexploitation des ressources naturelles. Les feux de brousse, le surpâturage lié à l'élevage extensif et la transhumance occasionnant la coupe excessive des arbres expliquent en majeure partie l'évolution de la dégradation des terres.

II. Contexte institutionnel et cadre de l'action publique

11. Depuis 2000, la réduction de la pauvreté constitue une grande priorité nationale. L'approche actuelle est synthétisée dans le Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable 2019-2023, dont l'objectif global est de promouvoir un développement inclusif et durable.
12. La Loi d'orientation agricole (LOA) de 2006 constitue un cadre homogène unique rassemblant toutes les dispositions législatives et réglementaires applicables aux activités du secteur agricole. Aux termes de cette loi, au moins 15% des terres mises en valeur par l'État doivent être allouées à des femmes. Pour appliquer la LOA, le Mali a adopté la Politique de développement agricole et le Plan national d'investissement dans le secteur agricole (PNISA). La Politique de développement agricole est articulée autour de deux axes majeurs: i) le renforcement de la résilience des petits producteurs; ii) la sélection de pôles de croissance agricole (agropôles) favorisant le développement de filières agricoles choisies. Le PNISA est le programme national du Mali pour le développement du secteur agricole, rassemblant tous les projets et programmes actuels et futurs. Les autres politiques pertinentes sont les suivantes: la Politique nationale de nutrition, la Politique nationale Genre, la Politique nationale de protection de l'environnement (1998), la Politique nationale sur les changements climatiques (2011), La Stratégie nationale Changements climatiques, le Plan d'action national, la Politique nationale de développement de la microfinance, la Politique nationale de décentralisation 2015-2024, la politique relative à l'alimentation et à la nutrition (2017), la Politique nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle (2020-2035) et le plan d'action 2020-2024, et la Politique foncière agricole.
13. Les contributions prévues déterminées au niveau national du Mali définissent les engagements du pays en matière d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets. En ce qui concerne l'adaptation, le pays entend placer au rang des priorités la transformation de son économie en une économie verte résiliente face aux aléas climatiques¹. Pour ce qui est de l'atténuation, le Mali est déterminé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 27% en moyenne d'ici à 2030, par rapport au scénario de base. Ce niveau de réduction des émissions de gaz à effet de serre suppose la prise de mesures ambitieuses et notamment l'amélioration de la performance des processus de production agricole, le ralentissement de la déforestation et l'intensification du reboisement.

Cadre institutionnel de développement du secteur agricole

14. La LOA investit l'État de la charge d'élaborer et de mettre en œuvre la politique agricole en concertation avec les collectivités et la profession agricole. Les acteurs du secteur agricole définis par la LOA sont: l'État, les collectivités territoriales, les organisations paysannes, les coopératives, les organisations interprofessionnelles, les organisations non gouvernementales et les autres organisations de la société civile. Le système de gouvernance du secteur repose sur les partenariats entre l'État, les collectivités territoriales, les métiers du secteur agricole, le secteur privé et la société civile, pour la définition, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques de développement agricole. La société civile est désormais une actrice incontournable des débats sur les politiques publiques qui se déroulent au sein des instances de dialogue et de concertation consacrées aux questions agricoles. Les faibles synergies entre les ministères, l'instabilité institutionnelle et les

¹ Les secteurs prioritaires en matière d'adaptation sont les suivants: agriculture résiliente face aux aléas climatiques, foresterie, énergie renouvelable, pastoralisme et gestion intégrée des ressources en eau.

ressources humaines, matérielles et financières insuffisantes au sein des départements ministériels, constituent autant de facteurs limitant la performance des interventions publiques et la qualité des services publics.

III. Engagement du FIDA: bilan de l'expérience

15. Un examen des interventions antérieures du FIDA a permis de dégager des enseignements de l'expérience et de déterminer des modèles porteurs de transformation dans le secteur du développement agricole et rural, qui ont étayé la formulation du nouveau COSOP.
 - **Ciblage géographique, thématique et social:** la concentration des investissements dans des zones géographiques compactes permettra:
 - i) d'améliorer l'impact du programme de pays; ii) de mettre en place et de consolider une dynamique de développement associant pleinement les groupes cibles; iii) de réduire les frais de gestion des projets grâce aux économies d'échelle; iv) de garantir la durabilité des investissements au moyen d'activités contribuant à favoriser la poursuite des opérations; v) d'établir une dynamique de développement à long terme.
 - **Renforcement des capacités d'exécution et de gestion des projets au sein des organisations publiques et communautaires:** un examen du cadre institutionnel et du programme de pays a fait apparaître des faiblesses dans les capacités des institutions publiques, privées et communautaires chargées du développement du secteur agricole, en matière de gestion technique, administrative et financière. Le renforcement des capacités permettra d'améliorer l'impact des programmes sur les bénéficiaires.
 - **Partenariats et mobilisation des ressources:** il faut mobiliser des ressources importantes pour s'attaquer aux problèmes de développement considérables rencontrés au Mali. Le partenariat stratégique établi avec le Canada et le Danemark ont permis au FIDA de mobiliser des financements pour une extension de la couverture géographique et une augmentation du nombre de bénéficiaires. Le présent COSOP étendra ce partenariat à l'Espagne, à la Banque mondiale et à la Banque africaine de développement.
 - **Approche sectorielle et programmatique:** le FIDA a mis en œuvre une stratégie multidimensionnelle englobant la restructuration du secteur de la microfinance, le renforcement des capacités techniques des acteurs sectoriels, la diversification de l'offre de services financiers et non financiers et l'appui à l'élaboration et à l'application de la Politique nationale de développement de la microfinance. Le partenariat entre le Programme de microfinance rurale, le Projet visant à améliorer la productivité agricole et le Projet de formation professionnelle, d'insertion et d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes ruraux (FIER) a ouvert la voie à la mise au point d'une approche programmatique. Cette approche promeut une collaboration plus étroite entre les projets et la mise en commun de certaines fonctions de gestion de projet. L'exécution du Projet de services financiers inclusifs dans la filière agricole (Projet INCLUSIF) et la conception du Projet Multi-énergies pour la résilience et la gestion intégrée des terroirs (MERIT) sont issues de cette expérience. Le nouveau COSOP promouvra cette approche.
 - **Problèmes liés à la gestion du portefeuille:** Les faibles capacités techniques et administratives des équipes des unités d'exécution des projets et l'inaptitude du bureau de pays à superviser les nombreux petits projets du portefeuille ont compromis la performance du programme de pays.

IV. Stratégie de pays

A. Avantage relatif

16. Fort de la mise en œuvre de 16 opérations et de nombreuses activités hors prêts, le FIDA dispose d'un avantage relatif s'agissant d'appuyer l'agriculture familiale et d'aider les ménages ruraux pauvres, les femmes et les jeunes à améliorer leurs revenus, leur sécurité alimentaire et nutritionnelle et leur résilience. Le FIDA est connu pour son savoir-faire dans le domaine de l'agriculture familiale, et pour l'intérêt particulier qu'il porte au développement de l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes et aux services inclusifs de finance rurale.

B. Groupe cible et stratégie de ciblage

17. **Groupe cible.** Le COSOP cible essentiellement deux groupes, au sein desquels les femmes et les jeunes sont majoritaires: i) les petits producteurs ruraux économiquement actifs et leurs familles souhaitant mener des activités d'agriculture commerciale; ii) les petites et moyennes entreprises² jouant un rôle moteur dans la réduction de la pauvreté au sein des communautés rurales. À l'intérieur de ces deux groupes, les femmes, les jeunes et les personnes handicapées bénéficieront d'un appui particulier dans les programmes financés par le FIDA.
18. **Stratégie de ciblage.** Compte tenu des enseignements tirés des interventions antérieures, des recommandations issues de l'évaluation réalisée en 2012 par le Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA, et du souhait relatif à l'obtention d'un impact plus important en matière de développement, le nouveau COSOP centrera les efforts sur les régions du sud où la prévalence de la pauvreté est supérieure à la moyenne nationale et où le potentiel de réduction durable de la pauvreté est le plus marqué. Les régions du nord seront également ciblées, en lien avec les priorités du Gouvernement malien. En raison des problèmes d'ordre sécuritaire touchant ces régions, les interventions y seront formulées et exécutées dans le cadre du programme de coopération des organismes ayant leur siège à Rome.
19. En ce qui concerne l'égalité femmes-hommes, l'appui fourni par le Canada au Projet INCLUSIF donne des exemples d'approches valides d'intégration et d'autonomisation économique des femmes. Pour ce qui est de la question des jeunes, l'approche et les outils de ciblage des jeunes en cours de mise au point et d'expérimentation dans le cadre du FIER seront reproduits à plus grande échelle au titre de la nouvelle stratégie. S'agissant des personnes handicapées, les mesures prises dans le cadre des projets FIER et INCLUSIF à l'appui d'un ciblage garant de l'inclusion du handicap seront renforcées en partenariat avec la Coordination nationale des organisations paysannes et ses membres.

C. Finalité et objectifs stratégiques

20. L'objectif général dudit COSOP est de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à l'emploi et à la création de richesses partagées, notamment au profit des jeunes et des femmes. Cet objectif est cohérent avec les priorités nationales et le Cadre stratégique du FIDA 2016-2025. Il contribuera à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) suivants: ODD n^{os} 1, 2, 5, 8, 10 et 13. Il contribuera aussi à la réalisation de l'objectif 2 du Plan-cadre des Nations Unies pour la coopération au service du développement durable, qui vise à promouvoir la croissance inclusive et à renforcer la résilience et la durabilité environnementales. Le COSOP permettra aussi de mettre à profit la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome pour promouvoir l'harmonisation avec l'objectif 3 du même Plan-cadre, relatif à l'amélioration de l'accès aux services

² Ce groupe comprend: les négociants en intrants, les centres de formation, les entreprises et les organisations non gouvernementales (pour l'élaboration des plans d'activité et la prestation de services de conseil en développement des entreprises), les agents du secteur de la transformation, les coopératives et les autres prestataires de services (comme les opérateurs de machinisme et les prestataires de services financiers).

sociaux de base. Il tiendra compte également de la stratégie du FIDA pour le Sahel axée sur cinq facteurs de changement, à savoir: la création d'emplois, la lutte contre les changements climatiques, la conduite d'opérations transfrontières, la prise en compte de la situation de conflit et le partage des responsabilités de direction des actions.

21. Le COSOP visera les deux objectifs stratégiques suivants: i) objectif stratégique 1: les petites et moyennes exploitations agricoles et entreprises rurales misent sur des systèmes de production agricole résilients face aux aléas climatiques et hautement performants et sur des filières tenant compte des enjeux nutritionnels, pour accroître durablement leur productivité et leur production; ii) objectif stratégique 2: les petits producteurs et les petites et moyennes entreprises rurales dirigées par des jeunes ou par des femmes sont mieux intégrés dans les marchés grâce à l'amélioration de l'accès à des systèmes inclusifs de financement, de transformation et de commercialisation leur permettant d'accroître durablement leurs revenus.
22. La théorie du changement sous-tendant ces objectifs fait écho aux problèmes rencontrés par les petits producteurs et les petites et moyennes entreprises rurales: accès limité aux financements, aux technologies, aux intrants, aux infrastructures, aux marchés et aux autres ressources productives; faibles capacités techniques et administratives; organisations de producteurs inefficaces; absence de droits fonciers sécurisés; effets des changements climatiques. Ces problèmes ont des incidences sur la productivité, la production et les revenus des acteurs des filières agricoles, conduisant à une situation de vulnérabilité, de pauvreté, d'insécurité alimentaire et nutritionnelle et de sous-emploi.
23. Pour permettre aux petits producteurs ruraux de surmonter ces obstacles, la stratégie vise à leur faciliter l'accès à un ensemble de facteurs de production, de savoirs, d'infrastructures, de marchés, de services financiers et d'organisations fournissant les services nécessaires au développement d'entreprises durables. Plus spécifiquement, elle permettra de développer les compétences techniques et administratives des petits producteurs et des entrepreneurs ruraux, ainsi que de leurs organisations, afin d'améliorer l'accès aux facteurs de production et l'utilisation rentable de ces derniers. La stratégie contribuera aussi à renforcer le cadre de gouvernance et les capacités sectorielles en matière de formulation, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des politiques et des programmes favorisant la transformation du secteur agricole.
24. L'objectif stratégique 1 concourra donc à la modernisation des entreprises et à l'intensification des opérations agricoles à l'appui de la création d'emplois et de l'amélioration de la compétitivité des filières agricoles. Un bond technologique en avant permettra aux petits producteurs et aux entrepreneurs ruraux d'accéder plus facilement aux innovations techniques, aux infrastructures, aux financements, aux intrants, au matériel et aux savoirs nécessaires pour améliorer leurs pratiques de production, de transformation et de commercialisation. Les acteurs seront organisés au sein de certaines filières tenant compte de l'enjeu nutritionnel dans les bassins de production prioritaires. L'adoption de bonnes pratiques agricoles et de matériel génétique amélioré aura pour effet d'accroître la productivité, la production, la qualité des produits (notamment du point de vue de la valeur nutritionnelle) et la rentabilité des ménages ruraux ainsi que la résilience de ces derniers face aux changements climatiques. Le programme renforcera également les capacités d'intervention des institutions publiques (dans les domaines de la vulgarisation, de la recherche, de la réglementation et de la normalisation), des entreprises privées (distributeurs d'intrants, institutions financières) et des organisations communautaires (organisations de producteurs, organisations interprofessionnelles et réseaux de jeunes entrepreneurs) pour améliorer les services fournis aux bénéficiaires.

25. L'objectif stratégique 2 s'attaquera aux principaux problèmes liés au financement, à la transformation, à la création de valeur ajoutée, et à l'accès au marché. De nouveaux produits financiers continueront à être mis au point avec les institutions financières partenaires, outre la mise en place d'infrastructures facilitant l'accès au marché, l'entreposage, la transformation et la commercialisation, et l'établissement d'une plateforme d'information sur le marché. Les politiques relatives au secteur financier seront améliorées dans le cadre de la concertation sur les politiques menée avec les pouvoirs publics et en collaboration avec d'autres partenaires du développement.
26. Pour assurer une bonne coordination thématique des interventions menées par les partenaires techniques et financiers, le COSOP appuiera en priorité le développement d'une filière de production végétale (horticulture) et de trois filières d'élevage (petits ruminants, volaille et poisson), compte tenu de leur contribution potentielle à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à la création de richesses et au renforcement de la résilience face aux changements climatiques. Le choix de ces filières s'explique par le fait qu'elles sont susceptibles d'accroître la sécurité alimentaire et nutritionnelle, qu'elles peuvent concourir à l'autonomisation économique des femmes et au développement de l'entrepreneuriat des jeunes, et qu'elles répondent à une demande. Le riz, le maïs et les légumineuses à grains peuvent être appuyés dans le cadre du programme, aussi bien en tant qu'aliments destinés aux animaux d'élevage ou à la volaille que dans les zones où ces produits sont les seuls à pouvoir assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle ou l'autonomisation économique des femmes.

Thématiques transversales

27. Le COSOP adoptera une approche visant à transformer la dynamique femmes-hommes pour améliorer la condition des femmes. Le partenariat avec le Canada et le Danemark dans le cadre du Projet INCLUSIF illustrera une stratégie commune consistant à atteindre au moins 50% de femmes dans les diverses composantes, notamment la prise de responsabilités, l'entrepreneuriat, la gestion des entreprises et la conduite de négociations. L'approche principale comprendra l'offre d'activités permettant aux femmes: i) d'avoir un accès plus équitable aux droits fonciers sécurisés, aux nouvelles technologies et aux intrants agricoles; ii) d'améliorer leur niveau d'instruction (alphabétisation), leurs capacités techniques et leurs compétences en matière de gestion et d'entrepreneuriat; iii) de faire entendre leur voix à différents niveaux; iv) de parvenir à un partage plus équitable des tâches et des avantages.
28. Le programme ciblera les jeunes vivant en milieu rural et appuiera le développement d'entreprises et de coopératives dirigées par des jeunes dans les filières ciblées. Des stratégies de développement des compétences, notamment des programmes de formation professionnelle et d'alphabétisation, axés sur la commercialisation des produits agricoles, les connaissances commerciales ou l'entrepreneuriat, seront déployées en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Les fermes-écoles, les pépinières d'entreprises et les technologies numériques seront encouragées.
29. En matière de nutrition, les programmes de formation sur les bonnes pratiques nutritionnelles et l'accès aux informations relatives à la nutrition seront promus, en particulier à l'intention des jeunes femmes. Les filières contribuant à améliorer la nutrition bénéficieront d'un appui. À cet égard, le FIDA travaillera en partenariat avec l'Organisation mondiale de la Santé, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et le Programme alimentaire mondial (PAM).

30. Concernant les changements climatiques, les stratégies d'adaptation seront axées en priorité sur la gestion durable des ressources en eau, la diffusion de techniques de petite irrigation climatiquement rationnelles, la mise en œuvre de cultures et d'élevages résistants aux maladies, et l'utilisation d'énergies propres.

D. Éventail des interventions du FIDA

31. **Prêts et dons.** Les objectifs stratégiques décrits précédemment seront atteints par les moyens suivants: i) mise en œuvre du portefeuille existant, composé des projets INCLUSIF, FIER et MERIT; ii) formulation et exécution de nouvelles opérations au titre des cycles de la Onzième reconstitution des ressources du FIDA (FIDA11) et de FIDA12 du Système d'allocation fondé sur la performance. Les deux nouvelles opérations prévues sont: i) la participation du Mali au Programme conjoint Sahel en réponse aux défis COVID-19, conflits et changement climatiques (SD3C) de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), du FIDA et du PAM financé par des ressources allouées au titre de FIDA11; ii) le projet d'appui au développement des filières, qui sera financé par des ressources allouées au titre de FIDA12. Le Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres établi par le FIDA octroiera un don au FIER. Par ailleurs, le Mécanisme de financement pour l'envoi de fonds devrait assurer la gestion d'un programme sur les investissements de la diaspora financé par le Fonds d'affectation spéciale de l'Union européenne pour l'Afrique. Le Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat agricole du FIDA, qui finance les petites et moyennes entreprises rurales, pourrait également être sollicité. De même, il est possible de bénéficier de dons au titre de la prochaine phase du Programme élargi d'adaptation de l'agriculture paysanne pour appuyer les activités de renforcement de la résilience face aux changements climatiques. Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) cofinancera le MERIT au titre d'un don, d'un montant de 3,5 millions d'USD, et le Gouvernement espagnol est en passe d'approuver un cofinancement supplémentaire, d'un montant de 8 millions d'EUR. Les possibilités de cofinancement de la part du Fonds vert pour le climat seront étudiées pour deux programmes régionaux auquel le Mali est associé: i) l'un ayant trait à la gestion intégrée des risques climatiques, qui vise à renforcer la résilience des petits exploitants agricoles face aux changements climatiques dans sept pays sahéliens, sous les auspices de l'initiative Grande muraille verte pour le Sahel et le Sahara et ii) l'autre portant sur la finance verte inclusive.
32. **Contribution à l'élaboration des politiques au niveau national.** La concertation sur les politiques menée en collaboration avec d'autres partenaires techniques et financiers permettra d'atteindre les objectifs du COSOP. L'un des buts majeurs sera d'améliorer le climat des affaires dans le secteur de l'agriculture, afin de stimuler la participation du secteur privé et de lutter contre la pauvreté, l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et les inégalités femmes-hommes. Les autres grandes thématiques seront les services financiers inclusifs, l'autonomisation économique des femmes et des jeunes, et la reproduction à plus grande échelle des modèles performants dégagés de l'expérience antérieure du FIDA.
33. **Renforcement des capacités.** Dans ce domaine, le programme de pays privilégiera les activités suivantes: i) les capacités des ministères chargés de l'agriculture, de l'emploi des jeunes, et des petites et moyennes entreprises seront améliorées pour garantir la fourniture efficace de services aux groupes cibles; ii) au titre du projet financé par le Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, les organisations paysannes et les centres d'entrepreneuriat agricole destinés aux jeunes et aux femmes seront renforcés grâce à l'organisation de formations et à la concertation sur les politiques; iii) chacun des projets financés assurera le renforcement des capacités des organisations paysannes pertinentes et de leurs fédérations.

34. **Gestion des savoirs.** Une stratégie de gestion des savoirs sera élaborée et mise en œuvre en 2021, pour: i) encourager les synergies et les complémentarités entre les projets financés par différents donateurs; ii) améliorer la visibilité des activités et des résultats du programme de pays; iii) promouvoir une culture de partage des savoirs et diffuser des informations utiles et intéressantes; iv) contribuer à la concertation sur les politiques menée avec le Gouvernement malien en collaboration avec d'autres partenaires, le Canada et le Danemark en particulier.
35. **Coopération Sud-Sud et triangulaire.** Le partenariat établi actuellement entre les Gouvernements malien et marocain pour moderniser l'agriculture dans le cadre du Plan Maroc Vert sera épaulé et renforcé. L'exécution du SD3C ouvre une possibilité prometteuse de coopération Sud-Sud et triangulaire dans le Sahel (d'autres possibilités sont exposées à l'appendice VIII).
36. **Communication et visibilité.** Le COSOP tirera parti de la campagne médiatique entourant la publication du Rapport sur le développement rural 2019 du FIDA, pour améliorer sa propre visibilité. Une stratégie de communication sera élaborée et mise en œuvre avec l'aide permanente du pôle du Sénégal.

V. Innovations et reproduction à plus grande échelle pour des résultats durables

37. Les modèles performants permettant d'accroître la productivité, la production et les revenus agricoles, en développant l'entrepreneuriat des jeunes, la finance rurale et les infrastructures et en renforçant les capacités relatives au fonctionnement des organisations de producteurs et à la gestion des projets, seront affinés et reproduits à plus grande échelle au titre de la stratégie 2020-2024. Des innovations ayant donné de bons résultats dans d'autres projets seront introduites. Il s'agit notamment des initiatives appuyées par le FIDA pour améliorer le suivi-évaluation des projets et la disponibilité de données sectorielles dans le cadre du PNISA, et pour renforcer les capacités d'évaluation, de documentation et de diffusion des résultats du programme de pays. Les plus marquantes de ces innovations sont notamment les unités d'exécution intégrées dans les administrations publiques, l'initiative Avancer la connaissance pour un impact agricole ou encore le Programme relatif au suivi-évaluation rural. Dans le nouveau programme, l'adoption d'une approche porteuse de transformation sera prise en considération pour renforcer durablement la résilience. Ce type d'approche appuiera l'application des deux principes fondamentaux proposés pour sous-tendre le modèle opérationnel du FIDA durant FIDA12: i) la proximité – être plus proche des pouvoirs publics, des populations rurales et des autres partenaires du développement; ii) l'adaptabilité – non seulement offrir un éventail élargi de modalités de travail avec les pouvoirs publics et les populations rurales pauvres, mais aussi faire preuve de davantage de flexibilité pour être en mesure de tirer des enseignements de l'expérience et de procéder aux rectifications nécessaires au cours de l'exécution des programmes, notamment en cas de crises. À cet effet, le bureau de pays sera renforcé et les approches porteuses de transformation comme l'agriculture numérique seront mises en avant.

VI. Exécution du COSOP

A. Enveloppe financière et cibles de cofinancement

38. La somme attribuée au Mali au titre du Système d'allocation fondé sur la performance pour FIDA11 s'est élevée à 53,7 millions d'USD. Sous réserve de l'obtention de résultats satisfaisants, l'hypothèse est qu'une allocation au moins égale à celle attribuée au titre de FIDA11 soit attribuée au titre de FIDA12 (2022-2024). Sur la base de cette hypothèse, et compte tenu des négociations en cours sur les cofinancements, le tableau 1 ci-dessous présente le montant estimatif de l'enveloppe financière destinée au COSOP. Du point de vue des cofinancements, le Danemark s'est engagé en principe à continuer d'appuyer le développement de la

microfinance comme il le fait au titre du COSOP actuel, sous réserve de l'obtention de résultats satisfaisants.

Tableau 1

Projets en cours ou prévus: financements du FIDA et cofinancements

(en millions d'USD)

Statut	Projets	Coût total	Financement du FIDA	Cofinancement		Ratio de cofinancement
				National	International	
En cours	Projet INCLUSIF FIER	105,50 43,67	45,7 33,2	11,90 10,45	47,91	1:1,309 1:0,315
Stade de démarrage	MERIT	50,76	30	9,40	11,38	1:0,693
Prévu	SD3C Projet d'appui au développement des filières agricoles porteuses	35,00	23	6,00	6,00	1:0,522
		80,00	53,6	10,00	16,40	1:0,493
Total		314,93	185,5	47,75	81,69	1:0,698

B. Ressources consacrées aux activités hors prêts

39. Les principales activités hors prêts définies pour accroître la visibilité du programme de pays et améliorer sa performance et sa contribution à la concertation sur les politiques sont les suivantes: la participation à l'élaboration des politiques; la gestion des savoirs; la coopération Sud-Sud et triangulaire et le renforcement des partenariats. Les approches visant à transformer les rapports femmes-hommes seront mises en œuvre, en collaboration avec le Canada, et l'inclusion financière sera encouragée en partenariat avec le Danemark. Le FEM sera un partenaire dans les domaines du renforcement de la résilience et de l'adaptation aux changements climatiques. Le coût de ces activités est estimé à 3 millions d'USD. Les sources de financement seront le portefeuille de projets actifs et le budget administratif du bureau de pays.

C. Principaux partenariats stratégiques et coordination du développement

40. Des collaborations seront établies avec: i) les autres organismes ayant leur siège à Rome, en particulier le PAM pour la conception et la mise en œuvre des interventions de renforcement de la résilience dans les zones touchées par un conflit relevant du SD3C, la nouvelle opération régionale; ii) l'Institut d'économie rurale, la Direction nationale du génie rural, le World Vegetable Centre et l'Institut international de recherches sur l'élevage pour l'apport de l'assistance technique liée au développement des filières de l'horticulture et de l'élevage; iii) les organisations faïtières de producteurs, les organisations non gouvernementales et les autres organisations de la société civile pour le développement rural. Un cofinancement du SD3C et du Projet d'appui au développement des filières agricoles porteuses par le FEM sera prévu pour ce qui est des activités de renforcement de la résilience et d'adaptation aux changements climatiques.
41. L'exécution du SD3C et du Projet d'appui au développement des filières agricoles porteuses donnera lieu au développement de synergies avec les projets de l'Union européenne, de la Banque mondiale, de l'Agence danoise de développement international, du Ministère des affaires étrangères canadien, de la FAO, du PAM, du FEM, de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement, de la Banque islamique de développement et de la Banque ouest-africaine de développement, pour optimiser l'impact des interventions complémentaires. Le partenariat avec ces institutions permettra au FIDA de mobiliser des ressources supplémentaires sous la forme de cofinancements et de renforcer sa capacité de

concertation sur les politiques. Concernant la prévention du travail des enfants et la promotion de conditions de travail décentes, des possibilités de coordination avec l'Organisation internationale du Travail seront étudiées pour appliquer les meilleures pratiques dans le cadre de l'exécution du programme de pays.

D. Participation des bénéficiaires et transparence

42. Conformément au Cadre des retours d'information opérationnels des parties prenantes, les bénéficiaires sont encouragés à participer aux projets³. Au stade de la conception des projets, des activités faisant participer les citoyens seront menées avec une flexibilité suffisante pour permettre l'apport d'ajustements lors de leur exécution. Le partenariat avec la Coordination nationale des organisations paysannes et les autres organisations faïtières paysannes sera déterminant. De plus, le Ministère de l'économie et des finances a nommé un coordonnateur. Il sera chargé de veiller à la conformité avec les règles du FIDA relatives à la transparence et à la lutte contre la corruption. Les activités comprendront la mise en place de mécanismes de traitement des doléances, au cas où des participants souhaiteraient introduire des réclamations liées à l'exécution des projets.

E. Modalités de gestion du programme

43. Pour améliorer la performance du programme de pays, l'assistance technique sera renforcée et les missions d'appui à l'exécution des projets du portefeuille seront plus fréquentes. Une attention particulière sera accordée: i) aux résultats, en termes de produits, d'effets directs et d'impact des opérations financées par le FIDA; ii) à la gouvernance du secteur agricole, en particulier la gestion fiduciaire. Le personnel des projets signera des contrats axés sur la performance qui seront réexaminés chaque année.
44. Il suivra des formations sur la passation des marchés, la gestion financière et le suivi-évaluation. Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique de tolérance zéro à l'égard de la corruption, des dispositifs d'audit interne seront mis en place, et le Bureau de l'audit et de la surveillance du FIDA sera informé de toute suspicion de fraude ou de mauvaise gestion. Chaque fois qu'une nouvelle opération sera formulée, le cadre de gouvernance fera l'objet d'une analyse portant notamment sur les risques de corruption et de mauvaise gestion, afin de déterminer les mesures d'atténuation à appliquer.

F. Suivi-évaluation

45. Un système de suivi-évaluation sera mis en place et rattaché aux systèmes de suivi-évaluation des projets et aux indicateurs du Système de gestion des résultats opérationnels du FIDA. Le pôle de Dakar et le bureau de pays superviseront l'exécution du programme de pays, en collaboration avec les pouvoirs publics. Un examen du programme de pays sera réalisé une fois par an pour évaluer la performance, tirer les enseignements et mettre en commun les savoirs. De plus, un examen à mi-parcours sera mené en 2022 et une évaluation à l'achèvement en 2024.

³ L'élaboration du plan de travail et budget annuel débute par la tenue de consultations avec les bénéficiaires. De plus, des représentants des bénéficiaires siègent dans les comités de pilotage des projets, chargés d'examiner et d'approuver le plan de travail et budget annuel. Ces sessions permettent aux bénéficiaires d'influer sur les activités des projets et l'allocation des ressources.

VII. Gestion des risques

Tableau 2
Risques et mesures d'atténuation

<i>Risques</i>	<i>Évaluation du risque</i>	<i>Mesures d'atténuation</i>
Politique/gouvernance Insécurité Changement de régime	Élevé	<ul style="list-style-type: none"> Faire reposer les modalités d'exécution sur les capacités locales, en partenariat avec le PAM et les organisations non gouvernementales. Mettre en place un système efficace de surveillance de la sécurité. Se concerter avec le nouveau régime par l'intermédiaire de l'équipe de pays des Nations Unies.
Macroéconomique	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> Veiller à ce que l'agriculture demeure le secteur prioritaire pour le développement économique.
Stratégies et politiques sectorielles Exécution peu satisfaisante	Faible	<ul style="list-style-type: none"> Continuer à appuyer la mise en place de la LOA et du PNISA.
Capacités institutionnelles Instabilité institutionnelle à l'issue de changements dans le gouvernement ou d'élections susceptibles d'entraîner une modification des politiques et des stratégies	Substantiel	<ul style="list-style-type: none"> Maintenir un dialogue constant avec les autorités nationales. Mettre en œuvre des programmes de renforcement des capacités à l'intention des institutions chargées du développement du secteur agricole.
Portefeuille Appropriation insuffisante des projets par les parties prenantes Retards dans le démarrage et l'exécution des projets	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> Veiller à la formulation participative des projets. Assurer une bonne communication sur les activités et les résultats des projets. Déployer plus fréquemment des missions d'appui à l'exécution. Recruter des personnes qualifiées et intègres et signer avec elles un contrat axé sur la performance, faisant l'objet d'un examen annuel.
Fiduciaire (gestion financière et passation des marchés) Fraude et corruption dans les projets Accroissement des coûts des activités de terrain en raison de l'insécurité et d'autres évolutions contextuelles	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> Recruter du personnel compétent et intègre. Former le personnel sur la gestion financière et la passation des marchés. Mettre en place des dispositifs efficaces d'audit interne des projets. Appliquer une politique de tolérance zéro à l'égard de la corruption et de la mauvaise gestion financière. Lors de la formulation de toute nouvelle opération, réaliser une analyse du cadre de gouvernance, qui portera notamment sur les risques de corruption et de mauvaise gestion. Examiner régulièrement les allocations budgétaires pour explorer de nouvelles modalités d'exécution permettant de fournir une assistance technique efficace.
Environnement et climat Les effets des changements climatiques (sécheresse, inondations, maladies et ravageurs) pourraient réduire la production, la productivité et la compétitivité.	Élevé	<ul style="list-style-type: none"> Élaborer et mettre en œuvre, au titre des projets, des plans d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des risques environnementaux et climatiques. Mettre en place un système d'assurance pour couvrir les risques climatiques. Renforcer les capacités en matière de détermination des profils de risques, d'élaboration de plans de secours, et de transfert des risques.
Social Accaparement par les élites dans les institutions communautaires Faible degré de priorité des personnes pauvres lors du ciblage social	Faible	<ul style="list-style-type: none"> Veiller à l'application de règles démocratiques lors de l'établissement des organes de gestion des organisations communautaires. Promouvoir un sentiment de fierté au sein de la communauté. Élaborer, en collaboration avec l'ensemble des acteurs, un plan de mise en œuvre du ciblage durant l'exécution du projet.
Autres risques propres au COSOP Santé en lien avec la COVID-19	Modéré	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir les mesures de prévention et de lutte, notamment des mesures de sensibilisation et de formation des partenaires et des bénéficiaires.
Risque global	Modéré	

COSOP results management framework

COSOP 2020-2024: Key results					
Alignment with country strategy	<p>Overall objective: contribute to food and nutrition security, employment, and shared wealth creation.</p> <p>Strategic objectives: (i) SO1: <i>small and medium-sized farms and rural enterprises use high performing, climate resilient agricultural production systems and nutrition sensitive values chains to sustainably increase their productivity and production</i>; and (ii) SO2: <i>market access for smallholder producers and for youth and women-owned small and medium-sized rural enterprises is improved through facilitating access to inclusive financing, processing and marketing systems to sustainably increase their incomes.</i></p>				
	<p>The overall objective of the CREDD 2019-2023 is to promote inclusive and sustainable development to reduce poverty and inequality in a unified and peaceful Mali, based on potential and resilience capacities, in order to achieve the SDGs by 2030.</p> <p>The goal of PDA is to promote sustainable, modern and competitive agriculture based primarily on family farms and recognized, secure APOs, and on the development of medium and large agricultural enterprises</p> <p>The goal of PNISA is to make the agriculture sector the engine of economic growth in Mali, ensuring food and nutritional security for the</p>	<p>Results linked to SDGs and UNSDCF</p> <p>Contribute to the achievement of the SDGs, specifically: SDG1 (no poverty), SDG2 (zero hunger), SDG5 (gender equality), SDG8 (decent work and economic growth), SDG10 (reduced inequality) and</p>	<p>Strategic objectives (SOs)</p> <p>SO1: <i>small and medium-sized farms and rural enterprises use high performing, climate resilient agricultural production systems and nutrition sensitive values chains to</i></p>	<p>Lending and non-lending activities</p> <p>Loans and grants SD3C PADFAP</p> <p>Policy dialogue</p> <p>Capacity-building</p> <p>Strategic partnerships</p> <p>Knowledge management</p>	<p>Results indicators</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Yields in targeted agricultural value chains have increased at least 30% by 2024. ➤ Production in the targeted value chains has increased at least 40% by 2024. ➤ The proportion of actors in the targeted value chains, including at least 70% women and youth, having access to financial and nonfinancial services has increased at least 30% by 2024. ➤ 3,000 permanent jobs, including 70% for women and youth, have been created by 2024.

<p>population and generating significant income and employment under a sustainable development approach. It focuses on the following five strategic pillars: (i) capacity-building for actors (public, private and community organizations operating in agricultural development); (ii) investment, mainly in highly secure land tenure systems, natural resource management, and irrigation and water management systems; (iii) measures to promote production and competitiveness in agro-sylvo-pastoral and fish value chains; (iv) research and training in support for production systems; and (v) improved social protection in response to emerging food and nutritional insecurity issues</p>	<p>SDG13 action)</p>	<p>(climate</p>	<p><i>sustainably increase their productivity and production</i></p> <p><u>SO2:</u></p> <p><i>market access for smallholder producers and for youth and women-owned small and medium-sized rural enterprises is improved through facilitating access to inclusive financing, processing and marketing systems to sustainably increase their incomes.</i></p>	<p>Programme management</p>	<p>➤ Average incomes for actors in the targeted value chains, including a majority of women and youth, have increased at least 30% by 2024.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Development committees in the targeted value chains, composed of public and private actors, set up at the central and decentralized levels and operating. ➤ Development plans for the targeted value chains formulated by the development committees funded and implemented by 2021. ➤ Production, processing and marketing infrastructure (irrigation system, access roads, rural and urban markets, storehouses, packaging and processing units) identified in the development plans for the targeted value chains, carried out. ➤ Environmental and social management plans for projects prepared and implemented ➤ Agricultural enterprises using the technical innovations and modern equipment to intensify and improve the quality of their production. ➤ Actors in the value chains targeted (rural producers and entrepreneurs) have greater access to markets and financing. ➤ Inclusion of poor and vulnerable people in the country programme is assured. ➤ Portfolio performance (project implementation schedule and rationalization of operating costs in particular) is improved. ➤ Implementation support, supervision (technical and management, including internal and external auditing) and M&E for projects in the portfolio have been strengthened.
---	--------------------------	-----------------	--	-----------------------------	---	--

Transition Scenarios

1. Mali's current economic expectations are delineated within the Strategic Framework for Economic Recovery and Sustainable Development (CREDD) 2019-2023. The CREDD promotes inclusive and sustainable development based on Mali's investment potential in order to reduce poverty and inequality and achieve the Sustainable Development Goals (SDGs) by 2030. As a fragile country, a key factor in determining the success of Mali's economic objectives will be peace and security in accordance with the Agreement for Peace and National Reconciliation in June 2015. Unfortunately, armed militants continue to violate the terms of the agreement, making investments in the northern part of the country extremely difficult.
2. Despite the difficult security situation, Mali entered 2020 in a very strong position from an economic perspective. GDP growth averaged 5.7% over the 2014-2019 period, supported by growth in the agriculture and services sectors. Inflation was negative through most of 2019, reflecting higher agricultural output, lower transportation prices, and low imported euro-area inflation. The current account deficit narrowed to 4.2 percent of GDP in 2019 due to high gold exports and the budget deficit narrowed to 1.7 percent of GDP. The economic outlook was equally positive, with output expected to grow at around five percent, inflation of roughly two percent, and public debt remaining relatively low and sustainable.
3. The COVID19 pandemic has fundamentally altered Mali's economic outlook. Though the number of COVID19 positive people is relatively small, the downturn in the world economy combined with the government's decisive actions to stem the spread of the virus, is expected to result in a sharp deceleration of growth. According to the most recent IMF projections, economic growth for 2020 is expected to be 0.9% in 2020 (IMF, Staff Report May 2020), meaning that growth will fall far below the average population growth rate of 3%, pushing many Malians into poverty. Mali will also likely miss the WAEMU convergence criteria for overall budget balance, the ratio of wage bill to tax revenue and the tax revenue/GDP ratio.
4. While economic growth is expected to bounce back in 2021, there are downside risks if the pandemic is deeper and more drawn out than currently expected. Moreover, rain dependent agriculture remains vulnerable to droughts and high dependence on gold and cotton exports leaves Mali's external position vulnerable to the global demand and prices of these goods. The domestic security situation also poses significant downside risks. On the other hand, growth may continue to benefit from good agricultural production and from possible improvements in security conditions. The most recent IMF/World Bank Debt Sustainability Analysis assesses Mali as being at a moderate risk of debt distress.

We consider three possible trajectories over the 2020-2024 period:

Base scenario: The base case reflects the projections in the April 2020 IMF World Economic Outlook. There will be a drop in economic output in 2020 due to the impact of the COVID19 crisis but this will be followed by a resumption of sustained growth of around five per cent per annum. Average GDP growth (real) be roughly 4.0 per cent over the 2020-2024 period leading a decline in the number of poor. Under this scenario, starting in 2021 the government implements most of the measures under its Extended Credit Facility arrangement with the IMF and global economic growth is good. Donor funding continues to increase due to support for addressing the challenges in the Sahel and domestic security concerns remain manageable.

High scenario: Under the high case scenario, the external economic environment, regionally and globally, becomes stronger than currently projected. Authorities adopt all the measures under the IMF Extended Credit Facility Arrangement and enact a series of sectoral reforms to promote long-term private sector investment. Most importantly, the security situation improves with attacks from extremists declining and growing support for the measures taken by the government to support inclusive and sustainable growth. There is increased regional stability and non-tariff barriers to cross border trade decline, extremely important for a land-locked country. In the agricultural sector, weather conditions are favorable, leading to good harvests. After a difficult 2020 due to the COVID-19 crisis, economic growth bounces back to average 6.0 per cent per annum over the 2021-2024 period.

Low scenario: A low case scenario would be marked by a continued decline in the value of oil exports due to a combination of price and volume dynamics, a sustained enforcement of lockdown measures and border controls that hurt the domestic economy, a deteriorating security situation and/or the application of policy measures and practices that breach the terms of the IMF arrangement. In this case the economy grows at a pace lower than population growth, leading to a decline in per capita income and an increase in poverty.

Table 1 : Projections for key macro-economic and demographic variables⁴

Case	Base	High	Low
Av. Real GDP grotte (2020-2024)	4.0%	5.0%	1.5%
GDP/capita (2024) ppp 2011 \$	\$2,300	\$2,375	\$2,000
PV of Public debt (% of GDP) (2024)	37.0	35.0	45.0
Debt service ratio (2024)	6.7%	6.0%	10.0%
Average inflation rate (%) (2020-2025)	2.5%	3%	5%
Rural population	Current (2020): 11,370,000		
	2024 (projected): 12,160,000		
	Average annual growth rate: 1.7%		
Investment Climate for rural business ⁵	Rating: 2/6 Mali ranked 148 out of 190 countries on the 2020 World Bank Doing Business Index, falling slightly from 145 in 2019. Mali's rural business and investment climate remains challenging. Base on reports from businesses, terrorism, drug trafficking, and smuggling, primarily in the northern and central conflict-affected portion of the country, inhibit investment. Private sector development is also hindered unreliable electricity access, limited infrastructure, and corruption.		
Vulnerability to shocks	Rating: 5/6 Mali is one of the most fragile countries in the world, ranking 16th out of 178 countries in the Fund for Peace's 2020 Fragile States Index (FSI). Since the military coup of 2012, Mali has been experiencing widespread conflict and violence across the northern and central regions. Since 2018, the violence has been fuelled by inter and intra communal conflicts. Weak institutional capacity limits the quality of public service delivery. The country faces recurring extreme weather conditions such as droughts and floods, while lacking sufficient institutional capacities to adapt to and mitigate the consequences. Households' income is exposed to climatic shocks, such as droughts, floods and pests for farmers and herders, to health shocks affecting labor productivity (malaria, maternal mortality), and to predation from thieves and bandits.		

⁴ Data sources: Author's projections based on IMF April 2020 Staff Report (IMF Country Report No. 20/153) and IMF April 2020 World Economic Outlook.

⁵ Sources: IFAD11 Rural Sector Performance Assessment and 2020 World Bank Doing Business Report.

Implications for IFAD

Lending Terms and condition

- Mali is a lower income country that currently receives loans on highly concessional terms with a 50 per cent grant portion, in accordance with the Debt Sustainability Framework (EB/2007/90/r.2). Given its low level of per capita income, state of fragility, and the world economic outlook, Mali is unlikely to transition to harder terms during the COSOP period nor is it likely to receive more concessional terms given its economic growth projections.

PBAS Allocation

- Mali's PBAS allocation increased by over 70 per cent from IFAD10 to IFAD11. There could be an increase in Mali's allocation under the high case scenario, depending on the total volume of IFAD resources and the performance of other countries. Conversely, under the low case scenario, the IFAD 12 allocation is likely to decline.

COSOP Priorities and Products

- The proposed priorities and products in this COSOP – investment projects and policy dialogue that result in: 1) small and medium-sized farms and rural businesses using efficient, climate-resilient agricultural production, processing and marketing systems to increase their productivity and production on a sustainable basis; and 2) market access for small producers and rural small and medium-sized enterprises of young people and women by facilitating access to inclusive finance – are unlikely to differ under the base or high case scenarios. Under the low case, the IFAD pipeline could be threatened due to the poor economic environment.

Cofinancing opportunities

- Given the challenges that Mali faces from a development, humanitarian, environmental and security point of view, there are significant opportunities for international co-financing, though lack of adherence to the IMF program could diminish interest under the low case scenario. Co-financing from domestic sources are quite limited due to the pressures the government faces for security spending. Under the high case there could also be increased opportunities for domestic co-financing for IFAD projects, though the government will be hard pressed to provide given concerns about overall indebtedness.

Questions relatives au secteur agricole / rural

1. Données agro-climatiques : Quatre grandes zones agro-climatiques se distinguent au Mali: (i) la zone pré-guinéenne ou subhumide (75 000 km², soit 6 % de la superficie totale) au sud, caractérisée par une savane boisée et des forêts ; les précipitations dépassent 1.200 mm/an et la période de croissance des végétaux (PCV) est supérieure à 160 jours ; (ii) la zone soudanienne (215 000 km², 17 % de la superficie totale) au sud et centre, avec un couvert végétal plus ou moins dense et varié ; les précipitations varient de 1 200 à 600 mm/an et la PCV se situe entre 160 et 100 jours ; (iii) la zone sahélienne (320 000 km², 26 % de la superficie totale) dans le centre et le nord, où les précipitations sont de 600 à 200 mm/an et la PCV de 100 à 15 jours environ ; cette zone couvre l'essentiel du delta intérieur du Niger avec de nombreuses zones inondées une partie de l'année et des zones d'agriculture pluviale ; et (iv) la zone saharienne désertique (632 000 km², 51 % de la superficie totale) couvre la région la plus septentrionale du pays où les précipitations n'atteignent pas 200 mm/an et où la PCV est de 15 jours au plus.
2. Aux zones agro-climatiques décrites ci-dessus s'ajoute le Delta central du Niger, une région naturelle qui s'étend sur 64 000 km². Les ressources en eau de surface au Mali sont très importantes. Les fleuves Niger et Sénégal et leurs affluents traversent le pays respectivement sur 1.700 km (soit 40 % du cours total du fleuve Niger) d'ouest en est et sur 900 km (soit 53 % du cours du fleuve Sénégal) à l'ouest. La grande diversité agroécologique présente au Mali se traduit par des systèmes de production agricole variés allant des systèmes à base de coton au sud au système oasien à l'extrême nord, en passant par les systèmes à base de céréales sèches et les systèmes pastoraux (semi-sédentarisé ou transhumant). Les principales activités Agricoles sont l'agriculture, l'élevage, la pêche, l'aquaculture, la foresterie, la chasse et les activités connexes. Les principaux produits Agricoles exportés sont : le coton, le bétail sur pied, les cuirs et peaux, le poisson, les fruits et légumes et la gomme arabique.
3. Régime foncier : Au Mali, la terre appartient à l'Etat et le gouvernement peut, par décret, autoriser la cession des terres à des institutions paraétatiques tels que les Offices (ON, ODRS, OHVN, OR etc.) et collectivités pour les besoins de mise en valeur agricole soit par le public, soit par les privés (investisseurs et exploitations agricoles). Le Mali s'est doté en 2014 d'une politique foncière agricole et en 2017 d'une Loi foncière agricole (Loi N° 2017-001 du 11 avril 2017) permettant de régir la propriété (ou l'accès à), l'utilisation et la gestion des ressources foncières destinées à l'agriculture, l'élevage, la pêche, et la foresterie, ainsi qu'aux terres aménagées, aux terres classées et aux terres vacantes.
4. Contribution du secteur à l'économie : La croissance de l'économie malienne est essentiellement tirée par le secteur Agricole qui contribue à hauteur de 40,9 % au PIB (INSTAT, 2017). Le secteur fournit près de 30 % des recettes d'exportation. Les principaux produits Agricoles exportés sont : le coton, le bétail sur pied, les cuirs et peaux, le poisson, les fruits et légumes et la gomme arabique. Le secteur Agricole emploie près de 80 % des actifs du pays et contribue pour 23 % à la balance commerciale. Toutefois, la productivité et la production du secteur sont faibles et très souvent compromises par les aléas climatiques. La croissance du secteur Agricole a progressé de 6,9 à 7,6 % entre 2015 et 2016, portée par une pluviométrie favorable.
5. Les contraintes potentialités et atouts du secteur agricole : Les Productions végétales occupent 630 000 petites exploitations familiales dont la taille moyenne est de l'ordre de 4,5 ha pour un ménage de 9 à 10 personnes. Environ 40 % des exploitations disposent de moins de 3 ha. La production de céréales a constamment augmenté pour atteindre 10 452 980 tonnes pendant la campagne 2018/2019. La couverture des besoins en céréales est assurée à 90 % environ par la production nationale. Le secteur

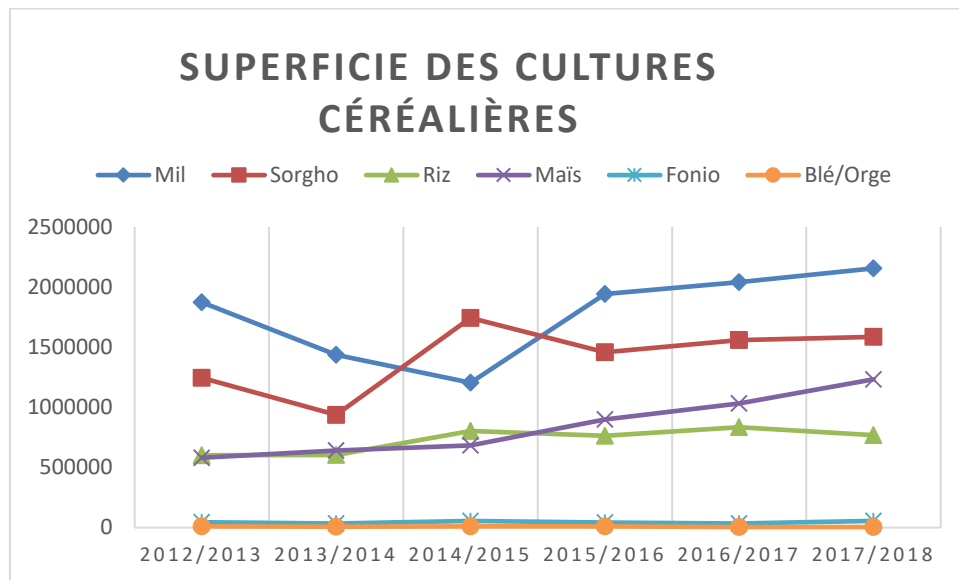
agricole est confronté à plusieurs contraintes qui freinent son développement à savoir : (i) la forte variabilité des conditions climatiques; (ii) l'insuffisance de la maîtrise de l'eau; (iii) l'insuffisance et le mauvais état des infrastructures de production, de transformation et de commercialisation; (iv) l'accès limité au financement ; (v) l'enclavement des zones de production rendant difficile, voire impossible leur accessibilité à certaines périodes de l'année; (vi) l'accès limité aux marchés (intrants et produits); (vii) la faible utilisation des innovations techniques ; (viii) la faible capacité des institutions publiques, privées et communautaires en charge du développement du secteur agricole ; (ix) l'insuffisance des incitations d'engagement de l'investissement privé ; et (x) le sous-équipement des producteurs.

Tableau 1 : Superficie, rendement et productions ciblées par le PNISA

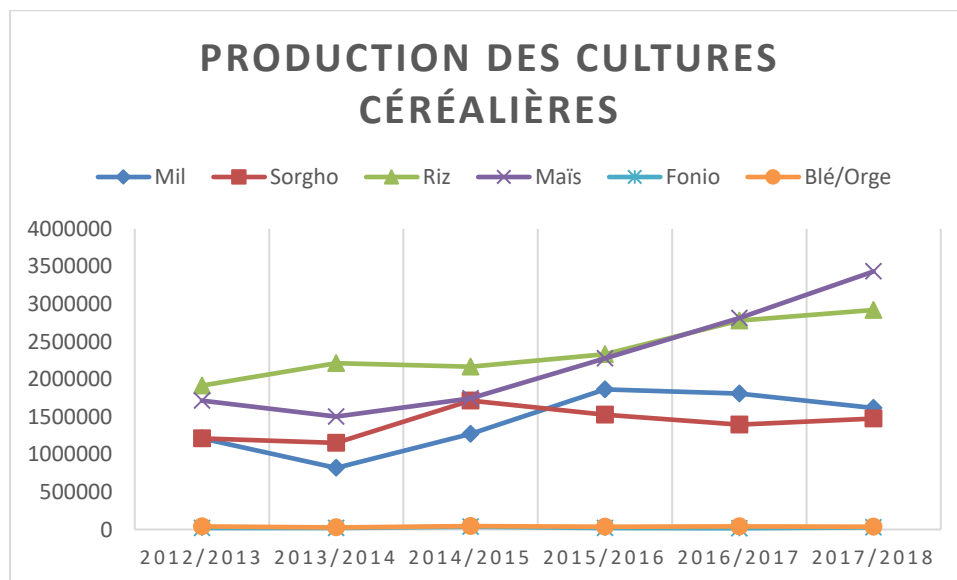
	2014		
	Superficie (ha)	Rdt. (kg/ha)	Production (Tonne)
Sorgho	938 073	1 099	1 030 943
Mils	1 726 069	596	1 028 015
Fonio	39 033	1 810	21 563
Maïs	639 996	2 590	1 657 452
Riz	568 362	2 895	1 645 648
Niébé	254 384	661	168 274

Source : DNA, Rapport annuel - Campagne agricole 2014

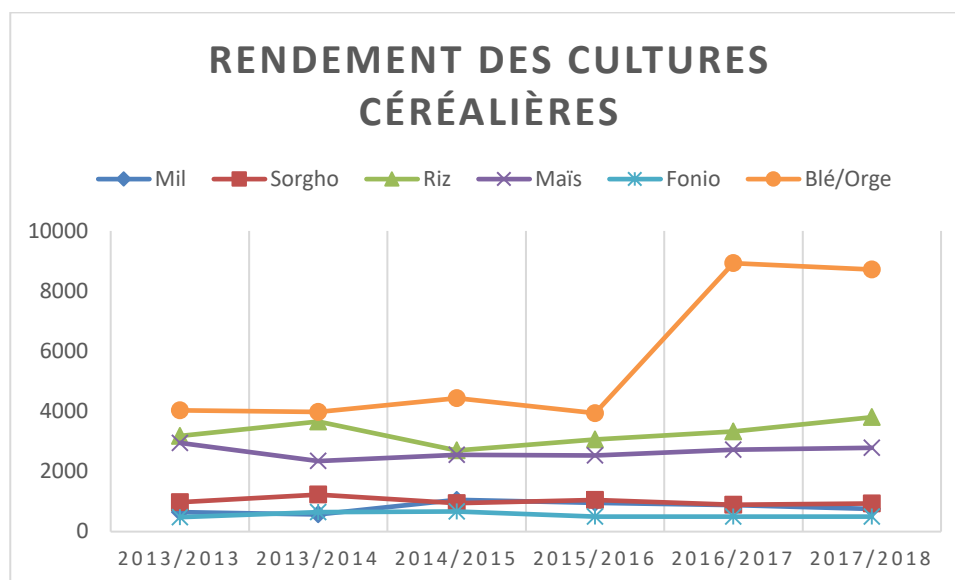
6. En valeur absolue, la surface totale emblavée des principales céréales a évolué positivement passant de 4 355 950 ha en 2012/2013 à 5 802 931 ha en 2017/2018. Cela confirme le caractère extension de l'agriculture malienne et l'évolution de la production plus imputable à l'augmentation des surfaces qu'à l'intensification des cultures. Les variations sur six campagnes indiquent que les superficies emblavées de céréales ont atteint 5 802 931 ha, soit une augmentation de 33,22 % de 2012/2013 à 2017/2018. Pour la même période, les superficies emblavées de maïs ont augmenté de 112,27 % alors que celles de mil, du riz et du sorgho ont été chacune de 27 %. La production totale de céréales a été de 9 514 298 tonnes pour la campagne 2017/2018 contre 8 849 551 tonnes en 2016/2017. Globalement la production augmente d'une année à l'autre. Le taux d'accroissement du maïs a atteint 100,35 % entre 2012/2013 et 2017/2018. Il est suivi du riz, du mil, du fonio et du sorgho soit respectivement 52,54 %, 33,41 %, 33,16 % et 21,67 %. Les rendements du mil et du sorgho atteignent difficilement 1 tonne à hectare. Les raisons sont à chercher dans la faible fertilisation et la variation de la pluviométrie avec des zones de sécheresse. Par contre, le rendement moyen du maïs et du riz a augmenté ; il est plus élevé dans les zones du sud pour le maïs et dans les zones de maîtrise totale pour le riz.
7. Le Mali dispose d'un potentiel considérable en terres agricoles. Sur les 43,7 millions d'hectares utilisables pour l'agriculture et l'élevage, seulement sept millions d'ha (soit 4,5 %) sont cultivés dont moins de 300 000 hectares sont irrigués ou semi-irrigués. Le pays dispose aussi d'importantes ressources en eau. Les fleuves Niger et Sénégal et leurs affluents drainent par année, en moyenne, 70 milliards de m³ d'eau et offrent un potentiel irrigable estimé à plus de 2,2 millions d'ha. Les eaux de surface non pérennes, estimées à environ 15 milliards de m³, contribuent au développement de l'horticulture, à l'alimentation en eau des populations et du bétail. Cependant, ces potentialités sont encore très peu exploitées.

Diagramme n° 1 : évolution des superficies des cultures céréalières

Source : MA/EAC-CPS/SDR 2017/18

Diagramme n° 3 : évolution de la production des cultures céréalières

Source : MA/EAC-CPS/SDR 2017/18

Diagramme n° 5 : évolution du Rendement des cultures céréalières

Source : MA/EAC-CPS/SDR 2017/18

8. Les potentialités et atouts du secteur agricole : Le Mali dispose d'un potentiel considérable en terres agricoles. Sur les 43,7 millions d'hectares utilisables pour l'agriculture et l'élevage, seulement sept millions d'ha (soit 4,5 %) sont cultivés dont moins de 300 000 hectares sont irrigués ou semi-irrigués. Le pays dispose aussi d'importantes ressources en eau. Les fleuves Niger et Sénégal et leurs affluents drainent par année, en moyenne, 70 milliards de m³ d'eau et offrent un potentiel irrigable estimé à plus de 2,2 millions d'ha. Les eaux de surface non pérennes, estimées à environ 15 milliards de m³, contribuent au développement de l'horticulture, à l'alimentation en eau des populations et du bétail. Cependant, ces potentialités sont encore très peu exploitées.
9. Le Mali est l'un des pays de la sous-région qui dispose d'atouts importants pour le développement de l'agriculture irriguée et le gouvernement accorde une grande importance à la sécurisation de la production agricole par l'irrigation. Les atouts du Mali en matière d'irrigation sont entre autres : (i) la disponibilité de ressource en eau de surface et en eau souterraine suffisante à valoriser ; (ii) l'existence d'un potentiel de terre important apte à l'irrigation (2 200 000 ha) ; (iii) l'existence d'une pratique traditionnelle de cultures irriguées (maîtrise des techniques de production, notamment la riziculture par les exploitants des zones irriguées), (iv) l'existence d'une stratégie et d'un programme de développement de l'irrigation ; et (v) une dynamique de décentralisation administrative autorisant des initiatives autonomes et une responsabilité plus grande au niveau local.
10. Contraintes de développement du secteur Agricole : Le secteur agricole est confronté à plusieurs contraintes qui freinent son développement à savoir : (i) la forte variabilité des conditions climatiques; (ii) l'insuffisance de la maîtrise de l'eau; (iii) l'insuffisance et le mauvais état des infrastructures de production, de transformation et de commercialisation; (iv) l'accès limité au financement ; (v) l'enclavement des zones de production rendant difficile, voire impossible leur accessibilité à certaines périodes de l'année; (vi) l'accès limité aux marchés (intrants et produits); (vii) la faible utilisation des innovations techniques ; (viii) la faible capacité des institutions publiques, privées et communautaires en charge du développement du secteur agricole ; (ix) l'insuffisance des incitations d'engagement de l'investissement privé ; et (x) le sous-équipement des producteurs.

11. Politiques et stratégies sectorielles : Les principales politiques et stratégies de développement du secteur Agricole sont :
- (i) La Vision prospective 2025, à savoir "une nation unie sur un socle culturel diversifié et réhabilité ; une organisation politique et institutionnelle démocratique, garante du développement et de la paix sociale ; une économie forte, diversifiée et ouverte ; une baisse de la pauvreté et des progrès sociaux touchant toutes les régions et toutes les catégories de population".
 - (ii) La Loi d'orientation agricole (LOA) promulguée en 2006 constitue le socle directif et fédérateur pour l'ensemble des dispositions législatives ou réglementaires touchant aux domaines d'activités du secteur Agricole et péri-agricole notamment : l'agriculture, l'élevage, la pêche et la pisciculture, l'aquaculture, l'apiculture, la chasse, la foresterie, la cueillette, la transformation, le transport, le commerce, la distribution et d'autres services agricoles, ainsi que leurs fonctions sociales et environnementales. La LOA vise également la sécurisation foncière des exploitants et l'adoption d'un régime de protection sociale des agriculteurs, adapté aux besoins et aux capacités du pays, et a inscrit dans son article premier la formulation de la Politique de Développement Agricole (PDA) du Pays.
 - (iii) La Politique de développement agricole (PDA) : La PDA a été adoptée en Conseil des ministres du 1^{er} août 2013. La stratégie de mise en œuvre de cette politique prévoit deux axes majeurs : (i) l'appui à la résilience des petits producteurs à travers l'initiative AGIR et les priorités résilience pays ; et (ii) l'approche pôle de croissance agricole "Agropoles". Elle a pour but de promouvoir une Agriculture durable, moderne et compétitive reposant prioritairement sur les exploitations agricoles familiales (EAF) et les organisations professionnelles agricoles (OPA) reconnues et sécurisées, ainsi que sur le développement d'entreprises agricoles (EA) de moyenne et de grande taille. L'objectif poursuivi est l'augmentation de la compétitivité des filières Agricoles et la limitation de la dépendance alimentaire, tout en générant une dynamique de création d'emplois formels. La PDA vise plus spécifiquement à : (i) assurer le développement institutionnel et le renforcement des capacités de tous les acteurs étatiques et non étatiques afin de leur permettre d'assurer l'ensemble de leurs rôles et missions pour relever les grands défis de développement du secteur agricole; (ii) moderniser le monde agricole et rural par la mobilisation massive d'investissements dans les facteurs fondamentaux de production (foncier, financement, aménagements, maîtrise des ressources en eau, équipements) tout en assurant une gestion durable des terres, dans le respect des contraintes environnementales ; (iii) rendre les produits Agricoles maliens plus compétitifs et gagner des parts additionnelles sur les marchés intérieurs, sous régionaux et internationaux ; (iv) mettre à la disposition du secteur productif agricole les techniques innovantes permettant de satisfaire les objectifs de production, de productivité et de gestion durable de l'environnement ; (v) permettre à l'ensemble des acteurs du secteur, d'accéder aux niveaux de compétence requis pour remplir leurs rôles et missions de service public (pour les acteurs institutionnels) et pour gérer durablement leurs exploitations agricoles (pour les acteurs privés) ; et (vi) assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de l'ensemble des populations du Mali et contribuer à celle de la sous-région.
 - (iv) Le Programme national d'investissement du secteur agricole (PNISA): Prévu pour une durée de 10 années, le PNISA est le programme national du Mali pour le développement du secteur Agricole au sens large, prenant en compte les besoins tant de fonctionnement que d'investissement, les acquis, les gaps à rechercher pour l'investissement et le fonctionnement du secteur. Il fédèrera l'ensemble des projets et programmes en cours et en perspective dans le secteur de l'Agriculture. Le PNISA s'articule autour des axes stratégiques suivants : (i) le renforcement des

capacités des acteurs (Organisations publiques, privées et de la société civile intervenant dans les activités de développement agricole, en attachant une importance toute particulière au suivi et à l'évaluation) ; (ii) les investissements, surtout dans les régimes fonciers les plus sécurisés, gestion des ressources naturelles et systèmes d'irrigation et de gestion de l'eau ; (iii) les mesures visant à promouvoir la production et la compétitivité des filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques; (iv) la formation et la recherche en appui aux systèmes de production; et (v) une meilleure protection sociale pour répondre au problème d'insécurité alimentaire et nutritionnelle conjoncturelle. Cependant, la variabilité agro écologique et celle du poids démographique, de la situation de pauvreté et des apports respectifs des différentes zones dans la croissance économique globale impliquent une déclinaison régionale du PNISA.

(v) Cadre stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2019-2023. Il constitue la nouvelle stratégie nationale de développement du Mali. Cette stratégie vise d'abord à consolider et amplifier les résultats enregistrés dans les principaux domaines et secteurs d'exécution du CREDD 2016-2018, et à desserrer les contraintes qui limitent l'efficacité dans la mise en œuvre des politiques de développement du pays. Elle vise principalement à trouver une réponse pertinente et proactive aux principaux défis de développement identifiés dans le diagnostic stratégique issu des études thématiques, de l'analyse structurelle et de l'enquête de perception des auprès des populations. Elle est donc fondée sur une nouvelle vision de long terme, Mali 2040 et est articulée autour des 5 axes suivants : (i) consolidation de la démocratie et amélioration de la gouvernance ; (ii) restauration de la paix, de la sécurité et renforcement du vivre ensemble ; (iii) croissance inclusive et transformation structurelle de l'économie ; (iv) protection de l'environnement et renforcement de la résilience au changement climatique, et (v) développement du capital humain.

(vi) Stratégie Spécifique de Développement des régions du Nord du Mali (SSD/RH)⁶. En 2015 et dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, le Gouvernement a élaboré le projet de (SSD/RN) en vue de soutenir le développement socio-économique et culturel des régions du Nord (Tombouctou, Gao, Kidal ; Ménaka et Taoudéni). Sur la base de l'analyse diagnostique des principales caractéristiques et des grandes tendances de développement économique social et culturel de ces régions à l'horizon temporel de 5 à 10 ans, la vision de développement formulée est « Des régions pacifiées, dotées d'administrations solides et d'infrastructures adéquates, où la création de richesse est accrue et le bien-être des populations assuré dans un Mali uni et émergent. L'objectif général de cette stratégie vise essentiellement à relever les indicateurs de développement des 5 régions du Nord au niveau moyen de l'ensemble du pays tout en privilégiant les cibles préconisées dans les Objectifs de Développement Durable. Cet objectif est recherché à travers 3 objectifs spécifiques qui découlent des constats issus de l'analyse diagnostique : (i) Améliorer la gouvernance globale des régions du Nord du Mali ; (ii) Promouvoir le développement social et l'accès aux services sociaux de base des régions du Nord du Mali ; (iii) Accélérer le développement économique des régions du Nord du Mali à travers la réalisation d'infrastructures et l'appui aux filières porteuses.

12. Cadre institutionnel : La LOA investit l'État de la charge d'élaborer et de mettre en œuvre la politique agricole en concertation avec les collectivités et la profession Agricole. Les acteurs du secteur Agricole définis par la LOA sont : l'État, les collectivités territoriales, les organismes personnalisés à vocation Agricole, les exploitations Agricoles, les associations, les coopératives, les organisations interprofessionnelles, les organisations non gouvernementales (ONG) et les autres

⁶ CREDD 2019-2023.

organisations de la société civile. L'Etat : Les ministères qui interviennent dans le développement du secteur Agricole sont : Ministère de l'agriculture, Ministère de l'Élevage et de la Pêche, Ministère de l'environnement, de l'assainissement et du développement durable, Ministère de l'économie et des finances, Ministère de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille, Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle, Ministère du commerce et de l'industrie, Ministère de la promotion de l'investissement privé, des petites et moyennes entreprises et de l'entrepreneuriat national et le Commissariat à la sécurité alimentaire. De manière spécifique, ces ministères en charge du secteur Agricole élaborent et mettent en œuvre des politiques et stratégies sous-sectorielles dans leurs domaines de compétence respectifs.

13. Les Collectivités territoriales : Le Mali compte 703 communes dont 96 urbaines, 49 Conseils de cercle et huit Conseils régionaux ayant la responsabilité de la maîtrise d'ouvrage du développement. A ce titre, ils élaborent, mettent en œuvre et évaluent, en concertation avec la profession Agricole, les schémas et plans d'aménagement et de gestion de l'espace Agricole ainsi que les programmes de développement Agricole de leurs territoires respectifs. Les Organisations professionnelles Agricoles (OPA) comprennent les coopératives, les associations, les interprofessions, les unions, les fédérations, les confédérations, les fondations et les syndicats. Les prestataires / clients : Les prestataires de services et les clients appartiennent au secteur privé et regroupent les fournisseurs d'intrants et d'équipements, les institutions financières (banques, micro finance), les bureaux d'étude, les entreprises, les commerçants et industriels. Ils jouent un rôle de premier plan dans le développement Agricole.
14. La gouvernance du secteur Agricole : Le système de gouvernance du secteur consacre le partenariat État, collectivité territoriale, profession Agricole, secteur privé et société civile dans la définition, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques de développement Agricole. Ce partenariat est sous-tendu par plusieurs principes : décentralisation/déconcentration, mise en place d'une démarche sectorielle (leadership, alignement sur les procédures nationales, gestion axée sur les résultats, harmonisation des procédures, responsabilité mutuelle, etc.), dialogue politique et technique. Au Mali, la société civile est désormais un acteur incontournable dans les débats sur les politiques publiques qui se déroulent au sein des instances de dialogue et de concertation consacrées aux questions Agricoles. Il s'agit notamment de la Journée du paysan, du Conseil supérieur de l'Agriculture présidé par le président de la République, du Comité exécutif national de l'Agriculture présidé par le Premier Ministre et des Comités exécutifs régionaux de l'Agriculture présidés par les Gouverneurs de région.

Etude contextuelle PESEC

Table des illustrations

- Figure 1: Pauvreté subjective, monétaire et multidimensionnelle selon le milieu de résidence (figure de gauche) et carte de l'incidence de la pauvreté selon la région (figure de droite)
- Figure 2: Indice de Gini monétaire et non monétaire selon le milieu de résidence (2001-2013) et évolution de l'IDH (2000-2018)
- Figure 3: Evolution du GFSI (2012-2018)
- Figure 4: Evolution du GHI (2000-2018)
- Figure 5: Prévalence de la sous-alimentation en % de la population (gauche) et Tendances de la malnutrition (droite)
- Figure 6 : Retard de croissance chez les enfants par région
- Figure 7 : Statut nutritionnel des femmes de 15-49 ans par région
- Figure 8: Evolution de la sécurité alimentaire (2007- 2018) Figure 9: Classes de sécurité alimentaire des ménages
- Figure 10 : Evolution de l'Insécurité Alimentaire au niveau régional
- Figure 11 : Contribution des femmes aux activités économiques par région
- Figure 12 : Tendances de la prévalence des mariages d'enfants par âge (%)
- Figure 13 : Corrélation entre le niveau d'instruction et le mariage des enfants (%)
- Figure 14 : Evolution de la production et de la superficie cultivée de coton (2007-2017)

Sigles et Acronymes

ABFN : Agence du Bassin du Fleuve Niger
AEDD : Agence pour l'Environnement et le Développement Durable
AND : Autorité Nationale Désignée
APD : Aide Publique au Développement
BAD : Banque Africaine de Développement
BM : Banque Mondiale
CCNUCC : Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique
CDN : Contribution Déterminée au niveau National
CNCCM : Comité National des Changements Climatiques du Mali
CNE : Conseil National de l'Environnement
CNI : Communication Nationale sur le Changement Climatique
CPDN : Contribution Prévues Déterminées au niveau National
DNACPN : Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances
DNEF : Direction Nationale des Eaux et Forêts
EDS : Enquêtes Démographiques et Sociales
EMOP : Enquête Modulaire et Permanente sur les ménages
ENSAN : Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
FA : Fonds d'Adaptation
FEM : Fonds pour l'Environnement Mondial
FPHN : Forum Politique de Haut Niveau
FVC : Fonds Vert pour le Climat
GES : Gaz à Effet de Serre
IDH : Indice de Développement Humain
INSTAT : Institut National de la Statistique
ISF : Indice Synthétique de fécondité
ODD : Objectifs de Développement Durable
PANA : Plan d'Actions National d'Adaptation aux changements climatiques
PESEC : Procédure d'Evaluation Sociale, Environnementale et Climatique
PIB : Produit Intérieur Brut
RNV : Revue Nationale Volontaire
SNU : Système des Nations Unies
VBG : Violence Basée sur le Genre
SIFOR : Système d'Information Forestier
SNGIE : Système de Gestion de l'Information Environnementale

Introduction

1. La note de la Procédure d'Evaluation Sociale, Environnementale et Climatique (PESEC ou SECAP) permet de mieux intégrer les enjeux environnementaux, climatiques et sociaux dans le programme pays COSOP 2020-2024 du FIDA. La note présente le contexte de développement en mettant l'accent sur les aspects socio-économiques liés entre autres à la pauvreté, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, au genre et aux jeunes, ainsi que les aspects portant sur l'Environnement et les Changements Climatiques. Elle apporte des éléments d'analyse et propose des recommandations pour contribuer à la durabilité environnementale et sociale, mais aussi à l'adaptation aux changements climatiques. Tirant les leçons des projets/programmes actuels, les futurs investissements permettront de mettre à l'échelle les acquis en matière de gestion des ressources naturelles et d'agriculture climato-intelligente, tout en saisissant de nouvelles opportunités. Le COSOP 2020-2024 est aligné aux priorités nationales (Vision prospective 2025, CREDD 2019-2023, PDA et PNISA), à l'axe 2 du Cadre de coopération des nations-unies pour le développement durable (UNSDCF) et au Cadre stratégique 2016-2025 du FIDA. Il contribuera à la réalisation des ODD1 (réduction pauvreté), ODD 2 (zéro faim), ODD 5 (égalité du genre), ODD 8 (travail décent & croissance économique), ODD 10 (réduction des inégalités), et ODD 13 (action climatique).
2. La méthodologie pour produire cette note repose sur une revue de littérature, une analyse des projets et programmes du FIDA et des partenaires au développement au Mali, et des consultations auprès des parties prenantes. D'autres documents pertinents ont également été consultés comme l'évaluation environnementale stratégique réalisée dans le cadre du précédent COSOP du FIDA au Mali. Outre la revue et l'analyse des documents, des consultations ont été conduites auprès des différentes parties prenantes. La SECAP a pour objectifs d'identifier les défis environnementaux, climatiques et sociaux et leurs impacts sur le développement agricole et la pauvreté rurale dans un contexte marqué par le COVID-19, d'identifier les défis pour renforcer la résilience face aux changements climatiques et la dégradation des ressources naturelles, de formuler des recommandations sur la base des leçons apprises du FIDA et des autres partenaires au développement pour contribuer à la durabilité environnementale et à la résilience aux changements climatiques des investissements du FIDA sur la durée du COSOP.

Partie I: Analyse de la situation et principaux défis

1.1. Situation socio-économique et causes sous-jacentes

1.1.1. Economie

3. L'économie malienne est essentiellement rurale et dominée par le secteur informel. En effet, l'Agriculture et l'exploitation des ressources naturelles (Or, Uranium) représentent 45% du PIB ; 80% des emplois sont générés par le secteur informel⁷ et 78,5% de la population vit en milieu rural⁸. Ce secteur contribue pour près de 55% du PIB et représente près de 98% du secteur primaire, 66% du secteur tertiaire et seulement 22% du secondaire⁹. La croissance de l'économie malienne a atteint 5,0% en 2019, mais en recul par rapport à 2017 et 2016 qui avaient enregistré des taux de 5,4% et 5,8% respectivement. Avec la pandémie du COVID-19, la croissance économique sur plusieurs années est brutalement freinée avec une chute anticipée de la croissance du PIB de plus de 80%, passant de 5% à 0,9% en 2020¹⁰. Ainsi, la croissance du PIB sera en deçà de la croissance démographique pour la première fois depuis six ans. Sur le long terme, le taux de croissance a connu une évolution volatile. Avec une moyenne de 1,7% sur la période 1985-1994, la croissance est passée de 5,8% entre 1995 et 2005 à 4,9% entre 2007 et 2010. Suite à la crise politique et sécuritaire de 2012, l'économie a connu une récession

⁷ The World Bank. 2019. Mali- Accelerating Progress towards Universal Health Coverage.

⁸ République du Mali. 2019. Agriculture et sources de revenu au Mali : Etat des lieux à partir des données de l'EAC-I 2017. Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Élevage et de la Pêche, Ministère de la Population et de l'Aménagement du Territoire. Septembre 2019.

⁹ <http://www.instat-mali.org/>.

¹⁰ Nations Unies- Mali. 2020. Analyse rapide des impacts socio-économiques du COVID-19 au Mali. Mai 2020.

https://fscluster.org/sites/default/files/documents/analyse_rapide_des_impacts_socio-economiques_du_covid19_au_mali.pdf.

avec un taux de croissance du PIB réel de -0,8%¹¹, suivie d'une reprise de l'activité économique à partir de 2014.

4. La croissance est essentiellement tirée par le secteur primaire et le secteur tertiaire, suivi du secteur secondaire pour des contributions moyennes de 39,6%, 39,0% et 21,1% respectivement sur la période 2010-2016¹². En 2017, la croissance a été principalement portée par les investissements, notamment avec l'expansion de l'investissement du secteur privé qui a eu des retombées positives sur les secteurs manufacturiers et des services¹³. La contribution du secteur agricole au PIB est importante, passant de 33,02% en 2010 à 38,34% en 2017, et les céréales (mil, sorgho, maïs et fonio) ont contribué en moyenne à 45% au PIB du secteur primaire entre 2006 et 2014¹⁴. Avec une agriculture vulnérable aux changements climatiques et une dépendance aux cours mondiaux de l'or et du coton, représentant 86% des exportations, l'économie malienne fait face à des risques accentués par l'instabilité sécuritaire, compromettant ainsi les perspectives de croissance.
5. Par ailleurs, les transferts de fonds des migrants contribuent à l'économie en apportant des devises qui représentent annuellement 8% du PIB et 75% de l'Aide Publique au Développement- APD¹⁵. Sur la période 2007-2016, les envois de fonds ont progressé de 133,4% pour atteindre 803 millions \$US en 2016¹⁶. Le Mali, avec un montant de 1 milliard \$US reçu en 2017, fait partie des principaux pays d'Afrique de l'Ouest bénéficiaires d'envois de fonds, à côté du Nigéria (22 milliards \$US), du Sénégal (2,2 milliards \$US) et du Ghana (2,2 milliards \$US)¹⁷. Selon les données de l'EAC-I 2017, les transferts de l'émigration représentent la troisième source de revenus plus importante des ménages agricoles dans presque toutes les régions du Mali, à l'exception de Kayes où ils constituent la deuxième source de revenus pour les ménages. Cependant, avec un revenu par tête de 830 US\$ en 2018, le Mali est parmi les 25 pays les plus pauvres au Monde. Aussi, le pays a connu une croissance économique limitée depuis le début des années 2000 (1,9% comme progression moyenne du PIB/habitant de 2001 à 2017¹⁸), et qui serait en partie due au dynamisme démographique toujours fort qui le caractérise.

1.1.2. Démographie

6. La population du Mali est estimée à 19,4 millions d'habitants en 2018 d'après les données de l'Institut National de la Statistique -INSTAT. Cette population, qui était de 9,8 millions d'habitants en 1998, a presque doublé en deux décennies. Elle devrait continuer de croître pour atteindre 30,3 millions d'habitants en 2035 et 45 voire 60 millions d'habitants à l'horizon 2050. Le Mali devrait être le deuxième pays du Sahel le plus peuplé en 2050, après le Niger. Le taux d'accroissement annuel moyen a augmenté depuis le premier recensement de 1976, passant de 1,7% entre 1976 et 1987, à 2,2% entre 1987 et 1998 et 3,6% entre 1998 et 2009. Avec un niveau élevé de fécondité, 6,3 enfants par femme en 2018 comme Indice Synthétique de Fécondité (ISF)¹⁹, le Mali fait partie des pays d'Afrique avec les taux de fécondité les plus élevés au monde. Quel que soit le groupe d'âge, les taux de fécondité sont plus élevés en milieu rural qu'urbain, avec des ISF de 6,7 et 5,0 respectivement, soit un écart de 1,7 enfant par femme. Des variations régionales sont observées ; les régions du Sud ayant un ISF légèrement supérieur à 6 enfants par femme contrairement à Bamako et aux trois régions du Nord. En considérant

¹¹ https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Generic-Documents/country_notes/Mali_note_pays.pdf.

¹² United Nations Economic Commission for Africa -UNECA. 2018. Profil de Pays 2017 – Mali.

¹³ Banque Mondiale. 2018. Réduire les inégalités de genre au Mali, Tchad, Niger et Guinée. Bilan Economique AFCW3. Groupe de la Banque Mondiale.

¹⁴ République du Mali. 2019. Agriculture et sources de revenu au Mali : Etat des lieux à partir des données de l'EAC-I 2017. Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Élevage et de la Pêche, Ministère de la Population et de l'Aménagement du Territoire. Septembre 2019.

¹⁵ https://www.eda.admin.ch/dam/deza/fr/documents/laender/strategie-mali_fr.pdf.

¹⁶ FIDA. 2017. Travailleurs migrants et envois de fonds: vers la réalisation des objectifs de développement durable, une famille à la fois. Octobre 2017.

¹⁷ World Bank Group and KNOMAD. 2018. Transit Migration. Migration and Remittances : Recent Developments and Outlook. Migration and Development Brief 29. April 2018.

¹⁸ Banque mondiale. 2019. Indicateurs du développement dans le monde. <https://databank.banquemondiale.org/data/home.aspx>.

¹⁹ Institut National de la Statistique (INSTAT), Cellule de Planification et de Statistique Secteur Santé-Développement Social et Promotion de la Famille (CPS/SS-DS-PF), et ICF. 2019. *Sixième Enquête Démographique et de Santé au Mali 2018. Indicateurs Clés*. Bamako, Mali, et Rockville, Maryland, USA : INSTAT, CPS/SS-DS-PF, et ICF.

l'évolution actuelle de la fécondité et les scénarios de projections des Nations Unies, le Mali n'entrera dans sa fenêtre d'opportunité démographique qu'en 2035²⁰.

7. Le Mali est caractérisé par la jeunesse de sa population: 66% ayant 24 ans au plus²¹, l'âge médian étant de 16,2 ans, et le groupe d'âge des moins de 14 ans a augmenté en une décennie, passant de 46,1% à 48,0% entre 2005 et 2015. Cette population est légèrement dominée par les femmes qui représentent 50,4% d'après l'Enquête Modulaire et Permanente sur les ménages –EMOP- 2018. La population est majoritairement rurale, près de 3 personnes sur 4 vivent en milieu rural, malgré le taux d'urbanisation croissant qui est passé de 11% en 1960, 16% en 1976, 22% en 1987 à 25% en 1998. Cette population est essentiellement concentrée dans la partie Sud du pays, notamment à Koulikoro, Sikasso et Ségou qui regroupent la moitié de la population, alors que les trois régions du Nord (Gao, Tombouctou et Kidal) restent moins peuplées avec 9% seulement de la population. D'après les statistiques de l'INSTAT sur la période 2009-2018, Sikasso est la région la plus peuplée avec 18% de la population totale et Kidal la moins peuplée (0,5%).
8. Les régions de Koulikoro, Ségou et Sikasso, considérées comme les plus riches, concentrent les investissements publics avec le développement de la filière coton et l'aménagement de la zone Office du Niger²². La densité moyenne de 11,7 habitants au km² cache de fortes disparités : 6780 habitants/km² pour Bamako, suivie de Sikasso (37,1 habitants/km²), Ségou (36,3 habitants/km²), Mopti (26,2 habitants/km²) et Koulikoro (24,7 habitants/km²); alors que la densité la plus faible est notée à Kidal (5 habitants sur 10 au km²)²³. A ces fortes densités, caractérisant les régions du Sud du Mali, s'ajoute la pauvreté monétaire qui touche 90% des populations pauvres des zones rurales du Sud.

1.1.3. Pauvreté et inégalités

9. Le taux de pauvreté est estimé à 43,8% en 2018, contre 44,9% en 2017 et 47,2% en 2015 selon les résultats de l'EMOP. Durant la première décennie des années 2000, une baisse de la pauvreté avait également été notée avec un taux qui est passé de 55,6% en 2001 à 43,6% en 2010 d'après les données de l'INSTAT. Selon la Banque Mondiale, les résultats obtenus en matière de réduction de la pauvreté sur la période 2001-2010 sont attribuables à hauteur de 82% à une meilleure distribution de la consommation entre les ménages²⁴. Cette réduction s'expliquerait aussi par la croissance de l'économie estimée à 5% en moyenne sur cette période, et par la réduction des inégalités. Celles-ci se sont resserrées au Mali où, entre 1995 et 2015, les revenus des 40% les plus pauvres ont augmenté de 60 à 80 points de pourcentage de plus que la moyenne²⁵. Cependant, le pays a connu une augmentation de la pauvreté sur la période 2011-2013, de 45,4 % à 47,1%, accentuée par la crise politique et sécuritaire de 2012 et la sécheresse de 2011.
10. La répartition régionale montre que la **pauvreté monétaire** touche de manière disproportionnée les populations rurales. En effet, si la pauvreté a récemment diminué à Bamako et dans les autres centres urbains, elle a augmenté en zones rurales²⁶. Il ressort de l'analyse des données de l'INSTAT sur la pauvreté de 2001 à 2017 que les populations les plus pauvres sont dans les régions de Sikasso et Mopti, où près de 6 personnes sur 10 sont pauvres, suivies de Ségou et Koulikoro. La carte de l'incidence de la pauvreté de 2018 confirme cette répartition géographique (**Error! Reference source not found.**). Un rapport de l'UNICEF sur la pauvreté monétaire des enfants au Mali montre que les

²⁰ Réseau Franet. 2018. Le dividende démographique en Afrique : Premiers signes et estimations par la méthode de décomposition. Guinée Conakry pages 61-62.

²¹ Pourcentage obtenu en utilisant les données de l'INSTAT pour 2018.

²² Ministère de l'Agriculture, CEPIA. 2007. Dimensions structurelles de la libéralisation pour l'agriculture et le développement rural. Programme RuralStruct Mali-Phase1. Juil. 2007.

²³ INSTAT, 2011. 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-2009) - Analyse des Résultats définitifs : Etat et structure de la Population. http://www.instat-mali.org/contenu/rgph/rastr09_rgph.pdf.

²⁴ Banque Mondiale. 2016. Poverty and shared prosperity 2016: Taking on inequality. Washington.

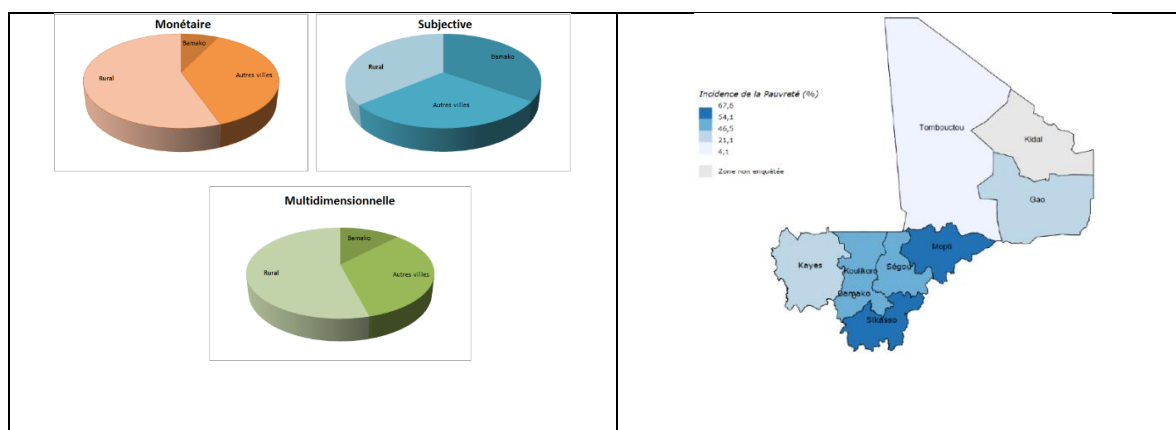
²⁵ PNUD. 2019. Rapport sur le Développement Humain 2019. Au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent : Les inégalités de développement humain au XXI^{ème} siècle. http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2019_fr.pdf.

²⁶ République du Mali. 2018. Rapport National Volontaire sur la Mise en Œuvre des Objectifs de Développement Durable. Forum Politique de Haut Niveau sur le Développement Durable, New York, Juillet 2018.

taux les plus élevés s'observent à Sikasso (85%), Mopti (49%) et Ségou (49%)²⁷. Les régions du Nord et celle de Kayes apparaissent comme les moins pauvres, d'une part, à cause de l'importance des transferts financiers des émigrés et, d'autre part, de l'ampleur du commerce transfrontalier informel²⁸.

11. Les taux de **pauvreté subjective** et indice de **pauvreté multidimensionnelle** confirment les inégalités spatiales ; le milieu rural étant toujours plus affecté par la pauvreté (**Error! Reference source not found.**). Plus de la moitié des ménages en milieu rural (56,4%) s'estiment pauvres, contre 46,6% en milieu urbain et 53,4% au niveau national²⁹. Comme pour la pauvreté subjective, la pauvreté multidimensionnelle touche davantage le milieu rural (46,7%), comparé à Bamako (10,6%) ou aux autres villes (28,9%). Cette précarité des conditions de vie et l'ampleur de la pauvreté se traduisent par un développement humain faible. En effet, le Mali se classe parmi les derniers pays au Monde en termes d'Indice de Développement Humain –IDH, en occupant la 184^{ème} place sur 189 pays avec un IDH de 0,427 en 2018. Cependant, l'évolution de l'IDH depuis 2000 montre une progression de 27,9% entre 2000 et 2018; même si l'on note une augmentation constante entre 2000 et 2010 qui est suivie d'un ralentissement à partir de 2011 (**Error! Reference source not found.**). Le fléchissement de l'IDH pourrait s'expliquer par la faible croissance économique et la récession qui ont marqué le pays à partir de cette année.

Figure 1: Pauvreté subjective, monétaire et multidimensionnelle selon le milieu de résidence (figure de gauche) et carte de l'incidence de la pauvreté selon la région (figure de droite)



Source : Données tirées de l'EMOP 2016-2017 pour la pauvreté selon le milieu de résidence (INSTAT, 2017³⁰) et de l'EMOP 2018-2019 pour la carte de l'incidence de la pauvreté selon la région (INSTAT, 2019³¹)

12. Les risques résultant de la crise du COVID-19 sont particulièrement critiques pour les personnes les plus pauvres et les plus vulnérables. Selon les projections de la Banque Mondiale, la chute du PIB à 0,9% entrainera une augmentation de la pauvreté de 2,7%, correspondant à environ 800 000 pauvres additionnels. En considérant le seuil international de pauvreté de 1,90 USD, le taux de pauvreté devrait subir une augmentation estimée à 2,3%.
13. Contrairement à la pauvreté, les **inégalités** sont moins marquées en milieu rural (0,29) comparé à Bamako (0,37) ou aux autres agglomérations urbaines (0,32) au regard

²⁷ de Milliano, M. et S. Handa. 2014. Pauvreté et privation des enfants au Mali : les premières estimations nationales. Document de travail Innocenti no 2014-20, Bureau de recherche de l'UNICEF.

²⁸ République du Mali. 2015. Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable du Mali CREDD (2016-2018). Ministère de l'Economie et des Finances, Cellule Technique du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté – CT-CSLP, Décembre 2015.

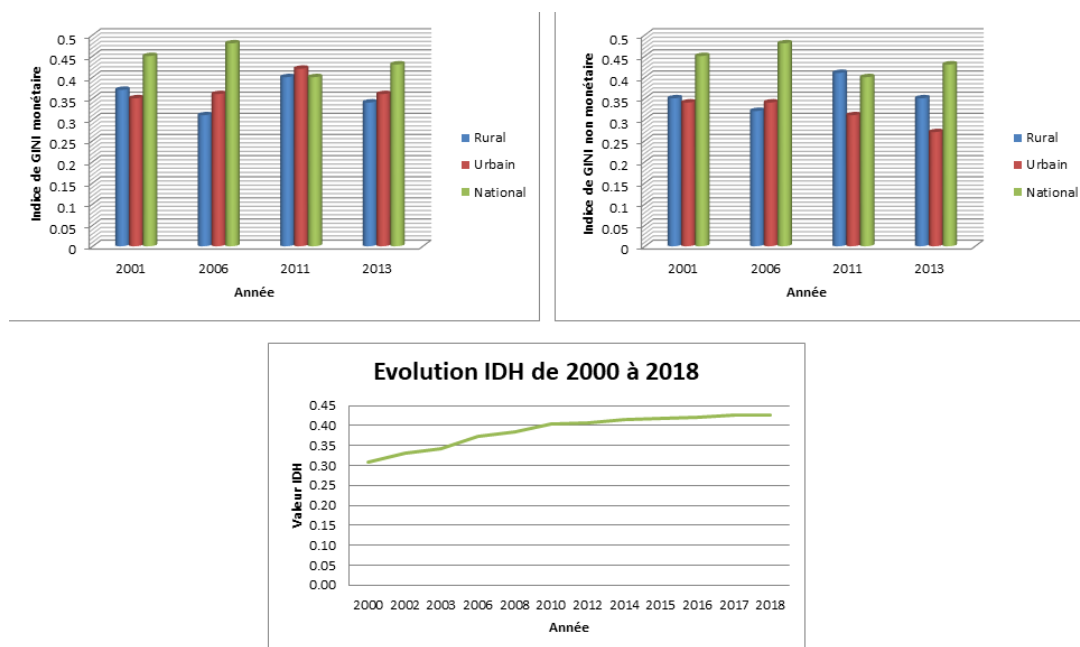
²⁹ INSTAT. 2018. EMOP- Rapport d'analyse deuxième passage (juillet-septembre 2018) : Accessibilité aux soins de santé, appréciation de la population sur les actions prioritaires à entreprendre et dépenses de consommation des ménages. Octobre 2018.

³⁰ INSTAT. 2017. La pauvreté à plusieurs dimensions au Mali. Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Population. Novembre 2017.

³¹ INSTAT. 2019. Résultats annuels de l'EMOP 2018-2019 : Consommation, Pauvreté, Bien être des ménages. Avril 2018-Mars 2019. Juin 2019.

de l'indice de Gini³². L'évolution des indices de Gini non monétaire et monétaire montre une hausse des inégalités au niveau national pour les périodes 2001-2006 et 2011-2013, aussi bien sur les conditions de vie des ménages que les revenus. Pour le milieu rural, les inégalités ont connu une hausse entre 2006 et 2011, suivie d'une baisse pour la période 2011-2013. Les inégalités ont un impact sur les domaines clés du développement humain comme le montre l'indice de développement humain ajusté aux inégalités ou IDHI. Pour le cas du Mali, il est estimé que 31,2% des progrès en matière de développement humain avaient été perdus à cause des inégalités en 2018.

Figure 2: Indice de Gini monétaire et non monétaire selon le milieu de résidence (2001-2013) et évolution de l'IDH (2000-2018)



Source : Données de l'INSTAT 2014³³ pour les valeurs de l'indice de GINI.

1.1.4. Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle

14. Selon le *Global Food Security Index* –GFSI, ou indice mondial de sécurité alimentaire, le Mali a eu un score de 42/100 en 2018, occupant ainsi la 86^{ème} place sur 113 pays au niveau mondial, la 6^{ème} place sur 28 pays d'Afrique Subsaharienne, et la 3^{ème} place en Afrique de l'Ouest derrière le Ghana et la Côte d'Ivoire³⁴. Cet indice évalue la sécurité alimentaire en partant de 28 indicateurs liés à l'accessibilité, la disponibilité, la qualité et la sécurité des aliments. L'évolution du score du Mali montre une diminution entre 2012 et 2013, qui serait due en partie à la crise politique et sécuritaire de 2012, suivie d'une amélioration sur la période 2013-2016 (**Error! Reference source not found.**).
15. Le *Global Hunger Index*- GHI- ou indice de la faim dans le monde montre les progrès enregistrés par le Mali dans la réduction de la faim depuis l'an 2000, avec une baisse du score de 58% entre 2000 et 2018 (**Error! Reference source not found.**). Cependant, en dépit de cette baisse, le niveau de la faim au Mali reste malgré tout "grave" avec un score de 27,8 en 2018, le classant à la 90^{ème} place sur 119 pays. Au niveau national, il a été défini un indice domestique de la faim qui est utilisé dans les contextes caractérisés par une forte insécurité alimentaire. Il s'agit d'un Indice de privation alimentaire dans les ménages qui repose sur une approche expérientielle. Gao, Tombouctou et Kidal sont les régions comptant le plus de ménages classés en faim "modérée et sévère" avec 38,2%,

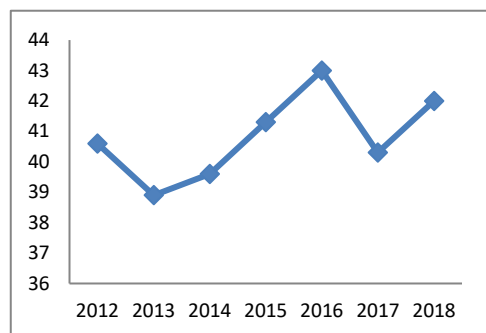
³² République du Mali. 2018. Rapport National Volontaire sur la Mise en Œuvre des Objectifs de Développement Durable. Forum Politique de Haut Niveau sur le Développement Durable, New York, Juillet 2018.

³³ INSTAT. 2014. Analyse de la pauvreté monétaire et non monétaire au Mali de 2001 à 2013: Tendances et profils. Document d'Etudes et d'Analyse Economiques- DEAE n1. Novembre 2014.

³⁴ <https://foodsecurityindex.eiu.com/Index>.

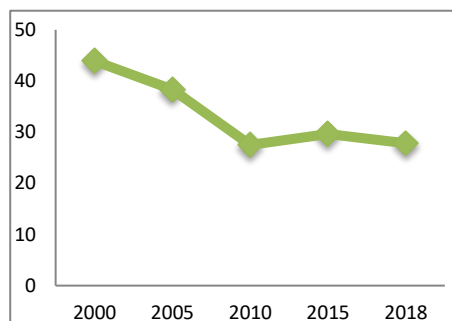
32,3% et 25,9% respectivement³⁵. Les progrès semblent être insuffisants pour que le Mali puisse facilement atteindre l'objectif Faim "Zéro" de l'ODD2 en 2030, qui vise à éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable. Les quatre indicateurs qui composent le *GHI*, notamment la sous-alimentation, l'émaciation, le retard de croissance et la mortalité infantile, ont évolué à des rythmes différents (**Error! Reference source not found.**).

Figure 3: Evolution du GFSI (2012-2018)



Source: Les données du GFSI- *Global Food Security Index*- pour le Mali ont été extraites du site <https://foodsecurityindex.eiu.com/Index>

Figure 4: Evolution du GHI (2000-2018)



Source: Les données du GHI- *Global Hunger Index*- pour le Mali ont été extraites du site <https://www.globalhungerindex.org/mali.html>

16. La prévalence de la **sous-alimentation** a diminué de plus de 50% entre 2000 et 2010, mais le rythme de progression a été très faible à partir de 2010 avec une moyenne de prévalence de 6.2 sur la période 2010-2018 (**Error! Reference source not found.**). La baisse constatée jusqu'en 2010 serait due en grande partie à la forte augmentation de la production nationale de céréales, principale composante de la disponibilité alimentaire³⁶. Par ailleurs, la situation nutritionnelle des enfants de moins de cinq ans et des femmes enceintes demeure préoccupante. Près de 115.000 femmes enceintes ou allaitantes nécessitent une assistance nutritionnelle et 620.000 enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition aiguë³⁷.
17. L'évolution des prévalences de **malnutrition chronique**, de **malnutrition aiguë** et d'**insuffisance pondérale**, partant des enquêtes SMART et EDS de 2001 à 2018, permet d'analyser la situation nutritionnelle au Mali. Comme l'illustre la **Error! Reference source not found.**, les indicateurs de nutrition n'ont pas connu une variation significative depuis 2009-2010. La proportion d'enfants souffrant de malnutrition chronique (retard de croissance) a augmenté de 27,8% en 2010 à 29,3% en 2015, et la prévalence de la malnutrition aiguë (émaciation) est passée de 8,9% à 12,4% sur la même période. Malgré une légère baisse depuis 2016, les prévalences de ces indicateurs restent élevées. La prévalence de la malnutrition chronique est de 27%, dont 10% sous la forme sévère, celle de la malnutrition aiguë de 9%, dont 3% de cas sévères, alors que l'insuffisance pondérale et le surpoids affectent 19% et 2% des enfants respectivement³⁸. La malnutrition touche davantage le milieu rural que le milieu urbain, et quelle que soit sa forme, les prévalences tendent à diminuer avec le niveau d'instruction de la mère et le quintile de bien-être économique. A cela s'ajoute la grossesse précoce qui peut avoir un impact sur la santé des jeunes filles et de leurs enfants. Il a été démontré qu'au Mali, les enfants nés de mères âgées de moins de 18 ans courent un risque sensiblement plus élevé de souffrir de retard de croissance et de mourir avant l'âge de cinq ans³⁹. En outre,

³⁵ Rapport de synthèse de l'Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle –ENSAN Mali Septembre 2018. Version définitive octobre 2018.

https://fscluster.org/sites/default/files/documents/rapport_mali_ensan_septembre_2018_301018_vd.pdf.

³⁶ WFP. 2017. Pour un Mali sans faim : Examen stratégique de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Décembre 2017. Bamako.

³⁷ République du Mali. 2018. Rapport National Volontaire sur la Mise en Œuvre des Objectifs de Développement Durable. Forum Politique de Haut Niveau sur le Développement Durable, New York, Juillet 2018.

³⁸ Institut National de la Statistique (INSTAT), Cellule de Planification et de Statistique Secteur Santé-Développement Social et Promotion de la Famille (CPS/SS-DS-PF) et ICF. 2019. Enquête Démographique et de Santé au Mali 2018. Bamako, Mali et Rockville, Maryland, USA : INSTAT, CPS/SS-DS-PF et ICF.

³⁹ Banque Mondiale. 2018. Réduire les inégalités de genre au Mali, Tchad, Niger et Guinée. Bilan Economique AFCW3. Groupe de la Banque Mondiale.

les résultats de l'enquête SMART 2014 montrent que les adolescentes sont 3,77 fois plus affectées par l'émaciation que les femmes adultes.

18. Les causes sous-jacentes de la malnutrition au Mali sont le manque d'accès à une alimentation de qualité, les soins et les pratiques inappropriés d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant, les mauvaises pratiques d'hygiène et d'assainissement, l'insuffisance de l'accès à l'eau potable et aux services de santé⁴⁰. Par ailleurs, la crise nutritionnelle au Mali suit un cycle intergénérationnel et structurel, dont les principaux facteurs sont la précarité de la santé maternelle, les taux de natalité élevés et l'âge maternel précoce. Outre les problèmes nutritionnels, la diversité alimentaire est faible et est contrainte par le pouvoir d'achat, la disponibilité d'aliments nutritifs et les habitudes alimentaires culturelles⁴¹. Au regard de ces causes, la lutte contre la malnutrition devrait reposer sur une approche multisectorielle, avec des efforts en matière de santé, d'accès à l'eau potable, d'assainissement et d'hygiène, de sécurité alimentaire, d'éducation entre autres. Par exemple, grâce à une réponse multisectorielle, des résultats encourageants ont été enregistrés dans la région de Kayes où le taux de malnutrition aiguë globale a baissé de 14,2% à 9,2% entre 2017 et 2018⁴².
19. Avec la pandémie du COVID-19, il est attendu une aggravation des causes sous-jacentes de la malnutrition, parmi lesquelles une détérioration des pratiques de soins pour les jeunes enfants, une diminution de l'accès aux soins préventifs et curatifs essentiels et l'augmentation de la morbidité chez les jeunes enfants. Avec l'approche de la période soudure, les prévisions faites avant que le COVID-19 n'affecte le Mali, indiquent une augmentation de 77% de l'effectif de la population qui aura besoin d'assistance alimentaire, passant à 1,3 millions pour la période juin-août 2020⁴³. Pour limiter les impacts du COVID-19 sur la situation nutritionnelle, il est important d'adopter une approche intégrée, tenant compte de la sécurité alimentaire, la santé, l'accès à l'eau et l'assainissement, la protection sociale et la nutrition du nourrisson et du jeune enfant.
20. Au niveau régional, en plus du District de Bamako, quatre régions se trouvent dans une situation de crise nutritionnelle avec des prévalences de malnutrition aiguë globale supérieure à 10% en 2018, notamment Gao, Tombouctou, Ménaka, Ségou. Comme l'illustre la **Error! Reference source not found**. Le pourcentage d'enfants accusant un retard de croissance est plus élevé dans les régions de Gao (33%), Sikasso (32%), Tombouctou (30%) et Mopti (30%). Paradoxalement, Sikasso qui affiche des taux élevés de malnutrition chronique fait partie des régions les plus fertiles du pays. Pour la région de Mopti en particulier, la situation nutritionnelle a commencé à se détériorer depuis 2018 pour des raisons principalement liées aux conséquences des conflits intercommunautaires⁴⁴. Avec près d'un quart des enfants présentant une insuffisance pondérale, Gao et Tombouctou sont également les régions les plus touchées par cette forme de malnutrition. Selon une étude multi-pays sur le coût de la faim en Afrique, la malnutrition au Mali a des impacts économiques et sociaux significatifs. En effet, le Mali a perdu 265,531 milliards de FCFA (450,9 millions de USD) en 2013 à cause de la sous-nutrition infantile, soit 4,06% de son PIB, et 34,3% des cas de mortalité infantile sur la période 2009-2013 sont liés à la sous-nutrition⁴⁵. Le statut nutritionnel des femmes de 15-49 ans montre que le pourcentage le plus élevé de femmes présentant une insuffisance pondérale légère a été observé dans la région de Gao, et le plus faible à Mopti, d'après l'EDS 2018. Quant à la maigreur, le pourcentage le plus élevé de femmes de 15-49 ans présentant un état modéré à sévère est constaté dans la région de Kayes. L'obésité est davantage présente à Kidal, touchant un peu plus du quart des femmes de 15-49 ans.

⁴⁰ République du Mali. 2018. Enquête Nationale Nutritionnelle et de Mortalité Rétrospective selon la méthodologie SMART 2018-Mali. Rapport final. Septembre 2018. UNICEF, PAM, OMS, FAO.

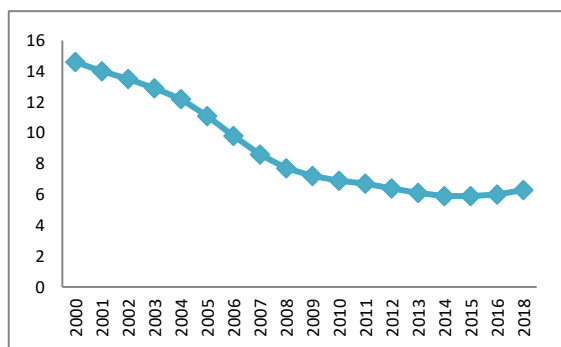
⁴¹ Enquête Nutritionnelle Anthropométrique et de Mortalité rétrospective suivant la méthodologie SMART, GOM, August 2017 (UNICEF, WFP, WHO and FAO provided support).

⁴² https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/bih_jan_fev_210319_f_0.pdf.

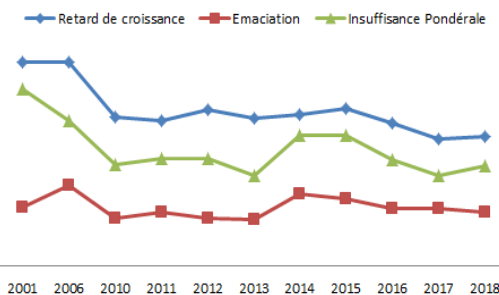
⁴⁴ https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/bih_jan_fev_210319_f_0.pdf.

⁴⁵ WFP. 2018. Le Coût de la Faim en Afrique (COHA): l'incidence sociale et économique de la malnutrition chez l'enfant au Mali. WFP, UA, NEPAD, UNECLAC.

Figure 5: Prévalence de la sous-alimentation en % de la population (gauche) et Tendances de la malnutrition (droite)

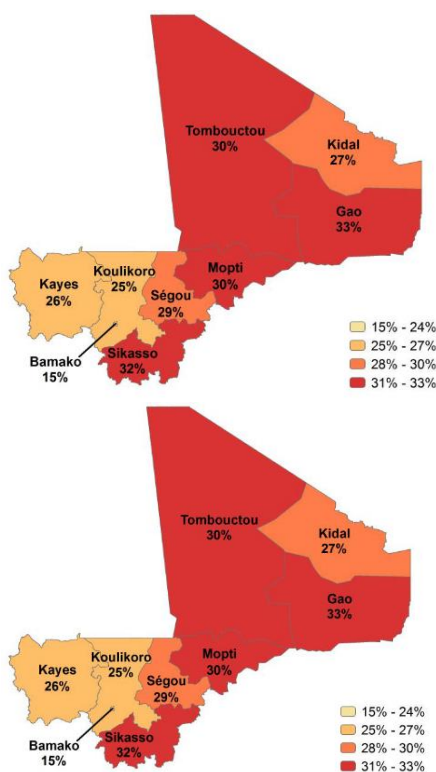


Source: Les données sur la prévalence de la sous-alimentation ont été extraites du site de la Banque Mondiale et des rapports SOFI



Source : Les données ont été extraites des rapports sur les enquêtes SMART et EDS-MICS.

Figure 6 : Retard de croissance chez les enfants par région



Source: ESDM-VI. INSTAT, CPS/SS-DS-PF et ICF. 2019

Figure 7 : Statut nutritionnel des femmes de 15-49 ans par région

	Kayes	Koulikoro	Sikasso	Ségou	Mopti	Tombouctou	Gao	Kidal	Bamako
Maigreux légère (IMC* 17.0 – 18.4)	9,6	8,2	9,3	6,5	4,7	6,1	12,2	1,2	5,4
Maigreux modérée et sévère (IMC < 17.0)	6,3	2,5	2,2	2,1	1,6	4,6	4,5	0,4	1,6
Surpoids (IMC 25.0 -29.9)	13,8	20,5	12,5	20,2	18,7	23,8	15,4	34,8	26,7
Obésité (IMC > 30.0)	4,7	8,5	5,5	6,8	5,0	11,0	6,3	27,5	19,3

21. L'appréciation de la **sécurité alimentaire** des ménages selon l'approche CARI⁴⁶ révèle que 19,1% des ménages sont en insécurité alimentaire, dont 2,6% sous la forme sévère en 2018 (**Error! Reference source not found.**). Selon l'analyse du Cadre Harmonisé en mars 2018, à mi-parcours de cette année, l'insécurité alimentaire touchait 4,3 millions de personnes, soit plus d'un malien sur cinq, majoritairement des femmes et enfants, dont plus de 932 000 personnes en situation de crise et urgence⁴⁷. Bien qu'il y ait une amélioration pour les ménages en sécurité alimentaire et ceux en insécurité alimentaire modérée, la prévalence de l'insécurité alimentaire sévère n'a pas beaucoup varié sur la période 2007-2018 (**Error! Reference source not found.**). Il existe des disparités au niveau des régions : Kidal (46,7%), Mopti (34%), Gao (28,4%) et Tombouctou (24,7%) affichent les niveaux d'insécurité alimentaire les plus élevés selon l'ENSAN 2018. L'analyse des données du Cadre Harmonisé entre 2014 et 2018 confirme

⁴⁶ Consolidated Approach for Reporting Indicators of Food Security.

⁴⁷ https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/mali_hrp_rev_2018_v2.1.pdf.

la prépondérance de l'insécurité alimentaire dans ces trois régions du Nord, qui sont très vulnérables aux aléas climatiques, et dans une moindre mesure quelques régions du Centre comme Mopti (**Error! Reference source not found.**). Dans ces régions, l'insécurité alimentaire est la conjonction de facteurs d'ordres climatiques (inondations, sécheresses) et économiques (hausse des prix et vulnérabilité économique), en plus des modes de culture et d'élevage. Les ménages les plus exposés à l'insécurité alimentaire sont les ménages pauvres, les ménages ruraux et ceux dirigés par des femmes et des personnes avec un faible niveau d'éducation.

Figure 8: Evolution de la sécurité alimentaire (2007- 2018)

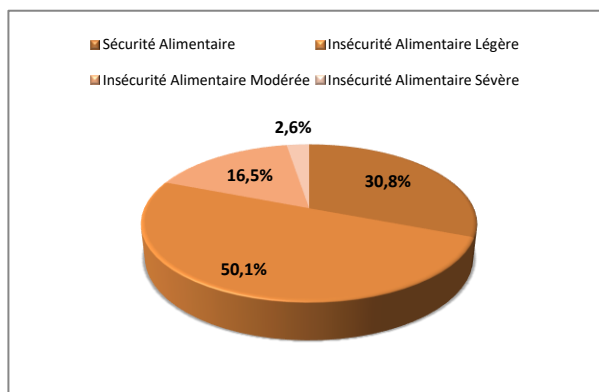
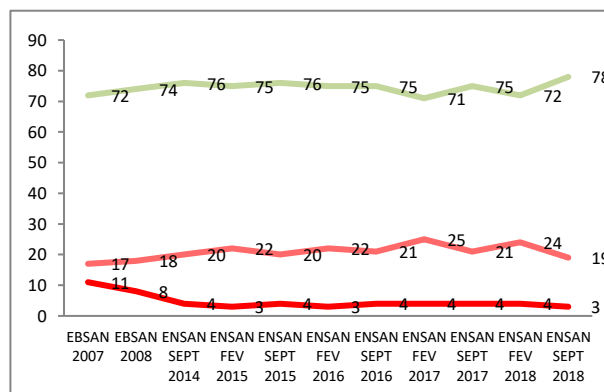


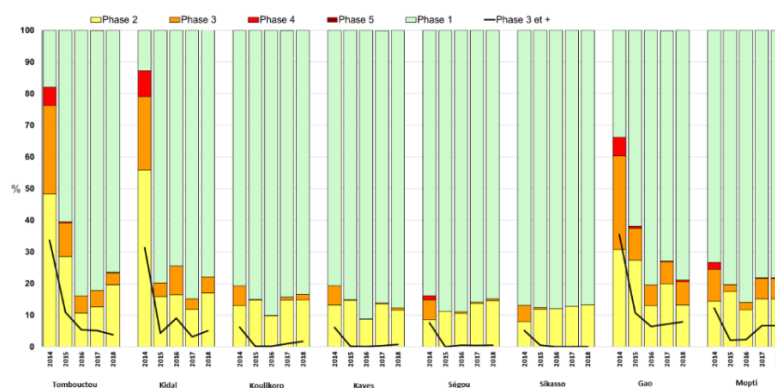
Figure 9: Classes de sécurité alimentaire des ménages



Source: Les données ont été extraites du rapport ENSAN-2018⁴⁸
Insécurité Alim. Modérée Insécurité Alim. Sévère

— Sécurité Alimentaire

Figure 10 : Evolution de l'Insécurité Alimentaire au niveau régional



Source: CILSS/Agrhyment: et partenaires, Analyses Cadres Harmonisés, Mars-Mai 2014-18

1.1.5. Genre, Jeunes et Foncier

22. Selon l'Indice d'Inégalités de Genre –IIG, le Mali fait partie des dix pays africains où les disparités entre les sexes sont les plus élevées. Avec une valeur de l'IIG de 0,676, le Mali s'est classé à la 158^{ème} place sur 160 pays en 2018⁴⁹. L'IIG a beaucoup diminué sur la période 2000-2010, mais aucune amélioration significative n'a été notée depuis 2010. Cet indice propose une mesure composite de l'inégalité de genre dans trois domaines, l'autonomisation, le marché du travail et la santé reproductive.

23. L'autonomisation est mesurée par la proportion de sièges occupés par des femmes et la proportion de la population ayant au moins commencé l'enseignement secondaire par sexe. La représentation parlementaire féminine a diminué, passant de 18 femmes entre 1997 et 2002 à 15 femmes de 2002 à 2007 sur un total de 147 députés. Pour la

⁴⁸ Rapport de synthèse de l'Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle –ENSAN Mali Septembre 2018. Version définitive octobre 2018.

https://fscluster.org/sites/default/files/documents/rapport_mali_ensan_septembre_2018_301018_vd.pdf.

⁴⁹ PNUD. 2019.

V^{ème} législature 2014-2018⁵⁰, on comptait 14 femmes députés pour 147 sièges à l'Assemblée Nationale. Les inégalités s'observent également au niveau des fonctions électives, où la représentation des femmes est en-deçà de celle des hommes, et au niveau des fonctions nominatives, malgré la loi n° 2015-052 instituant des mesures pour promouvoir le genre dans ces fonctions avec un quota minimum de représentation de 30%. Ce quota n'est que peu respecté pour les fonctions nominatives. Dans le gouvernement constitué en mai 2019, on comptait 09 femmes ministres sur 38 (soit 23,68%), alors qu'aucune femme n'occupe le poste de Gouverneur de région dans l'Administration Territoriale. En outre, les femmes représentent moins de 2% des maires et moins de 9% des conseillers communaux. La faible visibilité des femmes à l'échelon de la gouvernance locale, de l'appareil judiciaire, et aussi à la tête d'organisations de la société civile est un phénomène visible au Mali⁵¹.

24. Il existe des inégalités entre hommes et femmes au niveau du marché du travail. Au Mali, quatre femmes sur dix (40,1%) âgées de 15-64 ans étaient occupées en 2017, un peu plus de la moitié (51,2%) des femmes de 15-24 ans et 47,7% des femmes âgées de 15-34 ans étaient également occupées. Selon les résultats de l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, les femmes actives sont concentrées dans la branche d'activités *Agriculture, l'Élevage, Chasse et activités de soutien*. Cependant, le pourcentage de femmes actives occupées dans cette branche diffère selon l'âge, avec 99,0% pour les 15-24 ans, 84,3% pour les 15-34 ans et 74,4% pour les 15-64 ans⁵². En outre les femmes font 50% du total de l'emploi dans le système alimentaire, mais elles dominent dans les segments non-agricoles en représentant 51% du personnel de la restauration, 62% dans la transformation alimentaire et 66% dans la commercialisation⁵³. Cette prépondérance des femmes dans les segments non-agricoles est confirmée par les différences de revenus, comparées aux hommes. Les ménages dirigés par les femmes gagnent en moyenne 2 233 467 FCFA par an du travail non-agricole, comparé à 1 383 488 FCFA pour les ménages dirigés par les hommes⁵⁴. Il existe des disparités régionales quant à la contribution des femmes aux activités économiques. Les régions de Tombouctou et Gao affichent les pourcentages de femmes actives occupées les plus faibles, comparées à Sikasso, Koulikoro, Mopti et dans une moindre mesure Ségou (**Error! Reference source not found.**).
25. Les femmes sont sous-représentées dans le secteur privé formel et le secteur public, contrairement au secteur informel, ce qui dénote d'un faible niveau de qualification et d'une certaine précarité de leurs emplois. Les inégalités de genre s'illustrent aussi par les différences de rémunérations entre hommes et femmes. D'après les résultats de l'enquête régionale susmentionnée, le revenu mensuel moyen des femmes (40 387 FCFA) est 2,5 fois moins élevé que celui des hommes (103 274 FCFA). En outre, la comparaison du salaire au SMIG montre que plus de trois-quarts des femmes salariées (76,4%) sont payées en-dessous du SMIG, contre un peu plus de la moitié pour les hommes (51,2%). Il en est de même pour le secteur informel où les femmes ont un revenu moyen mensuel plus faible comparées aux hommes, avec 21 925 FCFA et 53 203 FCFA respectivement. Ces inégalités entre hommes et femmes prévalent également pour le chômage et la sous-utilisation de la main d'œuvre, les femmes étant toujours les plus touchées⁵⁵.

⁵⁰ Un projet de loi organique a été adopté, prorogeant au 02/05/20 le mandat des députés pour réunir les conditions optimales à la bonne organisation des élections.

⁵¹ https://budget.gouv.ml/Loi-des-finances-2020/fichiers/pdfs/anb/Etat_V_A-G.pdf.

⁵² Institut National de la Statistique et AFRISTAT. 2019. Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2017 : Rapport final. Bamako, Mali : INSTAT et AFRISTAT.

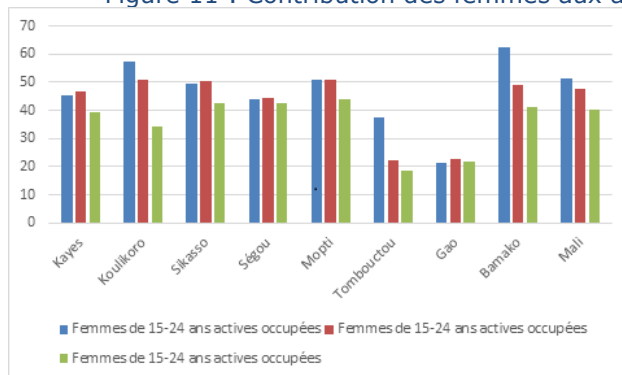
⁵³ Allen, T., P. Heinrigs et I. Heo (2018), « Agriculture, alimentation et emploi en Afrique de l'Ouest », Notes ouest-africaines, N°14, Éditions OCDE, Paris.

⁵⁴ République du Mali. 2019. Agriculture et sources de revenu au Mali : Etat des lieux à partir des données de l'EAC-I 2017. Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Élevage et de la Pêche, Ministère de la Population et de l'Aménagement du Territoire. Septembre 2019.

⁵⁵ Selon les résultats de l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, le taux de chômage (SU1) est de 5,6% chez les femmes contre 3,8% chez les hommes, le taux combiné du chômage et du sous-emploi lié au temps de travail (SU2) est de 23,1% chez les femmes contre 15,4% pour les hommes, le taux combiné du chômage et de la main d'œuvre potentielle (SU3) est de 37,3% chez les femmes contre seulement 18,4% chez les hommes et la mesure composite de la sous-utilisation de la main d'œuvre (taux combiné du chômage, du sous-emploi lié au temps de travail et de la main d'œuvre potentielle (SU4) est de 48,9% chez les femmes contre 28,2% chez les hommes.

26. Du fait de la présence des femmes dans le secteur informel, mais également dans les activités de restauration et de commerce, elles ont été particulièrement touchées par la crise du COVID-19. Des entretiens individuels conduits par ONU Femmes parmi des femmes dans le secteur économique au Mali indique que presque toutes les femmes interviewées ont perdu leurs revenus à cause de la pandémie du COVID-19. En effet, 20% des femmes ont dû arrêter leurs activités économiques parce qu'elles ne pouvaient plus transformer les matières premières, exporter, faire les activités qui nécessitent le regroupement comme la teinture.

Figure 11 : Contribution des femmes aux activités économiques par région



Source: Données extraites de l'Enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel, 2017, INSTAT

27. Des efforts ont été faits en matière de santé procréative, vu la baisse enregistrée par ses deux indicateurs de mesure, le taux de mortalité maternelle et le taux de natalité chez les adolescentes. Selon les données de la Banque Mondiale, le taux de mortalité maternelle est de 368 décès pour 100 000 naissances vivantes en 2013, contre 465 et 582 en 2006 et 2001 respectivement. On note également une baisse du taux de natalité chez les adolescentes, de 188 naissances pour 1000 femmes âgées de 15-19 ans en 2000, à 181 en 2010 et 169 en 2017.
28. Les violences basées sur le genre (VBG) constituent un risque majeur pour les femmes et les filles au Mali. Selon l'EDSM-VI⁵⁶, 13% des femmes de 15-49 ans ont subi des violences sexuelles. On note une tendance à la hausse du phénomène car, 4% de femmes de la même tranche d'âge ont été victimes de violence sexuelle en 2006. A travers le système de gestion des informations sur les VBG, le nombre de cas déclarés est passé de 1 462 en 2015 à 2 164 en 2016 et 2 882 en 2017. Les régions les plus concernées sont Kayes (19%), Koulikoro (15%), Bamako (15%), Ségou (14%), contrairement à Tombouctou et Kidal avec 4% et 3% respectivement. Les mutilations génitales féminines/l'excision font partie des formes de discrimination sexuelles les plus répandues au Mali, avec plus de huit femmes sur dix concernées selon l'EDSM-VI. Le taux a augmenté durant les cinq dernières années, passant de 83% (MICS, 2015) à 89% (EDSM-VI, 2019), et pour trois-quarts des femmes excisées, la pratique s'est faite avant l'âge de 14 ans. La prévalence est forte dans les régions de Koulikoro et Sikasso (96%), suivies de Kayes (95%), Ségou (92%) et le district de Bamako (91%). La pratique reste marginale dans les régions du Nord comme Kidal et Gao, où la prévalence est au plus de 1%.
29. Par ailleurs, le mariage précoce est l'une des pratiques discriminatoires à l'égard des filles les plus répandues au Mali. Bien que l'âge légal du mariage soit fixé à 16 ans pour les filles (18 ans pour les garçons), les résultats de l'enquête MICS (2015) montrent que 16,1% des femmes de 15-49 ans se sont mariées avant l'âge de 15 ans. Chez les femmes de 20-49 ans, près de la moitié (48,9%) s'est mariée avant 18 ans. La prévalence du mariage précoce pour les moins de 15 ans a augmenté de 14% à 16,1% entre 2010 et 2015 selon les MICS. Cette pratique s'observe davantage en milieu rural qu'urbain ; la région de Kayes enregistrant les taux les plus élevés (29% pour les mariages avant 15

⁵⁶ INSTAT, Cellule de Planification et de Statistique Secteur Santé-Développement Social et Promotion de la Famille (CPS/SS-DS-PF) et ICF. 2019. Enquête Démographique et de Santé au Mali 2018. Bamako, Mali et Rockville, Maryland, USA : INSTAT, CPS/SS-DS-PF et ICF.

ans et 66% pour ceux avant 18 ans). Le Mali fait partie des pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre avec les taux de mariage d'enfants les plus élevés (**Error! Reference source not found.**), sachant que le taux de cette région est supérieur à celui de toutes les autres régions du monde. L'entrée précoce des femmes dans la vie conjugale les expose aux risques d'abandon scolaire, et comme le montre la **Error! Reference source not found.**, il existe une forte corrélation entre le mariage des enfants et le niveau d'instruction au Mali, représenté par le taux d'achèvement du premier cycle du secondaire. La réduction des mariages d'enfants aurait des avantages économiques importants pour le Mali, notamment des gains de bien-être découlant de la réduction de la croissance démographique, équivalent à 1,6 milliard USD d'ici 2030⁵⁷.

Figure 12 : Tendances de la prévalence des mariages d'enfants par âge (%)

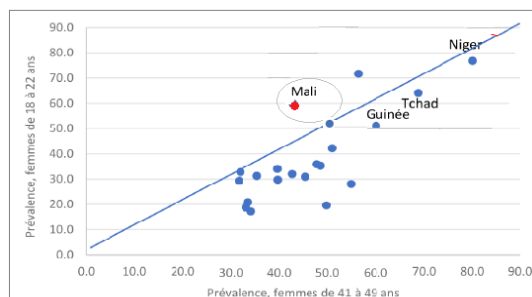
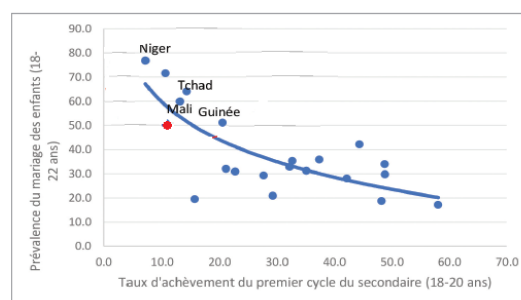


Figure 13 : Corrélation entre le niveau d'instruction et le mariage des enfants (%)



Source: Male and Wodon, 2018⁵⁸

30. A ces discriminations s'ajoute celle sur la répartition des tâches domestiques entre filles et garçons, surtout en milieu rural. Les jeunes filles consacrent 0,6h par jour à la corvée d'eau et 0,2h à celle du bois, comparées à 0,1h pour les jeunes garçons. Par ailleurs, les femmes sont désavantagées en matière de crédit et d'autres services financiers. Malgré l'amélioration sur le nombre de femmes de plus de 15 ans avec un compte bancaire ou mobile (6,91% en 2011 à 25,71% en 2017), il existe toujours un gap entre hommes et femmes de 20 points de pourcentage. Dans le domaine du financement de l'agriculture, il est important de souligner que les femmes ayant accès aux crédits de campagne font moins de 5%⁵⁹. A cela s'ajoute leur faible accès à d'autres ressources productives tel que le foncier pour développer certaines spéculations comme le riz. En 2017 par exemple, les femmes propriétaires de parcelles de riz étaient de 14,71% dans la zone Office riz Mopti et 8% dans la zone Office Riz Ségou⁶⁰.

31. Le Mali est caractérisé par la jeunesse de sa population, surtout en milieu rural. Plus de la moitié de la population (51,34%) est âgée de moins de 15 ans. Cependant, les jeunes sont plus frappés par le chômage et le sous-emploi. En effet, l'offre d'emploi ne peut pas satisfaire la demande au regard des statistiques disponibles. Le nombre d'emplois créés chaque année (44 520 emplois) ne peut absorber la demande (300 000)⁶¹. Selon les estimations, les personnes âgées de 15-24 ans représentent 37% des chômeurs (avec 40% de femmes et 33% d'hommes) et les 25-34 ans font 33% des chômeurs (avec 36% de femmes et 30% d'hommes)⁶². Les chômeurs sont plus présents en milieu rural avec 75,4%, et dans les régions de Koulikoro, Mopti et Sikasso pour des taux respectifs de 19,9%, 15,9% et 15,4%. Les jeunes diplômés sont les plus concernés par le problème du chômage au Mali. Le taux de chômage augmente avec le niveau

⁵⁷ Banque Mondiale. 2018. Réduire les inégalités de Genre au Mali, Tchad, Niger et Guinée. Bilan économique AFCW3. Groupe de la Banque Mondiale, Automne 2018. 66 pages.

⁵⁸ Male, C. et Q. Wodon. 2018. Girls' Education and Child Marriage in West and Central Africa: Trends, Impacts, Costs, and Solutions, Forum for Social Economics, 47(2): 262-74.

⁵⁹ FAO et Commission de la CEDEAO. 2018. Profil National Genre des Secteurs de l'Agriculture et du Développement Rural – Mali. Serie des Evaluations Genre des Pays, Bamako.

⁶⁰ https://budget.gouv.ml/Loi-des-finances-2020/fichiers/pdfs/anb/Etat_V_A-G.pdf

⁶¹ Banque Africaine de Développement. 2020. Perspectives Economiques en Afrique 2020 : Former la main-d'œuvre africaine de demain. 222 pages. <https://www.afdb.org/fr/documents/perspectives-economiques-en-afrique-2020>

⁶² Institut National de la Statistique et AFRISTAT. 2019. Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2017 : Rapport final. Bamako, Mali : INSTAT et AFRISTAT.

d’instruction, 13,1% pour les personnes non-instruites, 18,9% pour celles avec un niveau primaire, 26,5% pour le secondaire et 34% pour le supérieur⁶³.

32. Les jeunes qui travaillent s’activent davantage dans le secteur informel. En effet, parmi les jeunes âgés de 15 à 35 ans, 41,5% des actifs sont occupés dans l’emploi informel. Ils sont plus représentés dans les branches d’activités spéciales des ménages (83,4% des emplois informels de la branche), suivies de celles d’hébergement et de restauration (69,1%), et la branche d’activités financières et d’assurance (65%)⁶⁴. Cependant, face à la précarité des emplois dans le secteur informel, les jeunes se tournent vers la migration qui est plus accentuée chez ceux âgés de 25 à 35 ans. A cela s’ajoute le problème d’accès au foncier, surtout en milieu rural où les jeunes exploitent peu de terres et travaillent généralement dans l’exploitation familiale. Par ailleurs, une enquête réalisée en mai 2020 sur la perception des jeunes sur le COVID-19 montre que 50% des jeunes se disent directement affectée par le COVID-19, dont 18% très sévèrement. Les jeunes de 15-35 ans occupant un emploi informel sont disproportionnellement affectés par la crise du COVID puisqu’ils représentent 69,1% des emplois informels de la branche d’activités hébergement-restauration.
33. Le Mali a adopté une Loi (n°2017-001) portant sur le foncier agricole, qui indique les modalités d’accès aux terres agricoles et priorise la prévention des conflits. Elle accorde une attention particulière aux femmes et aux jeunes, en leur attribuant 15% des aménagements fonciers de l’Etat. Elle a également permis aux femmes et aux jeunes de s’impliquer davantage dans la gestion du foncier et la défense de leurs intérêts dans les instances de décisions. Par exemple, pour opérationnaliser cette loi, des Commissions Foncières Villageoises (COFO) ont été créés dans la région de Kayes, impliquant les femmes et les jeunes, et contribuant à la prévention des conflits fonciers⁶⁵. Ceci est d’autant plus important que les litiges fonciers sont cités comme une des principales causes de conflits et de violence intercommunautaire, surtout au Centre et au Sud du Mali. Une autre mesure de discrimination positive est relative à l’augmentation de la représentation des femmes dans les commissions foncières, les femmes rurales en particulier. Une des innovations de cette Loi réside dans la décentralisation de la gestion foncière et la création d’institutions foncières locales avec lesquelles les autorités coutumières doivent ‘composer’⁶⁶. Aussi, la Loi reconnaît le droit aux communautés rurales de posséder collectivement certaines terres et dont la gestion reposerait sur les coutumes et les traditions existant dans ces communautés. Une telle disposition pourrait constituer une limite à la sécurité foncière des femmes puisqu’elles sont désavantagées par le caractère discriminatoire inhérent à certaines coutumes et traditions⁶⁷. Cependant, malgré les dispositions juridiques, les femmes continuent d’être désavantagées comparées aux hommes. Selon l’EAC-I 2017, dans la plupart des régions, les terres gérées par des femmes ont des dimensions trois fois plus petites que les dimensions moyennes des exploitations agricoles dans ces régions. De plus, les femmes chef de ménage possèdent des terres qui sont environ plus de deux fois petites que les chefs de ménage homme de la même classe d’âge : 4,36 ha cultivés par les chefs de ménage hommes de moins de 30 ans, contre 1,45 ha pour les femmes de cette classe d’âge⁶⁸.

1.1.6. Groupes marginalisés et peuples autochtones

34. Parmi les groupes marginalisés figurent les ethnies minoritaires, les personnes vivant avec un handicap et les personnes déplacées. Avec la crise de 2012, le Mali a connu d’importants déplacements de populations aussi bien à l’intérieur qu’à l’extérieur du pays. Le nombre total de personnes déplacées internes (PDI) a significativement augmenté en

⁶³ République du Mali. 2018. Rapport National Volontaire sur la Mise en Œuvre des Objectifs de Développement Durable. Forum Politique de Haut Niveau sur le Développement Durable, New York, Juillet 2018.

⁶⁴ Institut National de la Statistique et AFRISTAT. 2019. Enquête Régionale Intégrée sur l’Emploi et le Secteur Informel, 2017 : Rapport final. Bamako, Mali : INSTAT et AFRISTAT.

⁶⁵ https://www.ipar.sn/IMG/pdf/note_de_capitalisation_-_gouvernance_du_foncier_dans_le_bassin_du_fleuve-srb_fao_ipar.pdf.

⁶⁶ FAO et Commission de la CEDEAO. 2018.

⁶⁷ <https://www.iisd.org/blog/une-nouvelle-loi-pour-s-curiser-les-terres-au-profit-des-paysans-maliens>.

⁶⁸ République du Mali. 2019. Agriculture et sources de revenu au Mali : Etat des lieux à partir des données de l’EAC-I 2017. Ministère de l’Agriculture, Ministère de l’Élevage et de la Pêche, Ministère de la Population et de l’Aménagement du Territoire. Septembre 2019.

un an, passant de 47 700 en janvier 2018 à 123 500 en janvier 2019 ; le pays n'ayant pas enregistré un chiffre aussi élevé depuis 2015⁶⁹. En raison de la recrudescence des violences dans les régions du centre, le nombre de PDI s'est élevé à 187 139 en septembre 2019. L'augmentation de la population déplacée s'explique par des violences variées dans les régions de Mopti, Ségou, Tombouctou, Gao et Ménaka et la bande frontalière Mali-Burkina Faso. La population déplacée est majoritairement composée de femmes (54%) et d'enfants de moins de 18 ans (53%), et les cinq régions qui abritent le plus grand nombre de PDI sont Mopti (61 083), Gao (53 380), Ségou (24 291), Tombouctou (22 641) et Ménaka (16 430)⁷⁰.

35. Le Mali compte plus de deux millions de personnes en situation de handicap, selon un rapport conjoint de l'OMS et de la Banque Mondiale. Bien que des droits soient reconnus aux personnes handicapées, avec la Loi n° 2018-027 du 12 juin 2018⁷¹ relative aux droits des personnes vivant avec un handicap, elles font face à des difficultés pour accéder aux services sociaux de base et saisir des opportunités d'emploi. Depuis 2012, le recrutement à titre exceptionnel des personnes handicapées n'a plus été fait, d'où le nombre croissant des diplômés chômeurs handicapés sur le marché de l'emploi⁷². Le handicap (16,1%), l'ethnicité (18,5%), le genre/ sexe (17,8%) et la situation socio-économique (35,9%) sont les sources de discrimination les plus citées par les maliens d'après les résultats de l'enquête régionale intégrée sur l'emploi et le secteur informel. Par ailleurs, les plus grands groupes autochtones sont les Touaregs, les Songhais, les Peuls et les Arabes, et qui sont principalement dans les régions situées au Nord du Mali⁷³. Malgré le vote du Mali à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, l'Etat malien ne reconnaît pas sur son territoire des autochtones au sens de cette déclaration et à celui de la Convention 169 de l'OIT.

36. Le travail des enfants constitue un problème majeur au Mali. Selon l'enquête MICS 2015, le pourcentage d'enfants âgés de 5 à 17 ans impliqués dans le travail des enfants est de 56%, et dont la majorité (42%) s'y adonne dans des conditions dangereuses. Le phénomène touche davantage le milieu rural (61%) que le milieu urbain (34%) ; et les garçons sont plus concernés comparés aux filles (59% contre 52% respectivement). En tenant compte des conditions dangereuses, les proportions d'enfants travaillant dans de telles conditions sont de 47% pour les garçons contre 37% pour les filles ; et au regard de la zone de résidence ces proportions sont de 46% en milieu rural contre 25% en milieu urbain. Le travail des enfants est prépondérant pour certaines classes d'âges, notamment les 15-17 ans avec 69% d'entre eux qui travaillent (62% dans des conditions dangereuses), suivis des 12-14 ans avec 64% concernés par le travail des enfants (52% dans des conditions dangereuses) et des 5-11 ans avec 49% qui sont des enfants travailleurs (33% dans des conditions dangereuses). Les régions les plus concernées, avec plus de trois enfants sur cinq concernés par le phénomène, sont Sikasso (67%), Koulikoro (65%) et Kayes (64%) où prédominent l'orpaillage traditionnel et l'agriculture. Il est important de souligner que le Mali a ratifié des Conventions internationales relatives à cette question, notamment les Conventions 138 et 182, en plus de mettre en place une législation nationale. Le Mali dispose d'un Programme national de lutte contre les pires formes de travail des enfants depuis 2006, qui a pour objectif principal d'empêcher l'engagement des enfants dans les pires formes de travail, et de mettre en œuvre des mesures visant à retirer, protéger et assurer la réinsertion socio-économique des enfants. Le FIDA, dans le cadre de ses activités et en tant que membre du Partenariat international pour la coopération sur le travail des enfants dans l'agriculture (PCCLA), se conformera aux différents règlements et explorera des partenariats stratégiques avec des organisations qui ont un avantage comparatif, comme la FAO et l'OIT. Tous les contrats avec des contractants, des fournisseurs et d'autres tiers à financer sur les fonds du FIDA

⁶⁹ https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/bih_jan_fev_210319_f_0.pdf.

⁷⁰ Direction Nationale du Développement Social (DNDS). 2019. Matrice de Suivi des Déplacements (DTM). Rapport DTM Septembre 2019. République du Mali, OIM, UNHCR.

⁷² <http://malijet.co/societe/repression-des-personnes-handicapees-la-solidarite-de-mme-sy-kadiatou-sow>.

⁷³ <https://www.iwgia.org/en/mali.html>.

comprendront des dispositions interdisant le travail des enfants et favorisant le travail décent.

1.1.7. Ciblage et Groupes cibles

37. Les collectivités territoriales ont des attributions et des compétences dans les domaines de la protection de l'environnement, de préparation des plans d'aménagement et d'occupation de l'espace, la gestion domaniale et foncière, l'organisation des activités agricoles, sylvicoles et pastorales. En effet, il a été recommandé en 2012 suite à la revue de l'OIE que les futures interventions du FIDA devraient être basées dans les régions du Sud du Mali où la prévalence de la pauvreté et la densité de population sont supérieures à la moyenne nationale et où le potentiel de développement agricole est plus important. Ainsi, le FIDA maintiendra l'orientation régionale et continuera à cibler les régions présentant les taux de pauvreté les plus élevés et, au sein de chacune d'entre elles, les communautés les plus pauvres (ou poches de pauvreté). Les critères de ciblage des zones d'intervention seront principalement basés sur le niveau de pauvreté, la vulnérabilité des populations, la densité démographique mais aussi l'existence d'un potentiel pastoral et agroécologique. Ces facteurs seront combinés à d'autres paramètres comme contraintes naturelles liées au milieu biophysique et d'autres contraintes structurelles (durée de la période de soudure, enclavement de la zone, absence de voies d'accès, système de gestion foncière). Le ciblage géographique tiendra aussi compte des potentialités de production et de diversification, ce qui permettra de créer des pôles de croissance agricole.
38. Selon le classement de la moyenne collective des politiques relatives à l'inclusion sociale/équité par l'EPIN en 2018, le Mali est à 3,1 point sur une échelle de 6. Ainsi, pour mieux atteindre les groupes les plus pauvres et les plus vulnérables tout en assurant une bonne prise en compte d'un équilibre entre les hommes et les femmes, le FIDA travaillera certes dans une perspective de développement économique régionale mais à travers les mécanismes et paramètres suivants : (i) ciblage des activités viables et porteuses de croissance et susceptibles d'attirer les personnes pauvres et vulnérables (les cultures vivrières, les produits horticoles, l'élevage du petit ruminant, l'exploitation des ressources forestières à travers les produits de cueillettes, etc.), (ii) booster l'offre d'emploi en milieu rural en soutenant les PME des jeunes et des femmes, (iii) une offre diversifiée de services d'appui financiers et non financiers avec des conditions accessibles aux populations pauvres, (iv) l'appui à la transformation des produits agricoles pour soutenir le développement de la chaîne de valeur et produire plus de richesses, (v) le renforcement des capacités des producteurs sur les technologies agricoles et l'appui institutionnel aux organisations d'agriculteurs sur divers aspects du plaidoyer, de la gouvernance, de la professionnalisation des filières ; ce qui permettra une meilleure prise en compte des besoins et préoccupations des paysans pauvres et de leur faciliter l'accès aux services et aux débouchés.
39. **Groupes cibles :** Les interventions du FIDA prendront en compte les spécificités et potentialités régionales et appuieront les priorités définies dans les plans de développement régionaux. De nouvelles régions ou zones d'intervention seront sélectionnées conjointement avec le gouvernement selon les critères définis ci-dessus. Il s'agira de cibler les populations rurales les plus pauvres et les plus vulnérables, en accordant une attention particulière aux femmes et aux jeunes ruraux vulnérables. Ainsi, seront concernés en priorité les groupes suivants : les petits paysans pauvres répondants aux critères ci-dessus définis : les agriculteurs exploitants des superficies inférieures ou égales à 5 ha, les éleveurs des petits ruminants, les aviculteurs, les horticulteurs, etc. Il sera aussi privilégié dans le ciblage les groupes d'individus ou les chefs de ménages présentant des handicaps physiques ou appartenant à des groupes sociaux défavorisés ou marginalisés. Aussi, les projets qui seront soutenus par le FIDA intégreront des activités et des approches qui tiennent compte des contraintes de temps et de travail des femmes rurales et seront attrayantes pour les jeunes ruraux.

1.2. Contexte environnemental et climatique : tendances et implications

1.2.1. Défis environnementaux et impacts sur le développement agricole et la pauvreté rurale

1.2.1.1. Géographie, végétation et zones agro-climatiques

40. Le Mali est un pays Sahélien, enclavé d'Afrique de l'Ouest, d'une superficie d'environ 1 242 248 km² et dont les deux tiers sont occupés par le désert. Il partage ses frontières avec l'Algérie au nord et au nord-est, le Niger à l'est, le Burkina Faso au sud-est, la Côte d'Ivoire au sud, la Guinée et le Sénégal au sud-ouest, la Mauritanie à l'Ouest. Le Mali est un pays plat relevé sur ses bords, dont la plus grande partie correspond à la cuvette du Niger. Le relief peu marqué est composé de plaines et de bas plateaux qui dépassent rarement les 350m. Le point culminant se trouve au Mont Hombori Tondo (1 555m), situé non loin de la frontière avec le Burkina Faso, et l'altitude moyenne est de 500 mètres.
41. Le Mali possède quatre grandes zones agro-climatiques, notamment la zone Subsaharienne et Saharienne, la zone Sahélienne, la zone Soudanienne et la zone Soudano-Guinéenne. La *zone saharienne*, ou zone désertique, occupe 51% de la superficie totale et couvre la partie septentrionale du pays. Elle est caractérisée par des précipitations inférieures à 200mm par an et de grands écarts de températures entre le jour et la nuit. La couverture végétale de cette zone est faible, et on y trouve des steppes épineuses. L'agriculture oasisienne et l'élevage de camelins et petits ruminants y sont essentiellement pratiqués. La *zone sahélienne*, qui occupe l'essentiel du Delta intérieur du Niger (DIN), a une pluviométrie comprise entre 200 et 600 mm/an et un couvert végétal variant de la steppe au nord à la savane au sud. Le DIN, avec plus de 4000 millions d'hectares, est la troisième plus grande zone humide RAMSAR du monde. Avec d'importantes zones inondables, les cultures irriguées et/ou de décrue s'y développent, de même que la pêche. L'élevage des bovins, ovins, caprins et camelins s'y pratique également. La couverture végétale de la zone est dominée par les prairies aquatiques à graminées vivaces et des steppes arbustives. La *zone soudanienne* couvre 17,5% du territoire et les précipitations sont comprises entre 600 et 1200 mm/an. Elle occupe le centre du pays, et constitue une zone agricole où les principales productions sont les cultures vivrières (mil, sorgho, riz, maïs, etc.) et les cultures industrielles (arachide, coton, canne à sucre, etc.). Cette zone connaît de plus en plus la transhumance. Elle constitue une zone de refuge avec une tendance à la sédentarisation des éleveurs et des troupeaux. Sa végétation est caractérisée par une mosaïque de savanes qui renferment par endroits des forêts claires et des forêts galeries. La *zone soudano-guinéenne* enregistre des précipitations variant entre 1200 et 1500 mm/an. Elle est caractérisée par une savane boisée et des forêts, et elle est peu propice à l'élevage. Par contre, elle est caractérisée par une importante production de tubercules, de fruits et de céréales. Cette zone concerne l'extrême sud et sud-ouest du pays, notamment les régions de Sikasso et de Kayes, précisément dans le cercle de Kita. Le **Error! Reference source not found.** résume les caractéristiques des zones susmentionnées.

Tableau 1 : Zones agroécologiques du Mali

Zones agroécologiques	Localisation	% du territoire	Pluviométrie (mm/an)	Principales cultures et cheptel
Zone Saharienne	Nord	51	< 200	<i>Cheptel</i> : bovins, ovins, caprins, chameaux <i>Cultures</i> : riz et blé
Zone Sahélienne	Centre	26	250-550	<i>Cheptel</i> : bovins, ovins, caprins, chameaux <i>Cultures</i> : riz, blé et légumes
Zone Soudanienne	Sud	12	600-1200	<i>Cheptel</i> : volaille, bovins, ovins, caprins, abeille <i>Cultures</i> : Sorgho, millet, riz, blé, pois, oignons, arachides, patates douces, tomates, fonio (un grain), maïs, haricots, pommes de terre, mangue, agrumes, arachide, noix de cajou, karité, néré (caroube africaine), canne à sucre
Zone Soudano-guinéenne	Extrême Sud	11	> 1200	<i>Cheptel</i> : bovins, ovins, caprins, abeilles <i>Cultures</i> : mangue, pêche, millet, sorgho, fonio, maïs, riz, haricots, pommes de terre, arachide, noix de cajou, karité, néré, oignon, coton

Source: République du Mali, 2013

1.2.1.2. Sols et hydrographie

42. Les principaux types de sols que l'on rencontre au Mali sont les sols faiblement ferrallitiques, les sols ferrugineux tropicaux, les sols subarides, les sols peu évolués, les sols hydromorphes et les vertisols. Les *sols faiblement ferrallitiques* couvrent 2 millions d'hectares, soit 1,6% du territoire, et sont localisés dans l'extrême sud du Mali. Ils ont une fertilité modérée, mais qui est en partie compensée par leur profondeur. Les *sols ferrugineux tropicaux* occupent plus de 17,3 millions d'ha, soit 13,9% du territoire, et dominent dans la zone soudanienne et sur la majorité de la zone sahélienne. Bien qu'étant fertiles, ces sols sont vulnérables à l'érosion et à l'acidification. Les *sols hydromorphes* et les *vertisols* couvrent 5% du territoire, ils présentent une bonne aptitude agricole et prédominent dans les dépressions et cuvettes surtout dans la zone du Delta du Niger. Les *sols subarides* représentent 34% du territoire et sont rencontrés dans les zones soudanienne nord et sahélienne sud. Les sols peu évolués de la zone sahélienne nord et désertique, couvrant 35% du territoire, sont faiblement pourvus en matière organique et particulièrement sensibles à l'érosion (hydrique et éolienne). De manière général, les sols connaissent une dégradation importante, ce qui constitue un facteur limitant à l'augmentation de la productivité agricole. Le processus de dégradation des sols entraîne la mise en culture de nouvelles terres moins fertiles et le déboisement, accentuant ainsi l'érosion (de 10 à 25 tonnes par km² par an selon la FAO) et la désertification⁷⁴.
43. Le Mali dispose d'un important potentiel hydraulique au regard de son réseau hydrographique⁷⁵. Ce réseau est composé de bassins fluviaux, notamment celui du Niger qui s'étend sur 300 000 km² du Sud-Ouest au Nord-Est, celui du Sénégal à l'Ouest sur 155 000 km², et de la Volta au Sud-Est sur 15 392 km² représentée par le Sourou (affluent de la Volta Noire- Mouhoun). S'agissant des *eaux de surface*, l'essentiel des ressources pérennes (dont l'écoulement est estimé à 50km³/an) est fourni par les fleuves Sénégal et Niger, et leurs affluents. Le Fleuve Niger est l'un des plus grands fleuves d'Afrique d'une longueur de 4 200 km, dont 1 700 km se trouvent au Mali, et qui a comme principaux affluents le Bani et le Sankarani. Le Fleuve Sénégal, d'une longueur de 1750 km dont environ 850 km au Mali, a comme principaux affluents le Falémé, le Bafing, le Bakoye et le Baoulé. Les eaux de surface pérennes contribuent à 10% voire 15% en volume à l'alimentation en eau des populations ; les eaux souterraines et dans une moindre mesure les eaux de surface non pérennes couvrant le reste des besoins. Les eaux de surface non pérennes, estimées à 15 milliards de m³ environ, contribuent aussi à l'alimentation en eau des populations mais surtout du bétail. Quant aux *ressources en eaux souterraines*, le pays compte 9 systèmes aquifères, et elles sont estimées à 2 700 milliard de m³ de réserves statiques avec un taux de renouvellement de 66 milliards de m³ par an. Ces ressources représentent la principale source en eau potable des populations.

1.2.1.3. Secteurs du développement rural : Agriculture, Elevage, Foresterie et Pêche

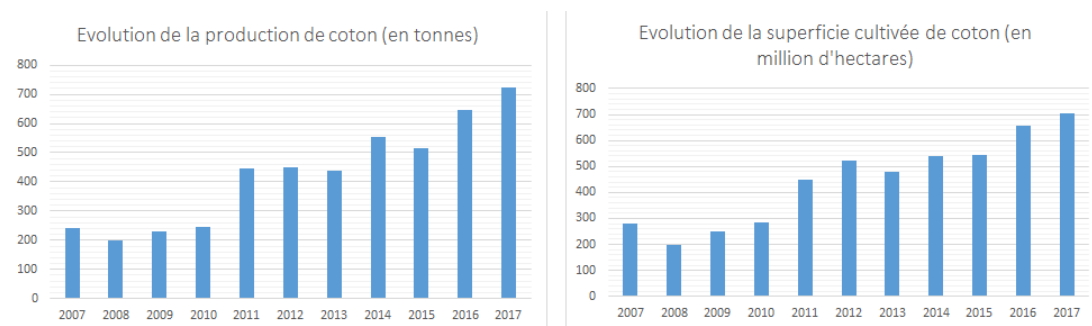
44. Le Mali est un pays essentiellement agricole, au regard de la contribution de ce secteur à la génération de revenus, à la sécurité alimentaire et à l'économie nationale. L'agriculture et l'élevage assurent près de 80% de l'emploi et contribuent à près de 40% du PIB. On compte 74% de ménages agricoles au Mali. Les différences par genre montrent que les ménages dirigés par les hommes sont à 75% agricoles ; tandis que les ménages dirigés par les femmes sont plus équitablement répartis entre activités agricoles (44%) et non agricoles (56%). Selon l'enquête agricole intégrée aux conditions de vie des ménages 2017/2018, les exploitations agricoles au Mali ont une superficie moyenne d'environ 7 hectares. Cette superficie est plus importante dans les régions de Koulikoro (10,64 ha) et Mopti (7,04 ha), comparées à Kayes (4,04ha), Tombouctou (1,26ha) et Gao (1,41 ha).
45. Le coton est la principale culture industrielle que l'on retrouve surtout dans les régions de Sikasso et la partie méridionale des régions de Kayes et Koulikoro. Il contribue

⁷⁴ <http://aedd.gouv.ml/wp-content/uploads/2017/07/Mali-pour-la-mobilisation-de-financements-rapides.pdf>.

⁷⁵ Les données de cette section sur les ressources en eau sont tirées de la Politique Nationale de l'Eau du Mali et du Plan d'Action National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau.

à 40% des revenus de la population rurale, 22% des recettes d'exportations et 12% des recettes du budget de l'Etat⁷⁶. La chaîne de valeurs coton est gérée à tous les niveaux par la Compagnie Malienne de Développement des Textiles (CMDT), qui assure 95% de la production de coton et effectue toutes les opérations de transformation et de commercialisation à travers les usines de coton. La production cotonnière, ainsi que la superficie cultivée, ont connu un accroissement régulier entre 2007 et 2017 (**Error! Reference source not found.**). Parmi les cultures céréalières, le riz occupe une place importante, représentant 19% de la production et couvrant 76% de la demande. Les autres céréales de base sont le mil, le sorgho, le maïs et le fonio qui sont pour l'essentiel autoconsommées. En effet, 80,8% des ménages produisent des céréales pour leur autoconsommation ; le riz et le fonio étant les céréales les plus consacrées à la vente selon l'Enquête Agricole de Conjoncture de 2017⁷⁷. En outre, les résultats de cette enquête montrent que le riz est la culture qui génère le plus de revenus par hectare de terre cultivée mais elle est également la plus coûteuse en termes d'investissements. Par ailleurs, le Mali dispose d'un important potentiel en terres arables (6,4 million d'hectares), dépassant des pays voisins comme le Sénégal (3,2 million d'hectares) et la Côte d'Ivoire (2,9 million d'hectares). Sur les 2,2 million d'hectares de terres potentiellement irrigables, 566 500 hectares sont considérées comme facilement aménageables à partir des ressources en eau de surface pérenne⁷⁸.

Figure 14 : Evolution de la production et de la superficie cultivée de coton (2007-2017)



Source: Données Ministère Agriculture

46. L'élevage reste un secteur important, le Mali étant le deuxième pays de la sous-région après le Nigéria au regard de son cheptel. Il représente la troisième source d'exportation du pays après l'or et le coton. L'élevage contribue au revenu des ménages pour 80% dans les systèmes pastoraux et 18% dans les systèmes agro pastoraux⁷⁹. Selon les statistiques de la DNPIA⁸⁰, le cheptel est estimé en 2018 à 11 758 377 de bovins, 18 270 000 d'ovins, 25 224 990 de caprins, 1 216 758 de camelins, 1 121 898 d'ânes, 572 730 d'équins et 85 150 de porcins. Sur les 30 millions d'hectares de pâturages disponibles, environ le tiers seulement est exploité à cause surtout de l'accès limité à l'eau, ainsi que les dommages causés par les feux et les effets de l'érosion des parcours⁸¹. Il existe trois systèmes de production concernant le bétail : (i) un premier qui se caractérise par des systèmes pastoraux nomades en saison sèche, basés sur la transhumance dans le nord du pays et à Mopti ; (ii) un système agropastoral sédentaire extensif avec une faible productivité du bétail et (iii) un système d'élevage semi-intensif reposant principalement sur l'embouche bovine. Les effectifs de bétail les plus importants se retrouvent dans les régions de Kidal, Kayes, Sikasso, Gao et Mopti. Parmi les défis qui touchent le secteur figurent la faible productivité, la baisse progressive de la fertilité des sols, les pertes de récoltes et pertes post récoltes, les problèmes de disponibilité en eau,

⁷⁶ https://unctad.org/meetings/en/Presentation/MYEM2019_Issa_Idrissa_Ma%C3%AFga_15042019.pdf.

⁷⁷ République du Mali. 2019. Agriculture et sources de revenu au Mali : Etat des lieux à partir des données de l'EAC-I 2017. Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Élevage et de la Pêche, Ministère de la Population et de l'Aménagement du Territoire. Septembre 2019.

⁷⁸ FAO. 2015. AQUASTAT Profil de Pays – Mali. <http://www.fao.org/3/ca0200fr/CA0200FR.pdf>.

⁷⁹ FAO et ECOWAS. 2017. Revue des filières bétail/ viande et lait et des politiques qui les influencent au Mali. <http://www.fao.org/3/a-i5269f.pdf>.

⁸⁰ Statistiques de la Direction Nationale des Productions et des Industries Animales, Rapport Annuel 2018.

⁸¹ USAID. 2018. Developing Local Extension Capacity Project. 2018. Mali: In-depth Assessment of Extension and Advisory Services. USAID.

- les marchés sous-développés, et la vulnérabilité au changement climatique. A cela s'ajoutent la dégradation des parcours naturels, l'occupation anarchique des passages d'animaux, les maladies animales, la faiblesse et la non-conformité des infrastructures de production animale et de santé animale, la prédominance de modes d'élevage extensifs traditionnels, la faible capacité des acteurs des filières bétail-viande et lait.
47. Le Mali est doté d'un potentiel important en ressources halieutiques et il fait partie des premiers pays producteurs de poissons d'eau douce. Le potentiel de production de poissons est de plus de 180 000 tonnes par an, l'essentiel provenant du Delta Intérieur du Niger, et les ressources en terres aménageables pour l'aquaculture sont évaluées à 895 000 hectares. Cependant, le financement public annuel pour la pêche et l'aquaculture représente seulement 10% des dépenses agricoles et moins de 2% du budget national⁸². Des efforts ont été entrepris pour le développement du secteur en termes d'aménagement de pêcheries, d'intégration agriculture-pêche et de développement de l'aquaculture et de la pisciculture. Cependant, la pêche reste confrontée à un certain nombre de contraintes d'ordre techniques, infrastructurelles, financières et environnementales. Sur le plan environnemental, l'ensablement du lit des fleuves et le comblement des mares posent des problèmes à la pratique de la pêche. Il a été noté une réduction des productions halieutiques durant les années sèches résultant de la diminution des surfaces inondées dans le delta central avec les épisodes de sécheresse et l'assèchement des bas-fonds, mares et lacs. A cela s'ajoutent l'érosion des berges et la prolifération des plantes aquatiques envahissantes au niveau du Delta intérieur du Niger et en aval de Bamako. A cause de sa dépendance au débit des fleuves, la pêche est vulnérable à la hausse des températures.
48. La foresterie joue un rôle important pour l'économie nationale ; avec une contribution du sous-secteur de la forêt de 7,2% au PIB national d'après l'INSTAT. La filière bois-énergie qui est le principal contributeur a apporté 20 milliards de FCFA en 2017. Selon la Politique Forestière Nationale (2017), la demande croissante en bois de chauffe et charbon de bois a créé un grand nombre d'emplois et a fait du commerce du bois-énergie la deuxième source de revenus des agriculteurs vivant dans un rayon de 200 km autour de Bamako et de 150 km autour de Ségou. Outre les ressources ligneuses, les Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL) sont également importants pour les ménages qui les exploitent pour la pharmacopée traditionnelle et l'autoconsommation. La production de PFNL a plus de doublé entre 2014 et 2017, passant à près de 5 millions de kg tous produits confondus, et leur exportation aura évolué de 0,46 à 2,46 milliards de FCFA entre 2012 et 2016⁸³. Les formations naturelles productives sont surtout au Sud du pays dans les zones humides soudano-guinéennes et guinéennes. Cependant, les formations ligneuses qui occupent 37,7 millions d'hectares du territoire national connaissent une décroissance rapide. Les superficies forestières estimées à 10,1% de la superficie totale du pays en 2008 ne cessent de diminuer. Plus de 500 000 hectares disparaissent chaque année à cause des prélèvements de bois, les feux de brousse et les défrichements agricoles⁸⁴. Pour satisfaire les besoins en bois-énergie du district de Bamako seulement, il faut déboiser annuellement l'équivalent d'environ 120 000 hectares de savane arborée selon le Profil Environnemental du Mali de 2018. Ce qui correspond à près d'un quart de la déforestation annuelle estimée au niveau national.
49. Les défis environnementaux auxquels le Mali fait face sont entre autres la déforestation, les menaces sur les cours, l'érosion et l'appauvrissement des sols, les changements climatiques, la mauvaise gestion des déchets et la surexploitation des ressources naturelles. Les feux de brousse, le surpâturage dû à l'élevage extensif et la transhumance entraînant la coupe abusive expliquent les tendances à la dégradation des terres. D'autres facteurs sous-jacents à ces tendances à la dégradation des terres sont la baisse de la productivité agricole, due à la faible utilisation des intrants, la salinisation

⁸² USAID. 2018. Developing Local Extension Capacity Project. 2018. Mali: In-depth Assessment of Extension and Advisory Services. USAID.

⁸³ SIFOR-Mali. 2019. Stratégie de communication dans le domaine du changement climatique et des forêts au Mali. Bamako, Septembre 2019. http://sifor-mali.net/v2/download/strategie_de_communication/Strategie-de-communication-dans-le-domaine-du-Changement-climatique.pdf.

⁸⁴ SIFOR-Mali. 2019.

des sols et la variabilité des précipitations. En conséquence, les producteurs sont susceptibles d'adopter des pratiques culturales non durables, notamment l'agriculture extensive, pour augmenter les productions agricoles. Les hotspots de la dégradation des terres où des tendances négatives sont observées sont situés dans les zones sahélienne, soudanienne, guinéenne et le delta intérieur du fleuve Niger⁸⁵. Entre 2000 et 2015, il a été noté un taux de 6,8% en termes de tendances à la dégradation des terres observées d'après le rapport national NDT. A cela s'ajoutent un déclin de productivité affectant plus de 22 000 km² sur la période 2000-2013 et une perte de carbone estimée à près de 570 000 T entre 2000 et 2015. Par ailleurs, les cultures irriguées sont contraintes par les problèmes de lessivage et d'alcalinisation des sols, la prolifération des plantes envahissantes et la gestion non durable des ressources en eau.

50. Les feux de brousse détruisent des millions d'hectares, passant de 4 460 000 ha à 5 350 000 ha entre les campagnes 2015-2016 et 2016-2017 selon les statistiques de la DNEF. L'analyse par région montre que Kayes, Koulikoro, Sikasso et Ségou sont les plus touchées. Entre 2005 et 2016, Kayes représentait 57% des superficies forestières brûlées au niveau national, suivi de Koulikoro avec 21%. Les feux de brousse fréquents représentent une grande menace pour le disponible fourrager pour assurer l'alimentation du cheptel. L'occurrence de ces feux de brousse est plus élevée durant les mois de novembre et janvier, avec respectivement 50% et 20% des superficies forestières brûlées, suivi du mois de décembre avec 10% des superficies brûlées⁸⁶.
51. Pour restaurer les terres déjà dégradées, des mesures sont prises au niveau national. Elles consistent entre autres à réduire de 25% à l'horizon 2030, la déforestation annuelle, soit une baisse de 125 000 ha, d'accroître la superficie forestière de 10% entre 2015 et 2030 (soit 200 000 ha environ) grâce à la reforestation et l'afforestation, de diminuer de 50% la superficie des forêts, terres cultivées et pâturages affectée par un déclin de la productivité nette des terres (soit environ 1 000 000 ha d'ici à 2030). Ces mesures devraient permettre au Mali d'atteindre la neutralité en 2030 comme souligné dans le rapport national « NDT » Mali.

1.2.2. Défis climatiques et impacts sur le développement agricole et la pauvreté rurale

1.2.2.1. Climat, températures et précipitations

52. Le climat du pays est de type tropical, caractérisé par une longue saison sèche qui dure neuf mois (octobre-juin) au nord et six mois au sud (novembre-avril), et une saison humide d'une durée de trois mois au nord et six mois au sud. Les régions du sud sont plus humides, et la majeure partie du pays est aride (*voir section sur géographie, végétation et zones agro climatiques*). Le climat est également caractérisé par une pluviométrie avec une grande variabilité inter annuelle et intra-saisonnière.
53. Les températures sont élevées sur l'étendue du territoire national, avec des maximales pouvant atteindre 51°C en mai, des minimales avoisinant 10°C en janvier, et une température moyenne annuelle de 28°C. Il existe des variations temporelles et régionales des températures, la moyenne la plus élevée étant observée au nord et la plus faible au sud. Il en est de même pour les précipitations dont les maximales concernent les régions du sud et les minimales les régions situées plus au nord (*voir section sur géographie, végétation et zones agro climatiques*).

1.2.2.1.1. Tendances climatiques observées

54. D'après les tendances climatiques, on note une augmentation des températures moyennes annuelles de 0,7°C depuis 1960, soit 0,15°C en moyenne par décennie. Le taux d'augmentation est plus rapide durant la saison chaude et sèche. Bien que la

⁸⁵ République du Mali. 2020. Programme de définition des cibles nationales de la Neutralité de dégradation des terres (PDC/NDT) : Rapport National « NDT » Mali. Direction Nationale des Eaux et Forêts. Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable. Février 2020. https://knowledge.unccd.int/sites/default/files/ldn_targets/2020-03/Mali%20LDN%20TSP%20Country%20Report%20_0.pdf.

⁸⁶ SIFOR, 2016.

fréquence des journées considérées comme chaudes n'ait pas significativement augmenté dans la plupart des saisons, la fréquence des nuits chaudes a augmenté de manière significative dans toutes les saisons sauf entre décembre et février avec une moyenne de 55 entre 1960 et 2003. La fréquence des jours froids a diminué significativement en été, et il en est de même pour celle des nuits froides qui a diminué de manière significative pendant toutes les saisons sauf en hiver. D'après la Troisième Communication Nationale, la température moyenne augmente du sud vers le nord, i.e. des zones humides vers celles désertiques. Les tendances de fréquence de pluies sont moins claires, mais celles de fréquence d'épisodes de précipitations extrêmes sont positives et statistiquement significatives dans les régions de savane semi-aride et de savane tropicale⁸⁷. Il a été constaté une baisse de 20% de la pluviométrie entre 1951 et 2000, un déplacement des isohyètes de 200 km vers le Sud, et une disparition de l'isohyète 1200 mm sur la carte du Mali⁸⁸. Par ailleurs, le Mali est vulnérable aux événements climatiques extrêmes telles que les sécheresses et les inondations. Les zones urbaines et celles situées le long du Delta du Niger sont exposées aux inondations, alors que la partie nord des régions de Kayes, Koulikoro, Ségou, et Mopti ainsi que la partie nord du pays sont plus vulnérables aux sécheresses. Entre 1980 et 2014, près de 7 millions d'individus ont été affectés par 28 sécheresses et inondations ; le coût économique des événements climatiques extrêmes étant évalué à 140 million de USD⁸⁹.

1.2.2.1.2. Projections climatiques

55. Pour l'horizon 2100, les projections révèlent une augmentation des températures de 3°C et une diminution de la pluviométrie de 22% par rapport à la normale sur l'ensemble du territoire selon la Contribution Prévue Déterminée au niveau National (CPDN). Les projections de la Banque Mondiale sur la hausse des températures sont plus préoccupantes. Les températures annuelles moyennes devraient augmenter de 1,2°C à 3,6°C en 2060, et de 1,8°C à 5,9°C à l'horizon 2090, et le taux de réchauffement devrait être le même quelle que soit la saison⁹⁰. Pour toutes les localités du pays, il est prévu une diminution de la pluviométrie de 2020 à 2100, qui se traduirait par un déplacement des isohyètes vers le sud, et une augmentation des températures sur la même période (cf. [Tableau 2](#)). A partir de l'horizon 2025, des sécheresses devraient survenir durant la première moitié de l'hivernage, i.e. entre mai et juillet. Comme souligné dans la CPDN, la température maximale qui était de 30,5°C durant la période très humide de juillet entre 1961-1990 serait de 32,5°C en 2050 pour le même mois, et l'occurrence des températures supérieures à cette valeur serait de 40%. En 2100, cette température devrait atteindre 34,5°C avec une occurrence des températures supérieures à cette valeur de 36%. Le nombre de jours chauds et de nuits chaudes devrait augmenter dans tout le pays de 18-38% et 23-40% en 2060, avec un taux d'augmentation qui devrait être plus rapide dans le sud⁹¹.

⁸⁷ Banque Africaine de Développement - BAD. 2018. Profil National de Changement Climatique. Octobre 2018.

⁸⁸ Ministère de l'Environnement et du Développement Durable- MEDD. 2018, Plan d'Investissement pour une Economie Verte et Résiliente aux Changements Climatiques pour le Mali : Rapport final. AEDD, Sahel Eco, GCF, Décembre 2018.

⁸⁹ World Bank. 2019. Climate Smart Agriculture Investment Plan- Mali. World Bank Group, Initiative AAA, CIAT, CGIAR CCAFS. Novembre 2019. <http://documents1.worldbank.org/curated/en/891521574885114479/pdf/Climate-Smart-Agriculture-Investment-Plan-for-Mali.pdf>.

⁹⁰ https://climateknowledgeportal.worldbank.org/sites/default/files/2018-10/wb_qfdr climate change country profile for MLI.pdf.

⁹¹ https://climateknowledgeportal.worldbank.org/sites/default/files/2018-10/wb_qfdr climate change country profile for MLI.pdf.

Tableau 2: Projections sur les températures et la pluviométrie à l'horizon 2100

Années	2020	2025	2030	2050	2100
Diminution de la pluviométrie (perte en %)	1 à 5	2 à 6	5 à 8	5 à 10	22
Augmentation des températures	0,5°C	1°C	1,5°C	1,7°C	3°C

Source: CPDN⁹²

56. Le Mali est un des pays les plus vulnérables aux effets des changements climatiques et les moins préparés -9^{ème} pays le plus vulnérable et 39^{ème} le moins préparé. L'indice ND-Gain du Mali affichait un score de 33,6 en 2017, avec une forte vulnérabilité pour un score de 0,609. Cet indice résume la vulnérabilité du pays aux changements climatiques et autres défis mondiaux, ainsi que sa volonté de renforcer sa capacité de résilience. Les groupes sociaux les plus vulnérables aux changements climatiques sont les femmes et les jeunes, les personnes âgées, les handicapées et les orphelins, les veuves et personnes affectées⁹³. Une analyse de l'USAID a montré que 72% de la population malienne se trouve dans la catégorie de vulnérabilité moyenne voire élevée aux risques climatiques comme le montre la Figure 15 (le nord du pays étant exclu de l'analyse). Certains secteurs sont considérés comme plus vulnérables aux risques climatiques au Mali. Il s'agit de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, de l'énergie, de la santé, des ressources en eau, de la faune, de la forêt, du transport, de l'éducation, de l'industrie et de l'habitat. Le Tableau 3 présente les impacts potentiels du changement climatique sur certains secteurs vulnérables.
57. Pour l'agriculture en particulier, certaines spéculations devraient subir des baisses de rendements plus importantes à cause des changements climatiques. Le maïs est la céréale la plus impactée par les changements climatiques avec des baisses de rendements de 22% à 27% prévues en 2050, selon qu'il s'agisse du maïs pluvial ou irrigué. D'autres modèles prédisent des pertes plus importantes pour le maïs, de 51% à 57% de rendements en baisse, à l'horizon 2050⁹⁴. Le riz, le millet, le blé et le sorgho sont les autres céréales les plus affectées par des baisses de rendements suite aux effets des changements climatiques, bien que ce soit à un degré moindre. Le rendement du coton devrait baisser de 7 points de pourcentage et les exportations de coton de 8.4% en 2050, comparé à la situation sans changement climatique. A l'horizon 2040-2069, le maïs, la banane et le petit millet pourraient ne plus être cultivés dans le pays. L'élevage sera également impacté par les changements climatiques puisqu'il est également prévu une diminution de la quantité et de la qualité du fourrage de 5% à 36%⁹⁵.
58. Les résultats des simulations faites à partir de l'outil CARD confirment ces tendances à l'horizon 2050, avec quelques différences régionales selon les cultures (Figure 16). A Ségou, et dans une situation sans irrigation, l'arachide est la culture qui sera la plus impactée avec une baisse de productivité de 30%, suivie du mil, du maïs et du riz. A Ségou, avec l'irrigation, le blé sera la culture la plus affectée par les changements climatiques avec une perte de productivité de plus de 40%, suivi de la canne à sucre (13,22%), du maïs (10,81%), du riz (9,31%), de l'arachide (9,19%), et du millet (6,01%). A Sikasso, avec ou sans irrigation, le maïs connaîtra la perte de productivité la plus importante à l'horizon 2050. A Koulikoro, dans un scénario sans irrigation, les baisses de productivité les plus importantes seront observées sur l'arachide (24,30%) et les pois (20,20%). Dans un scénario avec irrigation totale, la productivité du blé diminuera fortement à l'horizon 2050 (environ 35%), de même que celles d'autres cultures comme la canne à sucre, le maïs, arachide, riz et millet. A Kayes, dans un scénario sans irrigation, les changements climatiques entraîneront une perte de productivité élevée pour l'arachide

⁹² République du Mali. 2015. Contribution Prévue Déterminée au niveau National. Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques. 21^{ème} Conférence des Parties. Septembre 2015.

⁹³ MEDD. 2018.

⁹⁴ Traoré Bouba Sidi, Corbeels Marc, Van Wijk Mark T., Descheemaeker Katrien, Giller Ken E. 2015. Impact of climate change on crop production in southern Mali and the potential of adaptation strategies. [P95]. In Building tomorrow's research agenda and bridging the science-policy gap. CIRAD, INRA, IRD, Agropolis International, Wageningen UR, CGIAR, UCDAVIS, FAO, Agreenium, GFAR. Montpellier : CIRAD.

⁹⁵ World Bank. 2019.

(22,73%), suivie du mil (19,15%), des pois (18,72%), du manioc (15,30%) et du riz (11,8%). Dans un scénario avec irrigation, la perte de productivité sera observée sur la canne à sucre, l'arachide et le riz à l'horizon 2050.

Figure 15 : Vulnérabilité humaine du Mali au changement climatique

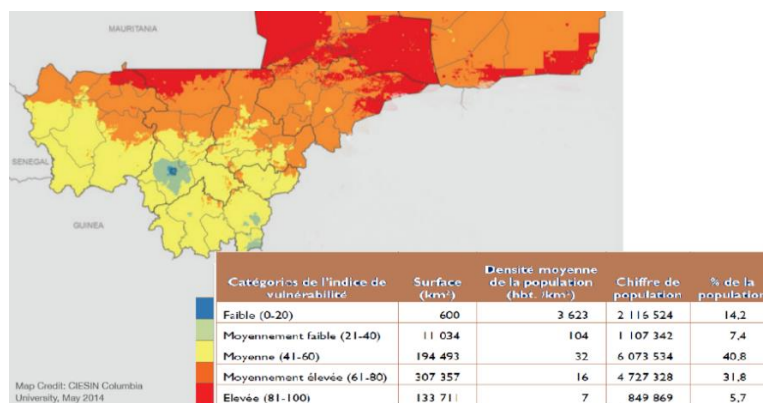
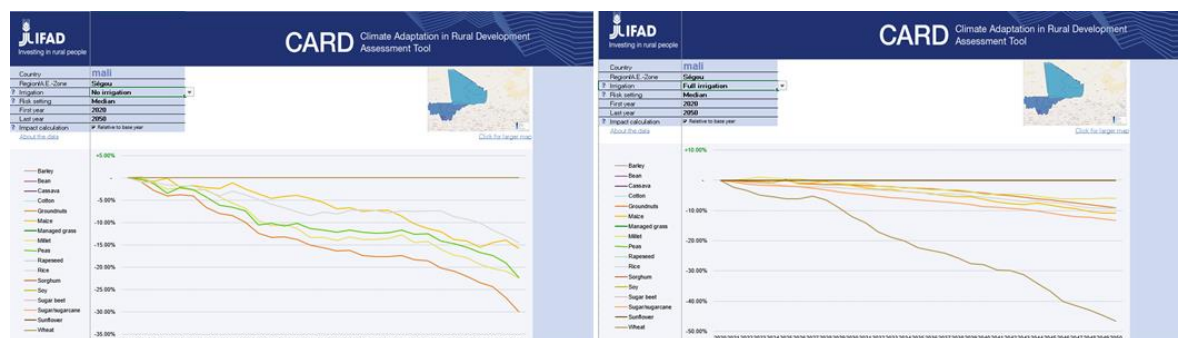


Tableau 3 : Vulnérabilités sectorielles et impacts potentiels du changement climatique au Mali

Secteurs	Impacts potentiels
Agriculture	Pertes de cultures et rendements réduits en raison de l'augmentation des températures et de l'évolution des régimes de précipitations Pertes de cultures dues à l'évolution des régimes de précipitations, y compris l'arrivée tardive de la saison des pluies et la prolongation des épisodes de sécheresse ; Augmentation des incidences de ravageurs et de maladies ; Désertification et perte de terres agricoles et de pâturages, en particulier dans le nord
Pêche	Productivité réduite de la pêche, en particulier dans le delta intérieur du Fleuve Niger, en raison de la diminution du débit des rivières et des zones inondées. Augmentation de la demande due au potentiel de subsistance réduit au sein du secteur agricole
Ressources en eau	Variabilité accrue du ruissellement, entraînant une diminution de la disponibilité des ressources en eau loin des rivières principales Demande accrue d'eau d'irrigation, en particulier près du cours principal de la rivière ; Capacité de stockage d'eau réduite, impactant négativement la production d'hydroélectricité ; Potentiel accru de conflits entre les agriculteurs, les pêcheurs et les éleveurs dus à la limitation de ressources en eau
Infrastructures construites et établissements humains	Augmentation d'incidences d'inondations, en particulier dans les zones urbaines et près du Fleuve Niger ; Potentiel accru de migration des zones rurales vers les zones urbaines, ou du nord vers le sud du pays ; Potentiel accru de dommages aux infrastructures dû aux températures extrêmes ; Dommages ou destruction de routes en raison de l'intensité accrue des événements de précipitations extrêmes
Santé humaine	Risque accru de maladies hydriques, telles que le choléra et la diarrhée, en particulier lors d'inondations et de sécheresses ; Prévalence accrue des maladies à transmission vectorielle telles que la malaria ; Risque accru de malnutrition et de retard de croissance, en particulier pendant la sécheresse ; Prévalence accrue des maladies respiratoires due à l'augmentation des vents de l'Harmattan.

Source: BAD, 2018

Figure 16 : Impacts des changements climatiques sur certaines cultures dans les régions de Ségou, Sikasso, Koulikoro et Kayes à partir de l'outil CARD





Dépenses publiques et investissements dans les secteurs environnementaux et climatiques

59. Les ressources allouées à la protection de l’environnement, à la gestion des ressources naturelles et à la lutte contre les changements climatiques demeurent faibles. D’après le CREDD 2019-2023, la protection de l’environnement et le renforcement de la résilience au changement climatique concentreraient 2,3% des allocations budgétaires totales dans le scénario de base et 2,2% dans le scénario optimiste. Ainsi, les allocations passeraient de 53,4 milliards de FCFA en 2019 à 79,6 milliards de FCFA en 2023 dans le scénario de base et 80,5 milliards de FCFA dans le scénario optimiste. La part réservée à la protection de l’environnement dans l’allocation des ressources budgétaires à doubler, comparé au CREDD 2016-2018 où seulement 1,08% du budget y était consacré en moyenne. Quant à l’Agriculture, sa part dans les dotations budgétaires est plus importante. Entre 2004 et 2010, les dépenses publiques dans l’Agriculture ont augmenté de 82%, et l’agriculture représentait en moyenne 12% du budget national entre 2010 et 2016⁹⁶. Entre 2016 et 2018, cette part a augmenté puisque les dotations budgétaires allouées à l’Agriculture représentaient 15% des dépenses totales.

Partie II: Institutions, cadre légal et contexte politique

60. Le Ministère de l’Environnement, de l’Assainissement et du Développement Durable (MAEDD) est chargé de coordonner l’action gouvernementale pour une gestion durable des ressources naturelles et une lutte efficace contre le réchauffement climatique. Il a

⁹⁶ World Bank. 2019.

- pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre la politique environnementale du Mali. Différentes directions et services techniques sont rattachés au MAEDD et qui interviennent sur les questions environnementales et climatiques. Parmi ces directions figurent la Direction Nationale des Eaux et Forêts- *DNEF*- qui se consacre à la protection du domaine forestier, au reboisement, à la restauration et conservation des sols. Elle couvre ainsi les huit domaines suivants : Eaux, Forêt, Chasses, Conservation des sols, Gestion durable des terres, Parcs nationaux, Aires protégées et Suivi écologique. La DNEF accueille le Système d'Information Forestier (SIFOR), référentiel au plan national pour la collecte et la gestion des bases de données sur les ressources forestières et leur suivi.
61. Le MAEDD a confié à L'Agence pour l'Environnement et le Développement Durable – *AEDD*- les différents aspects liés aux changements climatiques. L'*AEDD* a pour mission d'assurer la coordination de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Protection de l'Environnement et de veiller à l'intégration de la dimension environnementale dans toutes les politiques. C'est l'Organe National de Coordination de la lutte contre la désertification et elle assure aussi le secrétariat du Conseil national de l'Environnement. Elle suit la mise en œuvre de la politique et de la stratégie nationale sur les changements climatiques et héberge en son sein le Système de Gestion de l'Information Environnementale (SNGIE) pour lequel elle a mis en place des points focaux dans la plupart des ministères sectoriels. L'*AEDD* est l'Autorité Nationale Désignée (AND) du Fonds Vert pour le Climat. Elle l'est également dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Investissement pour une économie verte et résiliente aux Changements Climatiques. Il existe d'autres directions en charge des questions climatiques et environnementales dont la Direction Nationale de l'Assainissement et du Contrôle des Pollutions et des Nuisances (*DNACPN*) et l'Agence du Bassin du Fleuve Niger (*ABFN*).
62. Par ailleurs, le cadre institutionnel est complété par le Conseil National de l'Environnement (CNE) et le Comité National des Changements Climatiques du Mali (CNCCM). Le CNE est l'instance chargée de la coordination et de l'efficacité de la mise en œuvre de la politique environnementale. Le Comité National des Changements Climatiques est chargé de mettre en œuvre les obligations liées à la CCNUCC et tout autre accord multilatéral ou bilatéral relatif aux changements climatiques. Le cadre institutionnel comprend également des structures de mise en œuvre telles les Points Focaux des Conventions, les départements ministériels sectoriels et le Haut Conseil des Collectivités Territoriales.
63. Sur le plan politique, le Mali a élaboré différents documents en lien avec les changements climatiques et la protection de l'environnement ([Tableau 66](#)). Parmi ceux-ci figurent la **CPDN** élaborée en 2015 et qui définit les engagements du Mali en matière d'adaptation et d'atténuation. En matière d'adaptation, la vision du pays est de faire de l'économie verte et résiliente aux changements climatiques une priorité. Les secteurs prioritaires en matière d'adaptation sont l'agriculture résiliente au climat, la foresterie, les énergies renouvelables, l'aménagement pastoral et la gestion intégrée des ressources en eau. Le cout des mesures d'adaptation est estimé à 1,062 milliard de USD, couvrant la période 2015-2020. En matière d'atténuation, le Mali s'est engagé à une réduction moyenne des émissions de GES de 27% en 2030, comparé au scénario de base. Les niveaux des ambitions de réduction des GES du scénario d'atténuation par rapport au scénario de base sont de 29% pour l'agriculture, 31% pour l'énergie et 21% pour les forêts et le changement d'utilisation des terres. Ce niveau des ambitions de réduction des GES implique des actions ambitieuses dont l'accélération de la prise en compte des énergies renouvelables dans le mix énergétique, l'amélioration des performances des processus de production agricole, la réduction de la déforestation et le reboisement intensif. Le FIDA à travers ses projets contribue à certaines cibles de la CPDN comme résumé dans le [Tableau 5](#). Le cout du scénario d'atténuation conditionnel est estimé à 34,68 milliard de USD, dont 1,16 pour l'énergie, 20,6 pour l'agriculture, et 12,92 pour les forêts. Le cout du scénario d'atténuation inconditionnel s'élève à 5,202 milliard de USD. Les financements conditionnels et inconditionnels des programmes d'atténuation et d'adaptation du Mali identifiés dans la Contribution Déterminée sont présentés au [Tableau 4](#).

Tableau 4 : Résumé des cibles et ressources estimées dans les INDC/CDN

Projets/Programmes		Ressources estimées requises (SUS)
Conditionnel	Adaptation : La foresterie, L'agriculture intelligente et résiliente aux changements climatiques aménagements pastoraux résistant résilient au climat, Captage et de stockages des eaux de pluies, Les Energies renouvelables (Electrification Villageoise par Système d'Energies Renouvelables).	Coût total : 28 milliards de \$ US Par de l'Etat : 1,062 milliards de \$ US, soit 3,8 % Par des contribuables (partenaires financiers) : 26,938 millions de \$ US, soit 96,2 %
	Atténuation : Accélération de la prise en compte des Energies renouvelables dans le mix énergétique Amélioration des performances des processus de production agricole Réduction de la déforestation et reboisement intensif.	Coût total : 34,68 milliards de \$ US Par de l'Etat : 5,202 milliards de \$ US Par des contribuables (partenaires financiers) : 29,478 milliards de \$ US
Inconditionnel	Adaptation : La foresterie, L'agriculture intelligente et résiliente aux changements climatiques aménagements pastoraux résistant résilient au climat, Captage et de stockages des eaux de pluies, Les Energies renouvelables (Electrification Villageoise par Système d'Energies Renouvelables).	Coût total : 1,062 milliards de \$ US
	Atténuation : Accélération de la prise en compte des Energies renouvelables dans le mix énergétique Amélioration des performances des processus de production agricole Réduction de la déforestation et reboisement intensif.	Coût total : 5,202 milliards de \$ US

Source: MEDD, 2018

Tableau 5 : Activités des projets FIDA susceptibles de contribuer à la CPDN

Programmes prioritaires de la CPDN pertinents pour le FIDA	Actions des projets FIDA susceptibles de contribuer aux cibles nationales de la CPDN
Développement d'une agriculture intelligente et résiliente aux changements climatiques, pour l'aménagement hydro-agricole de 92,000 ha dans le contexte d'une gestion durable des terres avec l'engagement de l'Etat à consacrer 15% du Budget National à l'agriculture	Avec le PAPAM, 3509 ha de petits aménagements hydro-agricoles, dont 2802 ha de bas-fonds, ont été réalisés. Avec le projet INCLUSIF, il est prévu d'intégrer le financement dédié à l'adaptation au changement climatique pour permettre aux acteurs de prendre en compte les risques climatiques et de s'engager dans des investissements responsables et durables. L'intégration de tels risques devrait donc contribuer à développer une agriculture intelligente et résiliente aux changements climatiques.
Développement des énergies renouvelables et de l'Efficacité Energétique, visant à installer plus de 100 MW d'énergie renouvelables (objectif atteindre la cible de 10% du mix énergétique à l'horizon 2020, en développant l'énergie photovoltaïque, éolienne, la petite hydro-électricité et la biomasse énergie).	Le PAPAM, grâce au financement ASAP, a contribué à la production d'énergies renouvelables. Il a permis la promotion d'un nexus bio-digesteurs associés à des kits photovoltaïques auquel s'ajoutent des foyers améliorés et lampes solaires. Grâce à ce projet, 645 bi-digesteurs et 288 panneaux solaires ont été installés. Le FIDA à travers ses projets devraient continuer à contribuer à cette cible de la CPDN sur le développement des énergies renouvelables. En effet, le projet MERIT, dont l'objectif de développement est l'amélioration durable de l'accès à des énergies renouvelables et de la productivité des sols, permettra la diffusion de 5000 bio-digesteurs, 3000 kits photovoltaïques et 50 000 foyers améliorés et lampes solaires.

64. Le Mali a également ratifié des Conventions, et signé des Accords et Protocoles tels que la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), la Convention internationale sur la diversité biologique (CBD), la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD), le Protocole de Kyoto et son amendement de Doha, l'amendement de Kigali au Protocole de Montréal, et l'Accord de Paris sur le Climat. Au niveau national, plusieurs codes, lois et décrets ont été élaborés dans ces domaines et qui sont en cohérence avec les engagements pris à l'international.

Tableau 6 : Politiques, plans, stratégies et textes législatifs en lien avec les changements climatiques et la protection de l'environnement

Politiques, plans et stratégies	Date	Changement Climatique	Adaptation	Atténuation
Programme d'Action National d'Adaptation aux Changements Climatiques -PANA	2007			
Politique Nationale sur les Changements Climatiques-PNCC- et sa Stratégie Nationale sur les Changements Climatiques-SNCC	2015-2020			
Cadre stratégique pour une économie verte et résiliente aux changements climatiques	2011			
Politique Forestière Nationale et son plan d'action	2019-2022			
Politique Nationale de Protection de l'Environnement et son Plan d'action	2019-2022			
Politique de Développement Agricole -PDA	2011-2020			
Contribution Déterminée au niveau National-CDN- et Contribution Prévue Déterminée au niveau National -CPDN	2015-2016			
Cadre stratégique de Relance Economique et le Développement Durable du Mali	2019-2023			
Loi d'Orientation Agricole	2006			
Plan d'Action National Climat	2012-2017			
Politique Nationale des Zones Humides	2003			
Stratégie Nationale pour le Développement des Energies Renouvelables	2006			
Communications Nationales sur les Changements Climatiques (Première, Deuxième et Troisième)	1995, 2000, 2018			

- Loi de 1995 fixant les conditions de gestion des ressources forestières et ses décrets ;
- Loi de 1995 fixant les conditions de gestion de la faune sauvage et de son habitat ;
- Loi de 1995 portant sur l'organisation de l'exploitation, du transport et du commerce du bois ;
- Loi de 2001 portant Charte pastorale en République du Mali ;
- Loi d'orientation agricole de 2006 ;
- Loi de 2001 relative aux pollutions et nuisances ;
- Loi de 2010 déterminant les principes de gestion des ressources du domaine forestier national ;
- Loi de 2018 sur le transfert des compétences de l'État aux collectivités territoriales en matière de gestion des ressources forestières et fauniques ;
- Codes forestier, domanial et foncier, de l'eau, de la pêche, de la chasse

Partie III: Intégration thématique

Identification de l'impact, évaluation et enseignements tirés des programmes du FIDA

65. Les interventions du projet FIDA ont permis de mettre en œuvre des activités susceptibles de contribuer à la durabilité environnementale et de renforcer la résilience climatique. En effet, le Projet d'Amélioration de la Productivité Agricole au Mali –PAPAM- grâce au don ASAP a facilité la diffusion de bio-digesteurs, le financement de kits solaires et le développement d'une approche plus intégrée facilitant des économies de bois, une réduction des émissions de GES et une amélioration des sols et substitution des engrais chimiques par l'utilisation du biodigestat. D'autres activités du PAPAM ayant des impacts sur la bonne gestion des ressources naturelles et la durabilité environnementale sont la protection des bas-fonds grâce à la lutte contre l'érosion ainsi que la production sans utilisation d'intrants chimiques dans les petits périmètres maraîchers. L'adoption de l'approche bassin versant pour répondre aux questions de restauration des terres dégradées en amont des infrastructures figure parmi les activités du PAPAM ayant un impact sur la durabilité environnementale. Le financement ASAP s'est avéré déterminant pour l'intégration des aspects environnementaux et climatiques dans le PAPAM grâce aux technologies résilientes, aux approches et services innovants mis à la disposition des producteurs ruraux pour faire face aux changements climatiques.

66. L'expérience acquise par le FIDA à travers des projets comme le Programme de Microfinance Rurale –PMR- et le PAPAM a permis de tirer un certain nombre d'enseignements en matière d'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes. Un acquis important du PMR sur la promotion de l'inclusion financière des femmes et le renforcement du leadership est lié à leur accès à des formations en finance organisationnelle et administrative, ainsi qu'en alphabétisation. En effet, l'inclusion financière des femmes bénéficiaires du PMR, ainsi que l'alphabétisation et l'accès aux services financiers, leur ont donné des moyens de devenir des décideurs et des entrepreneures. A cela s'ajoute une meilleure autonomisation financière des femmes facilitant ainsi leur participation aux dépenses du ménage et à la prise de décision. Par ailleurs, les investissements du PAPAM dans la mise en culture des bas-fonds, les bio-digesteurs, l'accès à l'eau et les petits périmètres maraîchers ont eu des impacts positifs sur les femmes aussi bien sur le plan économique, avec un meilleur accès aux revenus, que de la cohésion sociale.

67. Un certain nombre d'enseignements peuvent être tirés sur l'importance de la promotion de l'entrepreneuriat pour les jeunes et les femmes. Le projet FIER⁹⁷, en partenariat avec le PMR, a permis de financer des jeunes ruraux dans des activités génératrices de revenus et des micro-entreprises rurales à travers une approche combinant la formation, l'insertion, la mise en relation avec les Services Financiers Décentralisés –SFD- et le financement. Le projet FIER, grâce au dispositif d'insertion professionnelle mis en place, a montré toute sa pertinence face à la problématique de l'emploi des jeunes ruraux et la nécessité de leur offrir des débouchés économiques. Par ailleurs, le FIDA grâce au programme de diversification des revenus en zone Mali-Sud a contribué à l'amélioration de la sécurité alimentaire des ménages grâce à la remise en état des terres dégradées. Aussi, les investissements hydro-agricoles réalisés dans le cadre du PDZL ont contribué à assurer des niveaux de sécurité alimentaire plus élevés pour les ménages pauvres de la zone lacustre qui devaient faire face à des pénuries alimentaires chroniques avant l'exécution du programme. Bien que les investissements du FIDA aient contribué à l'amélioration de la sécurité alimentaire, une attention particulière devrait être accordée à la nutrition dans le cadre du nouveau COSOP et des investissements qui l'accompagneront. L'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (voir
68. 1.1.4. Sécurité Alimentaire et **Nutritionnelle**) a montré une crise nutritionnelle à Gao, Tombouctou, Ménaka, Ségou et Sikasso. En outre, les adolescentes sont plus affectées par le problème d'émaciation que les femmes adultes. Ces informations pourraient être utiles à l'identification de points d'entrée pour intégrer la nutrition dans les futurs investissements du FIDA au Mali. Les autres thématiques transversales (jeunes, genre, environnement et changement climatique) étant déjà bien présentes dans les investissements du FIDA, il serait utile d'optimiser les liens qu'elles pourraient avoir avec la nutrition. Sur le plan institutionnel, l'identification de points d'entrée pour l'intégration de la nutrition dans les investissements du FIDA impliquera un travail de coordination avec des ministères autres que celui de l'Agriculture, tel que le Ministère de la Santé auquel est rattaché la Division Nutrition.

Recommandations visant à améliorer la capacité d'adaptation face à l'environnement et au changement climatique dans les secteurs de l'agriculture et du développement rural

69. L'objectif général du COSOP (2020-2024) est de contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ruraux pauvres, particulièrement les femmes et les jeunes, et à la création de richesse partagée et d'emplois ruraux surtout pour les jeunes. Cet objectif s'articule autour de trois objectifs spécifiques:
- **Objectif Stratégique 1 (OS1)** : les petites et moyennes exploitations Agricoles et entreprises rurales utilisent des systèmes de production, de transformation et de commercialisation Agricoles performants et résilients aux changements climatiques pour accroître leur productivité et leur production sur une base durable ;
 - **Objectif Stratégique 2 (OS2)** : l'accès au marché des petits producteurs et des petites et moyennes entreprises rurales des jeunes et des femmes est amélioré par un accès facilité aux financements inclusifs pour accroître leurs revenus sur une base durable.
70. Il est recommandé, pour l'atteinte de l'objectif stratégique 1 de consolider les acquis des projets FIDA tel que le PAPAM. Ce projet a permis d'améliorer la productivité et la production des filières ciblées tout en renforçant la résilience aux changements climatiques à travers des aménagements hydro-agricoles pour une meilleure gestion des ressources en eau, la diffusion de technologies et pratiques adaptées, les pratiques agroécologiques, etc. L'intensification de l'agroforesterie contribuera à réduire l'utilisation d'engrais et capter le carbone dans les arbres et les sols. Quant aux volets transformation

⁹⁷ Formation professionnelle, Insertion et appui à l'Entrepreneuriat des jeunes Ruraux.

et commercialisation, il est recommandé d'investir davantage sur l'utilisation des énergies renouvelables, le développement d'infrastructures résilientes, l'utilisation de technologies respectueuses de l'environnement, la valorisation et la gestion des déchets pour assurer une durabilité environnementale. L'utilisation des énergies renouvelables dans les systèmes de production, transformation et commercialisation permettra d'accroître la production tout en réduisant les coûts.

71. Etant donné les risques climatiques et leurs impacts sur les systèmes de production, il est recommandé que les projets du FIDA dans le cadre du COSOP 2020-2024 investissent dans la gestion de ces risques climatiques. Ceci passerait par exemple par le déploiement de systèmes d'alerte précoce et les services d'informations climatiques qui permettraient aux agriculteurs de gérer les risques et d'augmenter durablement leur production. Pour l'intégration des thématiques transversales, il est recommandé que les investissements du COSOP 2020-2024 soient orientés vers des systèmes de production agricoles performants, résilients, mais aussi sensibles à la nutrition. La promotion des Produits Forestiers Non Ligneux-PFNL- devrait être considéré comme point d'entrée pour intégrer la nutrition dans les futurs investissements tout en tenant compte d'autres thématiques transversales du FIDA tels que l'environnement, le genre et les jeunes. En effet, la promotion de PFNL à haute valeur nutritive et économiquement rentable au profit des femmes et des jeunes pour restaurer les peuplements forestiers contribuera à l'amélioration de la biodiversité, de la situation nutritionnelle et des revenus des populations locales.
72. Outre les risques climatiques, la pandémie mondiale de coronavirus a démontré la nécessité de renforcer la résilience des petits producteurs et petites entreprises en zones rurales pour faire face aux crises sanitaires. Les technologies de l'information et de la communication ont montré toute leur importance lors de cette pandémie en garantissant des activités de base nécessaires à la production et à la fourniture de produits agricoles, mais aussi l'accès aux marchés, à la formation et aux financements. Le FIDA, dans le cadre du COSOP 2020-2024, devrait considérer une meilleure intégration de ces technologies dans ses futurs investissements et contribuer au développement de l'écosystème agricole numérique. Compte tenu de l'avantage comparatif des jeunes pour ces technologies, le FIDA pourra consolider ses acquis dans la promotion de l'emploi et de l'entrepreneuriat des jeunes en investissant davantage dans l'agriculture digitale. En outre, les activités hors prêt du FIDA, particulièrement avec le secteur privé, pourraient aussi en être améliorées au regard du volume de financement privé et de l'intérêt que les investisseurs privés internationaux portent à ce type d'agriculture.
73. Les fonds climatiques tels que le Fonds Vert pour le Climat (FVC), le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et le Fonds d'Adaptation (FA), pourraient être mis à contribution pour l'atteinte de l'objectif stratégique 2, mais aussi du premier objectif. La protection de l'environnement et le renforcement de la résilience au changement climatique représentent une faible part dans les allocations budgétaires. Bien que l'Aide Publique au Développement nette reçue représente 70,7% des dépenses du Gouvernement, elle ne cesse de diminuer depuis 2000⁹⁸. Le Mali étant un pays très vulnérable au changement climatique, il est important de mobiliser les ressources disponibles au niveau des fonds climatiques susmentionnés vu le faible niveau des dépenses publiques allouées aux secteurs environnementaux et climatiques. Le Mali a reçu 31,2 millions de USD de fonds climatiques sous forme de dons entre 2004 et 2014, le classant au 36^{ème} rang de la liste complète de 135 pays ayant bénéficié d'un financement climatique multilatéral⁹⁹. Concernant le Fonds Vert pour le Climat en particulier, le Mali fait partie des dix premiers pays d'Afrique subsaharienne bénéficiaires de ses ressources entre 2003 et 2018, sachant que 33 projets ont été approuvés pour cette région d'un montant total de 991,6 million de \$US¹⁰⁰. Le FIDA pourrait mobiliser plus de ressources du FVC qui serviront de financements additionnels à ses futurs investissements prévus dans le COSOP 2020-2024. En effet, le Mali est inclus dans deux

⁹⁸ <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/DT.ODA.ODAT.XP.ZS?locations=ML>.

⁹⁹ <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/9359.pdf>.

¹⁰⁰ Watson, C. et Schalteck, L. 2019. Note régionale sur le financement climatique : Afrique subsaharienne. Climate Funds Update, ODI. <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/resource-documents/12087.pdf>.

programmes régionaux soumis au FVC par le FIDA, dont l'un porte sur le financement des risques climatiques pour renforcer la résilience des petits exploitants agricoles aux impacts du changement climatique, et l'autre sur la finance verte inclusive (*IGREENFIN*). Pour le FEM, le Mali a pu bénéficier de 2,0 million de dollars comme co-financement dans le cadre du projet Multi-Energies pour la Résilience et la gestion Intégrée –MERIT- du FIDA. Le pays a également pu mobiliser d'autres ressources du FEM lors des cycles de financement 5 et 6 de ce Fonds. Le **Tableau 7** présente quelques projets financés au Mali grâce aux ressources du FVC, du FEM et du Fonds d'Adaptation.

74. Il est important de souligner que le Mali dispose d'un Fonds appelé *Fonds Climat Mali* et qui est hébergé à l'AEDD. Pour réaliser les objectifs du pays dans le domaine des changements climatiques, l'existence d'un Fonds National d'appui a été identifié comme un besoin prioritaire. C'est ainsi que le *Fonds Climat Mali* (FCM) a été créé en 2012 avec comme objectif d'être « un outil essentiel pour mobiliser, accéder, ordonner et combiner des sources de finances domestiques et internationales, publiques et privées pour les actions prioritaires visant à atteindre l'objectif ambitieux du Mali d'une Economie Verte et Résiliente au Climat. Il contribuera également à l'atteinte des Objectifs Développement Durable dont l'atteinte est largement influencée négativement par les changements climatiques ». L'enveloppe financé par le FCM a été estimé à USD 35M entre 2013 et 2020 et les 14 projets de son portefeuille sur la période 2014-2018 ont davantage porté sur l'agriculture (79%), suivie de l'énergie (14%) et de la foresterie (7%)¹⁰¹. En outre, le financement du FCM entre 2014 et 2018, a plus bénéficié aux projets d'adaptation (80%) que d'atténuation (20%), même si un projet peut contribuer à la fois à l'adaptation et à l'atténuation aux changements climatiques. Dans le cadre de ses investissements futurs pour le COSOP 2020-2024, le FIDA devrait considérer une collaboration avec le FCM en mobilisant des fonds climatiques pour le Mali.

Tableau 7 : Projets financés au Mali par des fonds climatiques

Projet	Fonds	Montant approuvé (\$US)	Date
Strengthening Resilience to Climate Change through Integrated Agricultural and Pastoral Management in the Sahelian zone in the Framework of the Sustainable Land Management Approach	Least Developed Countries Fund (LDCF)	2,2	2012
Flood Hazard and Climate Risk Management to Secure Lives and Assets in Mali	Least Developed Countries Fund (LDCF)	8,9	2014
Strengthening the Resilience of Women Producer Groups and Vulnerable Communities in Mali	Least Developed Countries Fund (LDCF)	5,6	2012
Readiness Program Support	Green Climate Fund (GCF)	0,3	2015
Strengthening Climate Resilience in Sub-Saharan Africa: Mali Country Project [Africa Hydromet Program]	Green Climate Fund (GCF)	22,8	2016-2020
Programme Support for Climate Change Adaptation in the vulnerable regions of Mopti and Timbuktu	Adaptation Fund (AF)	8,5	2015-2019
Promoting Sustainable Electricity Generation in Malian Rural Areas through Hybrid Technologies	Global Environment Facility (GEF5)	1,2	2014
MALI First Biennial Update Report	Global Environment Facility (GEF6)	0,4	2015
Third National Communication to the UNFCCC	Global Environment Facility (GEF6)	0,5	2013
Project for Scaling up Renewable Energy in Mali	Scaling-Up Renewable Energy Program for Low Income Countries (SREP)	1,5	2014
Segou Solar PV Project	Scaling-Up Renewable Energy Program for Low Income Countries (SREP)	25,18	2016
Rural Electrification Hybrid Systems	Scaling-Up Renewable Energy Program for Low Income Countries (SREP)	15,4	2013

¹⁰¹ <https://fondsclimatmali.ml/wp-content/uploads/2020/02/Plan-dInvestissement-du-Fonds-Climat-Mali-2019-2023-version-3.pdf>.

Références

- Allen, T., P. Heinrigs et I. Heo (2018), « Agriculture, alimentation et emploi en Afrique de l'Ouest », Notes ouest-africaines, N°14, Éditions OCDE, Paris.
- Banque Africaine de Développement. 2020. Perspectives Economiques en Afrique 2020 : Former la main-d'œuvre africaine de demain. 222 pages. <https://www.afdb.org/fr/documents/perspectives-economiques-en-afrique-2020>
- Banque Africaine de Développement - BAD. 2018. Profil National de Changement Climatique. Octobre 2018.
- Banque mondiale. 2019. Indicateurs du développement dans le monde. <https://databank.banquemondiale.org/data/home.aspx>
- Banque Mondiale. 2018. Réduire les inégalités de genre au Mali, Tchad, Niger et Guinée. Bilan Economique AFCW3. Groupe de la Banque Mondiale.
- Banque Mondiale. 2016. Poverty and shared prosperity 2016: Taking on inequality. Washington.
- de Milliano, M. et S. Handa. 2014. Pauvreté et privation des enfants au Mali : les premières estimations nationales. Document de travail Innocenti no 2014-20, Bureau de recherche de l'UNICEF.
- Direction Nationale du Développement Social (DNDS). 2019. Matrice de Suivi des Déplacements (DTM). Rapport DTM Septembre 2019. République du Mali, OIM, UNHCR.
- FAO et Commission de la CEDEAO. 2018.
- FAO et ECOWAS. 2017. Revue des filières bétail/ viande et lait et des politiques qui les influencent au Mali. <http://www.fao.org/3/a-i5269f.pdf>
- FAO. 2015. AQUASTAT Profil de Pays – Mali. <http://www.fao.org/3/ca0200fr/CA0200FR.pdf>
- FAO et Commission de la CEDEAO. 2018. Profil National Genre des Secteurs de l'Agriculture et du Développement Rural – Mali. Serie des Evaluations Genre des Pays, Bamako https://budget.gouv.ml/Loi-des-finances-2020/fichiers/pdfs/anb/Etat_V_A-G.pdf
- INSTAT. 2019. Résultats annuels de l'EMOP 2018-2019 : Consommation, Pauvreté, Bien être des ménages. Avril 2018-Mars 2019. Juin 2019.
- Institut National de la Statistique et AFRISTAT. 2019. Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2017 : Rapport final. Bamako, Mali : INSTAT et AFRISTAT
- INSTAT, Cellule de Planification et de Statistique Secteur Santé-Développement Social et Promotion de la Famille (CPS/SS-DS-PF) et ICF. 2019. Enquête Démographique et de Santé au Mali 2018. Bamako, Mali et Rockville, Maryland, USA : INSTAT, CPS/SS-DS-PF et ICF
- INSTAT. 2018. EMOP- Rapport d'analyse deuxième passage (juillet-septembre 2018) : Accessibilité aux soins de santé, appréciation de la population sur les actions prioritaires à entreprendre et dépenses de consommation des ménages. Octobre 2018
- INSTAT. 2017. La pauvreté à plusieurs dimensions au Mali. Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Population. Novembre 2017.
- INSTAT. 2014. Analyse de la pauvreté monétaire et non monétaire au Mali de 2001 à 2013: Tendances et profils. Document d'Etudes et d'Analyse Economiques- DEAE n1. Novembre 2014
- INSTAT, 2011. 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH-2009) - Analyse des Résultats définitifs : Etat et structure de la Population. http://www.instat-mali.org/contenu/rgph/rastr09_rgph.pdf
- Ministère de l'Environnement et du Développement Durable- MEDD. 2018, Plan d'Investissement pour une Economie Verte et Résiliente aux Changements Climatiques pour le Mali : Rapport final. AEDD, Sahel Eco, GCF, Décembre 2018
- Ministère de l'Agriculture, CEPIA. 2007. Dimensions structurelles de la libéralisation pour l'agriculture et le développement rural. Programme RuralStruct Mali-PhaseI. Juil. 2007.
- Nations Unies- Mali. 2020. Analyse rapide des impacts socio-économiques du COVID-19 au Mali. Mai 2020. https://fscluster.org/sites/default/files/documents/analyse_rapide_des_impacts_socio-economiques_du_covid19_au_mali.pdf

PNUD. 2019. Rapport sur le Développement Humain 2019. Au-delà des revenus, des moyennes et du temps présent : Les inégalités de développement humain au XXI^{ème} siècle. http://hdr.undp.org/sites/default/files/hdr_2019_fr.pdf

République du Mali. 2020. Programme de définition des cibles nationales de la Neutralité de dégradation des terres (PDC/NDT) : Rapport National « NDT » Mali. Direction Nationale des Eaux et Forêts. Ministère de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable. Février 2020. https://knowledge.unccd.int/sites/default/files/ldn_targets/2020-03/Mali%20LDN%20TSP%20Country%20Report%20_0.pdf

République du Mali. 2019. Agriculture et sources de revenu au Mali : Etat des lieux à partir des données de l'EAC-I 2017. Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Élevage et de la Pêche, Ministère de la Population et de l'Aménagement du Territoire. Septembre 2019.

République du Mali. 2018. Rapport National Volontaire sur la Mise en Œuvre des Objectifs de Développement Durable. Forum Politique de Haut Niveau sur le Développement Durable, New York, Juillet 2018.

République du Mali. 2017. Enquête Nationale Nutritionnelle et de Mortalité rétrospective suivant la méthodologie SMART, GOM, August 2017 (UNICEF, WFP, WHO and FAO provided support).

République du Mali. 2018. Rapport de synthèse de l'Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle –ENSAN Mali Septembre 2018. Version définitive octobre 2018. https://fscluster.org/sites/default/files/documents/rapport_mali_ensan_septembre_2018_301018_vd.pdf

République du Mali. 2018. Enquête Nationale Nutritionnelle et de Mortalité Rétrospective selon la méthodologie SMART 2018- Mali. Rapport final. Septembre 2018. UNICEF, PAM, OMS, FAO

République du Mali. 2015. Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable du Mali CREDD (2016-2018). Ministère de l'Economie et des Finances, Cellule Technique du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté – CT-CSLP, Décembre 2015.

République du Mali. 2015. Contribution Prévue Déterminée au niveau National. Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques. 21^{ème} Conférence des Parties. Septembre 2015.

Réseau Franet. 2018. Le dividende démographique en Afrique : Premiers signes et estimations par la méthode de décomposition. Guinée Conakry pages 61-62

SIFOR-Mali. 2019. Stratégie de communication dans le domaine du changement climatique et des forêts au Mali. Bamako, Septembre 2019. http://sifor-mali.net/v2/download/strategie_de_communication/Strategie-de-communication-dans-le-domaine-du-Changement-climatique.pdf

Traoré Boubou Sidi, Corbeels Marc, Van Wijk Mark T., Descheemaeker Katrien, Giller Ken E. 2015. Impact of climate change on crop production in southern Mali and the potential of adaptation strategies. [P95]. In Building tomorrow's research agenda and bridging the science-policy gap. CIRAD, INRA, IRD, Agropolis International, Wageningen UR, CGIAR, UCDAVIS, FAO, Agreenium, GFAR. Montpellier : CIRAD.

United Nations Economic Commission for Africa -UNECA. 2018. Profil de Pays 2017 – Mali. Banque Mondiale. 2018. Réduire les inégalités de genre au Mali, Tchad, Niger et Guinée. Bilan Economique AFCW3. Groupe de la Banque Mondiale.

USAID. 2018. Developing Local Extension Capacity Project. 2018. Mali: In-depth Assessment of Extension and Advisory Services. USAID

Watson, C. et Schalatek, L. 2019. Note régionale sur le financement climatique : Afrique subsaharienne. Climate Funds Update, ODI. <https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/resource-documents/12087.pdf>

WFP. 2018. Le Coût de la Faim en Afrique (COHA): l'incidence sociale et économique de la malnutrition chez l'enfant au Mali. WFP, UA, NEPAD, UNECLAC

WFP. 2017. Pour un Mali sans faim : Examen stratégique de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Décembre 2017. Bamako

The World Bank. 2019. Mali- Accelerating Progress towards Universal Health Coverage.

World Bank. 2019. Climate Smart Agriculture Investment Plan- Mali. World Bank Group, Initiative AAA, CIAT, CGIAR CCAFS. Novembre 2019. <http://documents1.worldbank.org/curated/en/891521574885114479/pdf/Climate-Smart-Agriculture-Investment-Plan-for-Mali.pdf>

World Bank Group and KNOMAD. 2018. Transit Migration. Migration and Remittances: Recent Developments and Outlook. Migration and Development Brief 29. April 2018

https://climateknowledgeportal.worldbank.org/sites/default/files/2018-10/wb_gfdr climate_change_country_profile_for_MLI.pdf

<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/DT.ODA.ODAT.XP.ZS?locations=ML>

<https://www.odi.org/sites/odi.org.uk/files/odi-assets/publications-opinion-files/9359.pdf>

<http://malijet.co/societe/repression-des-personnes-handicapees-la-solidarite-de-mme-sy-kadiatou-sow>
<https://www.iwqia.org/en/mali.html>

https://unctad.org/meetings/en/Presentation/MYEM2019_Issa_Idrissa_Ma%C3%AFga_15042019.pdf

https://www.ipar.sn/IMG/pdf/note_de_capitalisation_-_gouvernance_du_foncier_dans_le_bassin_du_fleuve_srb_fao_ipar.pdf

<https://www.iisd.org/blog/une-nouvelle-loi-pour-s-curiser-les-terres-au-profit-des-paysans-maliens>

https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/bih_jan_fev_210319_f_0.pdf

https://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Generic-Documents/country_notes/Mali_note_pays.pdf

https://www.eda.admin.ch/dam/deza/fr/documents/laender/strategie-mali_fr.pdf

<https://foodsecurityindex.eiu.com/Index>

https://budget.gouv.ml/Loi-des-finances-2020/fichiers/pdfs/anb/Etat_V_A-G.pdf

https://www.humanitarianresponse.info/sites/www.humanitarianresponse.info/files/documents/files/bih_jan_fev_210319_f_0.pdf

<https://fondsclimatmali.ml/wp-content/uploads/2020/02/Plan-dInvestissement-du-Fonds-Climat-Mali-2019-2023-version-3.pdf>

Fragility assessment note

1. Mali is one of the most fragile countries in the world, ranking 16th out of 178 countries in the Fund for Peace's 2020 Fragile States Index (FSI).¹⁰² Using the same index, the country shows the third worst deterioration (after Libya and Syria) over the last decade. The overall country's fragility index has increased from 79.3 (78th/178) in 2010 to 96 (16th/178) in 2020.



2. This high fragility is mainly due to persistent insecurity but it also has other major drivers such as lack of progress in personal well-being (as evidenced by a low Human Development Index score), socio-political instability, the structural level of poverty and a macroeconomic outlook vulnerable to downside risks.
3. **Since the military coup of 2012, Mali has been experiencing widespread conflict and violence across the northern and central regions that undermine basic living conditions.** Mali has experienced three major rebellions led by the Tuaregs since independence in 1960. These uprisings demonstrate that the country faces a long-term security challenge as well as structural fragility. The first rebellion in 1962, prompted by the perceptions of an unfair distribution of state benefits detrimental to the northern regions, included a claim for the establishment of an independent zone. The second uprising, in 1991, was linked to Tuareg exclusion from political power and the domination of ethnic groups of the south in various regimes. The 2012 military coup against the central government was rooted in a context marked by the lack of state legitimacy, poor governance, weak institutions, inequality, the competition over resources and the sentiment of exclusion from national socioeconomic development prospects. This latest rebellion was fueled by the presence of weapons from Libya, bought by Tuareg mercenaries after the fall of the Qaddafi regime.¹⁰³
4. Armed groups including terrorist and extremist groups (Ansar Dine, AQIM) have occupied large portions of the northern regions for many years, overruling the government's authority and control. Attacks on UN peacekeeper, civilians and the Malian army have been commonplace over the last decade while living conditions deteriorate and violations of human rights abound (e.g. confiscation of individual and

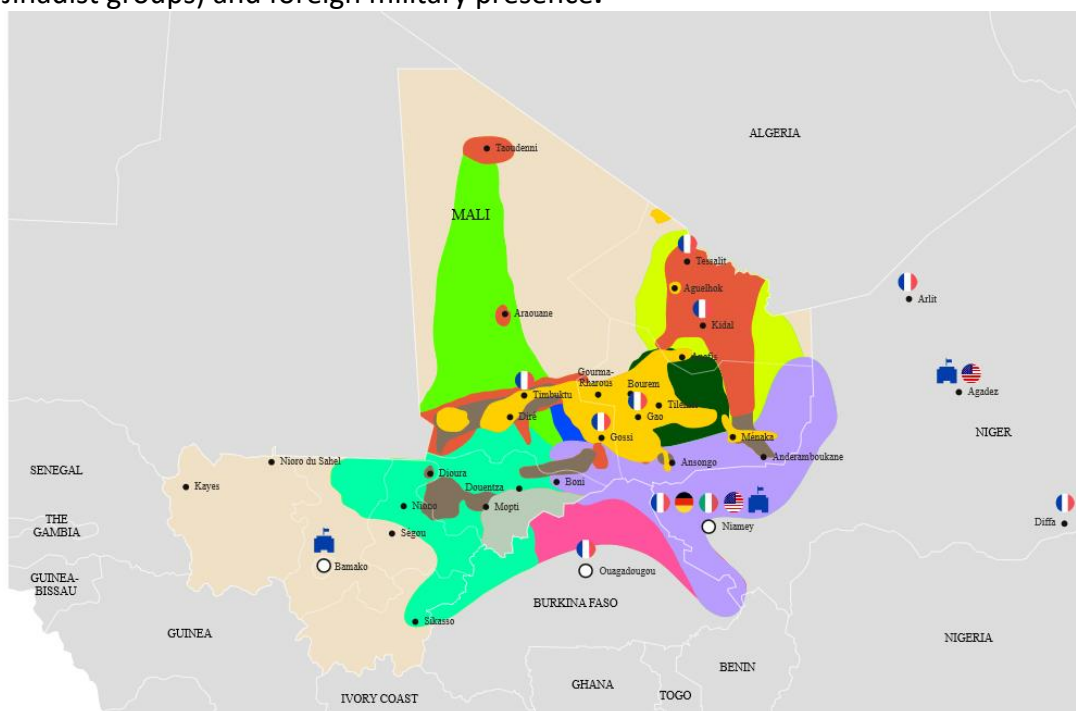
¹⁰² Fund For Peace : Fragile States Index annual report 2020.

¹⁰³ Cairnie, Angus, and Philip de Grasse. "Mali: Policy Paper." (2017).

collective liberties; imposition of clothing restrictions, destruction of mausoleums, recruitment of child soldiers, sexual violence, forced marriage). Since 2018, the violence fuelled by inter and intra communal conflicts (e.g. between Peulhs and Dogons, between Peulhs and Bambara, and between Peulhs and bozos and/or somonos), notably through self-defense militias, expanded from the north to the central regions where ethnic tensions were exacerbated by the presence of extremist groups.¹⁰⁴ According to MINUSMA, the number of civilian and military casualties from 2015 to 2019 stands at over 2,500. The insecurity has spread over the borders with violent incidents in neighbouring Niger, Burkina Faso and Mauritania increasing.

5. An analysis of the conflicts in the North and Center by the Ministry of National Reconciliation and Social Cohesion (MRNCS, 2017)¹⁰⁵ identifies the main causes of persistent conflicts as:¹⁰⁶
- Disputes over access to natural resources (croplands, pasture lands, access to water, etc.) exacerbated by land tenure issues;
 - Previous conflicts not fully resolved with the absence of local mechanisms to alleviate the tensions;
 - The divergence in terms of lifestyle, ideology and religious beliefs, the level of social hierarchy, and the presence of very strong political rivalries;
 - Spatial disparities in terms of access to basic social services perceived by the population as proof of injustice or inequality; and
 - The very weak state presence in some regions of the country, including administrative, police and judicial structures.

See current map¹⁰⁷ of the country with armed groups' coverage (including Jihadist and non-Jihadist groups) and foreign military presence.



¹⁰⁴ UN Security Report.

¹⁰⁵ Ministère de la Réconciliation Nationale et de la Cohésion Sociale (MRNCS)/Union Européenne (CERCAD): Etude cartographique des conflits dans les régions du Centre et du Nord du Mali, Mai 2018.

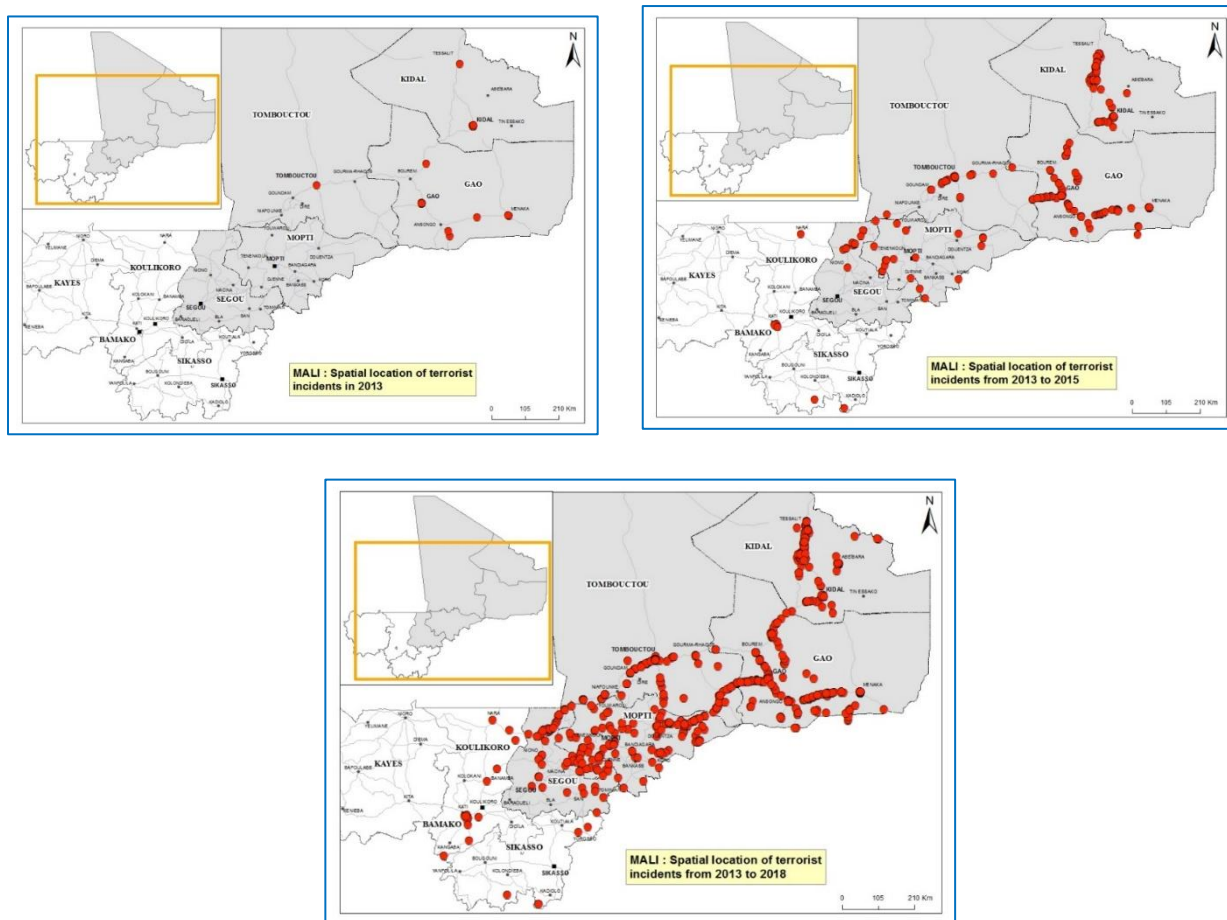
¹⁰⁶ See annex 1.

¹⁰⁷ https://www.ecfr.eu/mena/sahel_mapping.

6. From 2012 to 2020, due to conflict 250 998 internally displaced people (IDPs) from 46 037 households have been recorded by the National Directorate of Social Development (DNDS), women representing 54% of this amount and children below age 18 representing 58%.¹⁰⁸ About 49% of households affected by displacement experienced economic disempowerment and rely on humanitarian aid and third parties donations to maintain their livelihood. A UN Security Council report published in 2019 estimates that 3.8 million people (almost 20 percent of the total population) would be food- insecure during the lean season of June-August 2019, due in large part to loss of cattle and crops. In the same year, approximately 660,000 children would be at risk of global acute malnutrition. A lack of access to safe water compounds the situation. School closures affect almost a third of all communes in the country. As a result of the closing of 953 schools in the north and the centre, more than 250,000 children lack access to education in the affected regions. A quarter of health centers in the north are not operational due to insecurity.
7. In the face of the rising insecurity, the greatest challenge for the government is the inability to exercise authority over the country's territory and deliver basic social services to underdeveloped regions to reduce inequalities and govern effectively. Government officials have been unable to carry out their duties due to unrest and violence.
8. Peace negotiations between the government and two rebel groups resulted in the signing of an agreement in June 2015. This agreement provides for greater decentralization, creating a special development zone for Mali's northern regions and devoting several development projects to the rebel groups. To stand together in the face of these common difficulties, Mali formed G5 Sahel in 2014 with Burkina Faso, Mauritania, Niger and Chad. In order to help these countries stabilize the region and accelerate their development, the European Union, France and Germany, the United Nations Development Program, the African Development Bank and the World Bank founded the Alliance Sahel in July 2017. Spain, Italy, the United Kingdom and Luxembourg have since joined the Alliance, the ambition of which is to financially support and coordinate the development and stabilization priorities of the G5 Sahel. IFAD is an observer to the Sahel Alliance Agricultural Working Group. Despite these concerted efforts, the implementation of the peace agreement remains very unsettled and the restoration of security uncertain, with armed groups continuing their attacks on peacekeepers, army and civilians and inter and intra communal conflicts persisting.

¹⁰⁸ Direction Nationale du Développement Social - DNDS : Matrice de Suivi des Déplacements, Avril 2020.

Security incidents in Mali, 2013-2018¹⁰⁹

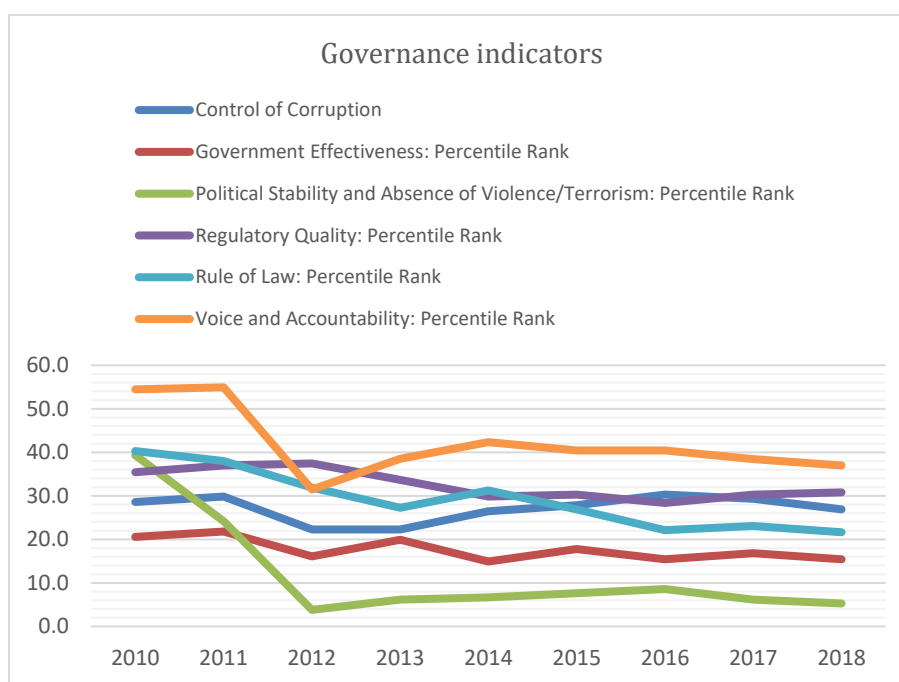


9. **The socio-political turmoil threatens prospects of peace and sustainable development.** Mali was a model of democracy and stability in the West Africa region prior to the military coup of 2012. The two presidencies during 1991-2012 marked a stable new political era after 23 years of dictatorship (1968-1991). They promoted a model of democracy with decentralization as an instrument to empower local communities to take charge of their own destiny and development. The effective implementation of decentralization relies on the transfer of power, resources and logistical and financial support from the central government to support local territorial communities develop and implement their own development plans, aspirations and strategies.
10. The military coup in 2012 interrupted this democratic dynamic and shattered the national consensus and the social contract well established through decentralization and promoted under the 1991-2012 presidencies. Meanwhile with conflicts and violence rising in the entire northern part of the country, the growing threats to the country's security diverted public resources and the new elected government could not cope with the high and increasing social expectations emerging from the multidimensional crisis. Although the pursuit of the decentralization agenda is one of the key element of the 2015 Peace Agreement, it has fallen short of its promise to reduce poverty and build national cohesion. Administrative structures put in place to support decentralization have not been

¹⁰⁹ Source : MINUSMA 2019.

supported by adequate financial resources. Local governments continue to face significant challenges to delivering basic services to the rural communities.

11. Furthermore, poor governance and weak control of corruption was ubiquitous during the post crisis period and exacerbated the gap in the social distrust toward the central government. Mali has shown poor performance on the World Bank governance indicators recorded over the last decade as the country ranks below the 40 percentile for most of them. As seen in the chart below, the Political Stability and Government Effectiveness indicators show consistent downwards trends. Control of corruption has remained unstable, improvements are not permanent and popular perception on the weakness of this indicator is strong. Many Malians have lost confidence in their elites and their capacity to improve their living standards. Recurrent protests to claim improvement in public services including education, health, and governance demonstrate the general dissatisfaction on the management of public affairs. Adding to that, recurrent changes in the Government affect the development and implementation of policies and programmes. Between 2016 and 2019, the Prime Minister has changed four times. The last national election held in 2018 was marked by low turnout.¹¹⁰ The legislative election held in 2020 also had low turnout and the results were widely contested leading to protests and escalating social tensions and unrest.



Source: World Bank Governance Indicators

12. **Mali displays a sound macroeconomic outlook although the economy remains vulnerable to downside risks such as climate change, conflicts, price volatility and health pandemics** Gross Domestic Product growth has been robust in Mali averaging 5.7% over recent years (2014-2019) supported by the growth in agriculture and services sectors. After an expected deceleration in 2020 due to the COVID19 pandemic, GDP growth is projected to remain around 6% over the coming years. Economic activities are driven by the agriculture, services, construction and mining sectors, which made up roughly 85% of the GDP growth in 2019. The external current account deficit averaged 6% of the GDP in the last decade with the rise in imports volume often offset by improvement in terms of trade. Exports are dominated by gold and cotton. Mali's external position is subject to two

¹¹⁰World Bank Group: Performance and learning review of the fy16- fy19 country partnership framework.

major forces: terms of trade and global demand. As a net oil importer and net gold exporter, lower oil prices and higher gold price would improve its terms of trade.¹¹¹

13. Tax revenues have followed an upward trend since 2010, going from about 13% of GDP in 2010 to 16% in 2017, thanks to improvements in tax and customs administrations, taxpayers' compliance, increases in the tax base and tax rates as well as increased audit coverage. However in 2018, this positive trend reversed due to slower economic activities in the secondary and tertiary sectors, higher taxpayer noncompliance ahead of the presidential election, fiscal losses as fuel price increases were only partially passed-through, and an increase in tax-exempted fuel quantities. These factors were compounded by fraud due to the closure of custom offices in areas affected by growing insecurity and recurrent terrorist attacks. The Malian authorities remain committed to reaching the West African Economic and Monetary Union (WAEMU) fiscal deficit target of 3 percent of GDP by 2022 to be in line with the WAEMU convergence criterion, although the deficit will widen and go beyond the 3.5 percent target in 2020. The macroeconomic policy framework is anchored in the IMF ECF (Extended Credit Facility) and Mali's membership in the WAEMU. Mali remains at moderate risk of overall and external debt distress.
14. **Agriculture is the backbone of the economy but due to its rainfed nature, low mechanization level and small-scale practice, the agricultural production is highly vulnerable to climate shocks, price volatility, pests and other environmental risks such as soil erosion, water shortages, and deforestation.** Agriculture contributes roughly 38% of the GDP mainly through export products (notably cotton, livestock and derived products), rice production, cereals (maize, millet, and sorghum), fishing and agroforestry. The sector hires more than half of the country's labor force and represents the first source of livelihoods in rural areas where about 60% of the population reside. Weather shocks and environmental stresses are major risks to agricultural productivity. The main climate risks that result from the increase of average temperature are drought, floods, strong winds, strong temperature variations and rainfall variability (low and uneven spatial and temporal distribution of rainfall). Climate models predict an increase in temperature of between 1 and 3°C leading to lower yields and land degradation. The loss of agricultural GDP due to soil degradation is estimated at 4 to 6% per year.

¹¹¹ World Bank Group: Macro Poverty Outlook, 2020.

Macro Poverty Outlook Update

June 8, 2020

TABLE 2 Mali / Macro poverty outlook baseline scenario (annual percent change unless indicated otherwise)

	2017	2018	2019e	2020f	2021f	2022f
Real GDP growth, at constant market prices	5.3	4.7	5.0	0.9	4.0	6.0
Private Consumption	3.4	3.0	3.8	1.3	5.5	5.9
Government Consumption	4.9	2.0	9.4	27.1	-3.8	5.7
Gross Fixed Capital Investment	-3.7	-0.9	2.7	-14.3	5.9	5.4
Exports, Goods and Services	11.4	-0.1	2.3	-0.5	6.5	5.8
Imports, Goods and Services	-14.2	-12.1	5.9	-1.5	5.5	5.0
Real GDP growth, at constant factor prices	5.5	5.3	5.1	0.8	3.9	6.0
Agriculture	5.2	5.9	5.1	4.1	5.2	5.0
Industry	6.8	5.5	3.6	3.7	5.2	5.0
Services	5.2	4.8	5.8	-3.1	2.2	7.4
Inflation (Consumer Price Index)	1.8	1.7	-0.4	0.6	2.0	2.3
Current Account Balance (% of GDP)	-7.3	-4.9	-4.4	-3.7	-3.5	-5.0
Net Foreign Direct Investment (% of GDP)	3.6	2.7	1.9	2.5	2.0	1.8
Fiscal Balance (% of GDP)	-2.9	-4.7	-1.7	-6.2	-3.0	-3.0
Debt (% of GDP)	36.0	37.5	41.9	44.6	45.2	60.9
Primary Balance (% of GDP)	-2.0	-3.8	-0.7	-5.0	-1.7	-1.6
International poverty rate (\$1.9 in 2011 PPP)^{ab}	43.3	42.2	41.2	42.5	42.0	40.2
Lower middle-income poverty rate (\$3.2 in 2011 PPP)^{ab}	75.4	74.6	74.0	74.8	74.4	72.9
Upper middle-income poverty rate (\$5.5 in 2011 PPP)^{ab}	93.5	93.3	92.9	93.3	93.2	92.6

Source: World Bank, Poverty & Equity and Macroeconomics, Trade & Investment Global Practices.

Notes: e = estimate, f = forecast.

(a) Calculations based on 2009-ELIM. Actual data: 2009. Nowcast: 2010-2019. Forecast are from 2020 to 2022.

(b) Projection using neutral distribution (2009) with pass-through = 0.87 based on GDP per capita in constant LCU.

15. **The COVID19 pandemic is expected to generate considerable economic difficulty.** Economic growth for 2020 is expected to fall from 5.1% in 2019 to 0.9% in 2020 (IMF, Staff Report May 2020), meaning that annual growth will fall far below the average population growth rate of 3%, pushing even more Malians into poverty. Of the five WAEMU convergence criteria, Mali will only meet two criteria : (i) the annual inflation rate (below 3%); and (ii) the ratio of outstanding public debt to GDP (below 70%). The situation regarding the other three criteria will deteriorate because of the COVID19 outbreak:
- The overall budget balance ratio, including grants, will drop from -3% to -6.2% of GDP (WAEMU criterion: greater than or equal to -3%)
 - The ratio of wage bill to tax revenue will increase from 37% to 47% (WAEMU criterion: not to exceed 35%)
 - The tax/GDP ratio will drop from 15.5% to 13.3% (WAEMU criterion: greater than or equal to 20%).
16. **Precarious human development driven by poverty, inequalities and strong socio-economic vulnerabilities.** The current level of the Human Development Index (0.427 in 2017) is among the lowest in the world, with Mali ranked 182nd out of the 189 countries. Although the country recorded notable progress between 1990 and 2017 in its HDI, the eradication of extreme poverty and hunger remains challenging. Poverty particularly affects the rural population, 55% of whom live below the national poverty line. In urban areas, the incidence of poverty is 36% and 7% in Bamako. In the context of 3% annual population growth, the persistence of poverty drives young people toward migration, recruitment into terrorist groups, illegal trafficking, etc. The determinants of poverty are multiple in Mali, among them are inequalities, food insecurity, difficulties in accessing basic social services and lack of economic opportunities, especially for women and young people. An analysis of inequality using the Gini coefficient over the period 2001-2017 shows that actions to-date have failed to produce a consistent downward trend in inequality. From 2001 to 2009, the Gini coefficient went from 0.39 to 0.32, thus reflecting a substantial

reduction in disparities but in 2011 the index rose again to 0.42 before falling to 0.36 in 2017.¹¹² Unemployment is more prevalent among young people, with an unemployment rate of 15% for those aged 15-35 and 22% for those aged 15-24. Indeed, the high unemployment rate of young people indicates the difficulty in obtaining a first job. In Mali, unemployment hits women more than men. In addition, the overwhelming majority of the unemployed are people with no education (52%) or, at most, having a basic level (33%). More than 4 out of 5 unemployed young people are looking for a first job and more than 9 out of 10 unemployed are long-term unemployed, having been unemployed for more than a year.

The fragility factors outlined above have the following effects on the agriculture sector:

- (i) **Conflicts and violence:** cause displacement and take thousands of farmers out of their lands exposing them to food insecurity while reducing the total national production of food. Conflicts also create tensions among communities in accessing natural resources including croplands, pasture lands and hampers the enforcement of land tenure laws and regulations. Conflicts, violence and the resulting instability may hinder access to productive capital and the markets.
- (ii) **Political instability and governance ineffectiveness:** policies and strategies supporting agricultural development cannot be developed and implemented. For existing ongoing programmes/projects, national ownership is fragile and considerable delays in implementation affect the quality and the the delivery of the development outcomes. Political instability and its reverse effects on development prospects can also cause migration, brain drain especially among young people
- (iii) **Vulnerability to shocks:** high vulnerability to shocks lower the agricultural value chains productivity and competitiveness. Certain types of shocks such as price fluctuation, climate risks main increase income insecurity for actors in agricultural value chains and cause greater vulnerability to poverty
- (iv) **Low Human development Index:** education, literacy is key to foster technologies adoption and modernization in agricultural value chains. Educated farmers are more likely to improve the returns on investment or the value for money of services such as extension advisory, digital products, micro-credits products. Most of the developing countries's agriculture being labour intensive, access to basic social services which promote health contributes to the building and strengthening of human capital and the rural labor force.

Implication for the portfolio of IFAD funded project

17. The fragility situation in Mali and its underlying drivers in Mali has a number of implications for the effectiveness and efficiency and overall performance of the implementation of the IFAD-funded country programme.
 - The political instability coupled with weakness in government effectiveness hinder the implementation of projects and programmes and the quality of delivery of the development outcomes. Constant governments and cabinet reshuffles lower national ownership of development policies and strategies and jeopardize their sustainability.

¹¹² Système des Nations Unies, Bilan Commun de Pays, 2019.

- The lack of control and authority over 3/4 of the territory as a result of violence and terrorist attacks is undermining the scaling up interventions and best practices at the national level, hence millions of undeserved people remain in conditions of extreme deprivation.
18. In order to counter the effects of the fragility, IFAD will over the COSOP period:
- Develop and strengthen partnerships with other development agencies with complementary mandates on humanitarian interventions and proven experiences in building rural communities post conflicts resilience , social cohesion and conflict prevention and mediation;
 - Design and implement operations that focuses on the most vulnerable groups such as women and young people while promoting climate smart and resilient economic activities. Such operations should be responsive to structural (climate change, conflicts, poverty) and congiuntural shocks (like the COVID19 pandemic) through adapted and flexible approaches that allow the provisions of short-term emergency supports and mitigate the reverse effects on projects' beneficiaries and their livelihood in the long-term;
 - Improve quality and capacities in projects' implementation support and follow up through operational partnerships on the ground involving farmer organizations, local and international NGOs and other socio-economic stakeholders (organised civil society organizations);
 - Strengthen Institutional support (with the technical, logistical and financial means) to empower government agencies and local authorities with skills and capacities needed to effectively coordinate, monitor and evaluate the ongoing projects/programmes.

Annexe

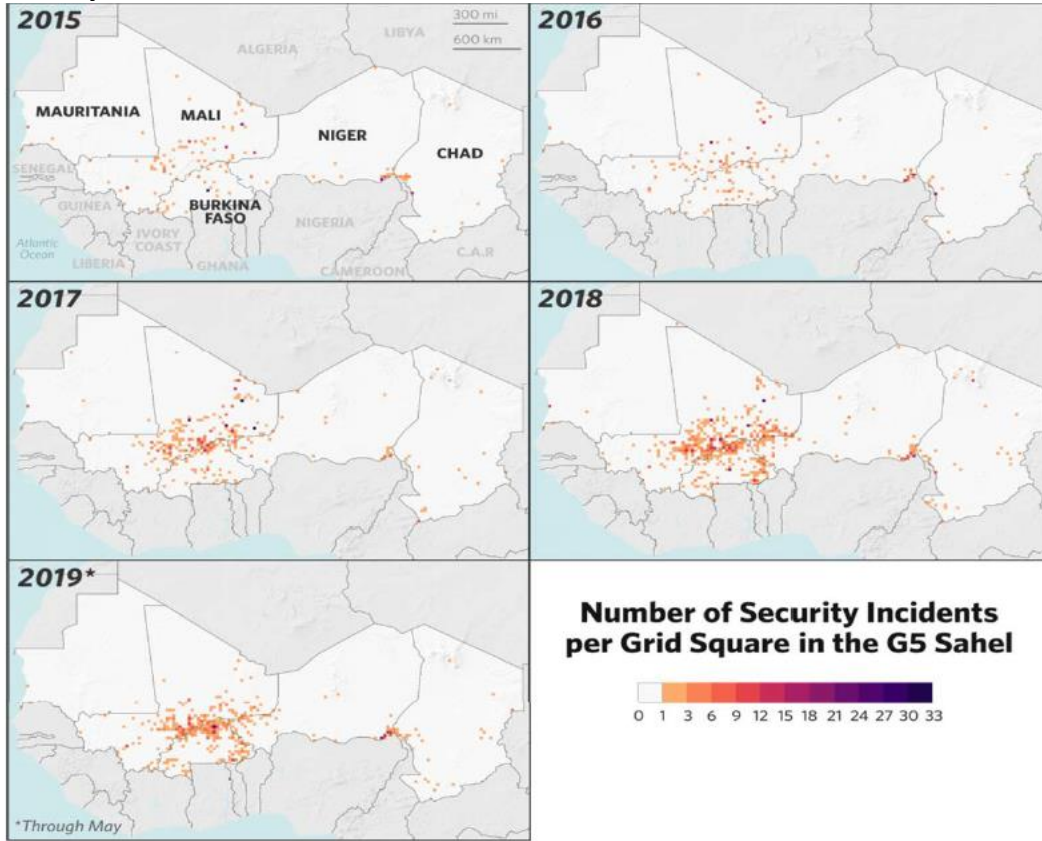
Principales causes des conflits dans le centre et le nord du Mali en 2018

Régions	Indice de vulnérabilité Compris entre 0 et 1	Cercles les plus vulnérables	Principales causes
1. Gao	0,63 – 0,82	Gao	*Enjeux en lien avec l'accès aux ressources et au foncier *Conflits antérieurs non complètement gérés avant *Divergence sur les plans de mode de vie, de l'idéologie et de la religion *Manque d'information et/ou désinformation
2. Mopti	0,68 - 0,92	Mopti, Femaye, Koro	*Conflits antérieurs non complètement gérés avant *Disparités spatiales en matière d'accès aux services sociaux de base *Manque d'information et/ou désinformation
3. Ségou	0,60 - 0,89	Niono et Barouéli	*Enjeux en lien avec l'accès aux ressources et au foncier *Disparités spatiales en matière d'accès aux services sociaux de base *Manque d'information et/ou désinformation
4. Ménaka	0,83 - 0,85	Andréramboukane et Inékar	*Enjeux en lien avec l'accès aux ressources et au foncier **Manque d'information et/ou désinformation
5. Tombouctou	0,65 - 0,92	Niafunke, Goundam	*Enjeux en lien avec l'accès aux ressources et au foncier *Disparités spatiales en matière d'accès aux services sociaux de base *Manque d'information et/ou désinformation
6. Taoudéni	n. d	n. d	n.d
7. Kidal	0,21 - 0,54		*Disparités spatiales en matière d'accès aux services sociaux de base *Facteurs interpersonnels

Valeurs : 1 : Forte vulnérabilité et 0 : Absence de vulnérabilité

Source : Ministère de la Réconciliation Nationale et de la Cohésion Sociale (MRNCS)/Union Européenne : *Etude cartographique des conflits dans les régions du Centre et du Nord du Mali*, Mai 2018

Security incidence in the Sahel: 2015-2019



Data: ACLED

Note: Grid squares are approximately 30 x 30 kilometers

Copyright Stratfor 2019

Processus d'élaboration du COSOP - y compris la collaboration avec la société civile

1. Le COSOP 2020-2024 du Mali a été élaboré sous la supervision conjointe du Hub de Dakar représenté par le Directeur pays pour le Mali et du Gouvernement de la République du Mali représenté par le Ministre de l'Agriculture, le Ministre de l'Élevage et de la Pêche, le Ministre de l'économie et des finances, le Ministre de l'emploi et de la formation professionnelle et le Ministre de la promotion de l'investissement privé, des petites et moyennes entreprises et de l'entrepreneuriat national. Le Ministère de l'Agriculture, dans sa capacité de Gouverneur du FIDA pour le Mali a coordonné l'ensemble du processus de formulation du nouveau programme pays. Il a facilité : (i) l'accès à la documentation et information existante détenue par divers acteurs publics et privés ; et (ii) le processus de consultation y compris envoi de lettres d'introduction ou convocation pour réunions ou ateliers.
2. Pour la supervision au quotidien du processus de formulation du nouveau programme, il a mis en place une équipe nationale d'orientation (ENO) du processus de formulation du nouveau programme pays. Cette équipe était composée des représentants des principales prenantes nationales à la mise en œuvre du programme de coopération Mali – FIDA, notamment les acteurs des secteurs de l'économie et des finances, de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement, des eaux et forêts, de la jeunesse, de la formation et de l'emploi, de la promotion de la femme, du commerce et de l'industrie, des petites et moyennes entreprises, et aussi des organisations de producteurs, des ONGs, des organisations de jeunes et de femmes et du secteur privé.
3. Pour permettre une préparation participative et inclusive du COSOP, il était prévu d'organiser trois ateliers, à savoir, un atelier de lancement d'un jour, un atelier de formulation de trois jours et un atelier de restitution et de validation. Pour approfondir les consultations des parties prenantes en vue de réunir les données nécessaires pour la rédaction du document, des visites auprès et séances de travail avec les parties prenantes (secteur public, secteur privé, ONGs, organisations de producteurs, partenaires techniques et financiers, etc.) étaient également envisagées. L'atelier de lancement a eu lieu le 5 mars 2020 à Bamako sous la coprésidence du Ministre de l'Agriculture, le Ministre de l'emploi et de la formation professionnelle, le Ministre de la promotion de l'investissement privé, des petites et moyennes entreprises et de l'entrepreneuriat national et le Directeur pays du FIDA pour le Mali. Cet atelier a permis d'engager le processus de formulation du COSOP (2020-2024) et d'identifier les axes stratégiques sur lesquels le FIDA concentrera son appui au Mali en s'alignant sur les priorités nationales définies dans le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD 2019-2024), la PDA, l'UNSDCF 2020 2024 et le Cadre stratégique (2016-2025) du FIDA.
4. Une cinquantaine de participants représentant l'ensemble des parties prenantes du programme pays ont pris part à l'atelier. Il s'agissait des représentants des structures techniques de l'Administration, des organisations de producteurs y compris les organisations de femmes et de jeunes, du secteur privé, des Collectivités territoriales, des PTF, de la de la société civile (ONG, etc.), des systèmes financiers décentralisés et des projets et programmes FIDA. Au cours de cet atelier, des séances des présentation PowerPoint et d'échanges interactifs en plénière ont été conduites. L'atelier s'est déroulé en quatre phases suivantes :
 - (i) Phase 1 : Pour mettre les participants au même niveau d'information sur le programme-pays du FIDA, les rapports sur sa performance, en particulier : (i) les résultats de l'évaluation du COSOP (2007-2012) ; (ii) ceux de la revue de la Note

stratégique intérimaire (2016-2018) ; (iii) le rapport sur l'état actuel du portefeuille ont été présentés et discutés.

(ii) Phase 2 : Pour mettre les participants au même niveau d'information en vue d'assurer l'alignement du COSOP avec les priorités nationales et sectorielles du Mali ainsi que celle du FIDA, les orientations des politiques nationales et sectorielles (CREDD 2109-2023, PDA, PNISA, PNG, PNPE, PNJ) et le Cadre stratégique (2016-2025) du FIDA ont été présentés et des réponses ont été données aux questions de clarification des participants.

(iii) Phase 3 : Pour mettre les participants au même niveau d'information quant aux interventions des autres partenaires de développement, les grandes orientations du UNSDCF (2020-2024) ainsi que les projets et programmes mis en œuvre par les PTFs au Mali ont été présentés et des réponses ont été données aux questions de clarification des participants.

(iv) Phase 4 : les leçons tirées de l'évaluation du COSOP (2007-2012) et de la mise en œuvre du CSN (2016-2018) ont été discutées en vue de dégager les propositions d'orientations stratégiques du COSOP 2020-2024.

5. Participation de la société civile : L'APCAM regroupant l'ensemble des Organisations professionnelles Agricoles (Ops - associations y compris la CNOP, interprofessions, unions, fédérations, confédérations, fondations, coopératives, et les syndicats) et la CNOP ainsi que ses organisations membres, FENAFER, FENAJER, AOPP (aux niveaux national et régional) ont été associées à l'ensemble du processus de préparation du COSOP. Un atelier spécial pour recueillir leurs points de vue sur la mise en œuvre du programme pays a été organisé à leur intention, lors des consultations préliminaires de préparation du COSOP. Cet atelier a permis à la société civile de contribuer à la réflexion dans le cadre de la préparation du COSOP et de définir les domaines de collaboration dans le cadre de sa mise en œuvre. Il doit être noté que présentement, la CNOP et ses démembrés, FENAFER, FENAJER et AOPP participent à la mise en œuvre du programme pays en cours à travers leur participation effective dans les missions de formulation et supervision de projets, réflexions stratégiques, renforcement de capacités, etc. Elles participent également aux activités du hub de Dakar. Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau programme pays et suite aux recommandations de la consultation entre le FIDA et les Ops à Rome en février 2020, le rôle et la place des Ops seront renforcés, tout en prenant en compte la dimension du contrôle citoyen.
6. Suite aux mesures prises par le Gouvernement pour faire face à la crise du COVID-19, les ateliers de formulation et de validation ainsi que les visites auprès des parties prenantes ont été annulés. Sur la base des orientations reçues à l'atelier de lancement, l'Equipe de formulation du COSOP a rédigé le document de stratégie qui a fait l'objet de revues et de validation par échanges électroniques.

Partenariats stratégiques

Fonctions de partenariat	Partenaires/Réseaux/Plateformes	Résultats et effets du/des partenariat(s)	Partenaires/Réseaux/Plateformes	Justification du/des partenariat(s)	Suivi et communication d'informations
Cofinancement	Gvt du Mali	Atteindre objectif cofinancement (..... million \$ ou ..% financement FIDA) avant 2024	Gvt du Mali	OS1 & OS2	Visibilité interventions du FIDA . ➤ Communication.
	Secteur privé		Secteur privé y compris les institutions financières (banques commerciales, institutions de microfinance, etc.)	OS1 & OS2	➤ Crédulité interventions publiques
	PTFs (bi & multilatéraux)		PTFs (bi & multilatéraux)	OS1 & OS2	➤ Partage d'expériences. ➤ Coordination de l'aide.
Engagement politique	Gouvernement du Mali & PTFs	Améliorer le climat des affaires en Agriculture ¹¹³	Gouvernement du Mali Ops PTFs	OS1 & OS2	➤ Accroissement contribution au dialogue politique.
	Gouvernement du Mali et PTFs	Prioriser emploi des jeunes et financement agricole dans les politiques publiques	Gouvernement du Mali Ops PTFs	OS1 & OS2	➤ Accroissement contribution au dialogue politique.
Développement & gestion connaissances	PTFs	Identifier, diffuser & adopter modèles de développement Agriculture, & emploi pour les jeunes	Instituts de recherche agricole Universités Ops PTFs	OS1 & OS2	➤ Etudes économiques & sectorielles. ➤ Suivi-évaluation. ➤ Communication
Coordination	Gvt du Mali PTFs	Améliorer le suivi-évaluation de la mise en œuvre PDA & PNISA	Gvt du Mali PTFs	OS1 & OS2	➤ Efficacité de l'aide. ➤ Partage d'expériences. ➤ Coordination de l'aide.

¹¹³ EBA de 33,70/100 en 2020.

Stratégie de coopération sud-sud et triangulaire

1. La Coopération Sud-Sud et Triangulaire (SSTC) au FIDA a connu de grands avancés depuis la reconstitution de fonds IFAD 10. En effet, le SSTC est reconnu dans le cadre stratégique 2016-2025 du FIDA comme un important instrument pour l'accomplissement de la mission du Fonds. La stratégie du FIDA en cours de mise en œuvre a permis d'intégrer considérablement les actions de SSTC comme de véritables instruments de développement et d'atteinte des objectifs de développement durable. Des efforts faits par le FIDA sont par exemple la mise en place de centre de centre de gestion des connaissances et de SSTC au Brésil, en Chine et en Ethiopie. A l'instar de plusieurs pays du Sud, le Mali a accompli de nombreuses actions entrant dans le cadre du SSTC.
2. Quelques expériences dans le secteur du Développement Rural ont fait l'objet de Coopération Sud-Sud et Triangulaire au Mali. Il s'agit de : (i) l'accord entre le Mali, le Maroc et l'Union Européenne (UE) l'assistance technique fournie à la CPS/SDR du Mali par la Direction de la Stratégie et des Statistiques (DSS) qui est la structure de la CPS au Maroc ; (ii) la convention entre le Mali, le Maroc et la FAO relative à la promotion de l'insémination artificielle bovine afin d'améliorer la contribution du sous-secteur de l'Élevage à l'économie malienne.
3. Suite au voyage d'échanges d'expériences de la CPS/SDR en 2018 dans le cadre du suivi et de l'évaluation de la Politique agricole, la CPS dispose d'un certain nombre d'instruments, notamment : (i) l'Enquête Agricole de Conjoncture (EAC) qui est un instrument de mesure des productions Agricoles; (ii) le Recensement Général de l'Agriculture (RGA); (iii) Monitoring Externe National orienté vers les résultats (MENOR); et (iv) le Plan de Campagne Agricole Harmonisé et Consolidé faisant la revue des bilans annuels des sous-secteurs et la fixation des objectifs de productions agricoles aux niveaux local, régional et national. En 2016, un audit institutionnel effectué au niveau de la CPS/SDR, a mis en évidence la nécessité de former les jeunes cadres sur les instruments de planification, de programmation, de budgétisation, de suivi-évaluation et de production/utilisation/diffusion de données statistiques. Le Maroc a été retenu compte tenu de sa riche expérience en matière de politique agricole dont l'objectif à travers le « **Plan Maroc Vert** » est la modernisation des exploitations, avec des projets d'investissements visant à rendre le secteur plus performant.
4. Insémination artificielle bovine. Ce programme qui est un don entre le Mali et le Maroc (Accord de coopération en date du 20 février 2014) porte sur : (i) 135 000 doses de semences bovines dont 125 000 pour les races laitières et 10 000 doses de races à viande ; (ii) des équipements et matériels d'insémination ; (iii) l'information et la sensibilisation des agro-éleveurs ; et (iv) le recyclage et le recrutement de 20 inséminateurs et d'un superviseur.
5. Le FIDA est dans le processus d'élaboration de sa stratégie SSTC 2021-2024. Cette stratégie est plus approfondie que la précédente et met l'accent sur plusieurs aspects importants au regard des évolutions récentes dans le domaine. Le COSOP Mali 2020-2024, s'appuiera sur les orientations de cette nouvelle stratégie dont l'objectif global est de tirer parti des partenariats du SSTC pour renforcer le dialogue, les échanges et la coopération entre les pays et les organisations afin de remplir son mandat principal, d'étendre et d'approfondir son impact au sein du FIDA12 et d'accroître la contribution du Fonds aux ODD. Le Mali tirera avantage du rôle de « knowledge Broker » et « partnership facilitator » que se donne le FIDA pour sa nouvelle stratégie, afin de renforcer les actions du secteur agricole avec des solutions technologiques innovantes, le digital, la gestion du savoir, le partenariat public-privé, la gestion des savoirs. Pour ce faire, le centre de gestion des savoirs et SSTC localisé en Ethiopie sera utiliser

comme principal levier. Les centres du Brésil et de la Chine seront également sollicités dans ce sens. Le Hub Afrique de l'Ouest du FIDA basé à Dakar, actuellement renforcé en ressources humaines compétentes dans le cadre de la décentralisation, viendra en appui au Mali pour les actions de gestion des savoirs et surtout du digital pour l'agriculture.

6. Actuellement, le Mali fait partie des pays engagés dans les premiers programmes de prêts régionaux (RBAs, G5 Sahel + Sénégal RLOs). Son engagement dans ce programme renforcera sa coopération avec les pays impliqués et contribuera au renforcement des actions du G5 Sahel dans le dialogue politique, le partenariat stratégique au niveau régional, etc. Aussi, le pays collaborera avec le programme régional PRIMA (Bénin-Togo) pour des échanges des connaissances dans le but d'apprentissage et de renforcement mutuel, notamment en matière de dynamisation des corridors commerciaux, de commerce transfrontalier, de dialogue politique et d'intégration régionale. Mieux les dons FIDA au niveau régional qui faciliteront la mise en œuvre des programmes régionaux seront également mis à profit pour renforcer la coopération entre les pays impliqués.
7. Les actions du SSTC seront articulées autour des six axes prioritaires identifiés dans la stratégie SSTC 2021-2024 du FIDA : i) Coopération Technique (gestion des savoirs, portail de solutions rurales) ; ii) renforcement et construction de partenariats solides (engagement pays, engagement et dialogue politique, collaboration avec les autres institutions) ; iii) promotion de l'investissement (facilitation du co-financement, facilitation des relations B2B) ; iv) renforcement des capacités institutionnelles ; v) financement des activités SSTC dans le pays ; vi) suivi et évaluation et apprentissage. Ces actions articulées autour de six axes prioritaires concerneront essentiellement les 4 thèmes transversaux du FIDA à savoir : genre, environnement, jeune, nutrition. D'autres domaines seront touchés également : la microfinance rurale, le digital (avec l'appui du Hub Afrique de l'Ouest situé à Dakar), l'accès aux marchés. Le programme pays du FIDA au Mali maintiendra le partenariat actuel avec le Danemark, le Canada, la FAO et le PAM et l'élargira aux autres partenaires pour renforcer le SSTC.
8. Le SSTC dans le COSOP servira donc à résoudre les challenges du pays dans les domaines ci-haut cités, à prendre en compte le contexte sécuritaire et à réduire l'effet de la pandémie COVID-19, à accroître la coopération et l'intégration régionale entre pays partenaires du Mali.

Brève présentation du pays et leçons apprises

Country Portfolio Summary

Region	West & Central Africa	Member of Country Groups :	
Country	Mali	Least Developed country	Yes
Current Financing Terms	DSF Grant/Highly Concessional	Low-income, food deficit	Yes
Ranking all Countries	23	HIPC DI Eligible	Yes
Ranking within region	5		

Country Indicator	Value	Year	Source
Agriculture, value added (% of GDP)	38.34	2017	World Bank
GNI per capita, Atlas method (current US\$)	770.00	2017	World Bank
Human development index (HDI) value	0.43	2017	UNDP
Population, total	18,541,980.00	2017	World Bank
Rural population	10,833,708.00	2017	World Bank

Key Dates

Last RB-COSOP Approved AVP/PMD	
First Project Approved	14 Sep 1982
Last Project Approved	16 Oct 2019

IFAD Interventions

	Number of Projects	IFAD Approved USD ('000)
Available for Disbursement	2	78,956
Signed	1	29,970
Financial Closure	12	195,896
Total IFAD commitment	15	304,822

IFAD Interventions Summary

Project Number	Financing Instrument ID	Currency	Approved Amount	Disbursed	Loan/Grant Status	Project Status	Board Approval	Cooperating Institution
110000103	100001958	XDR	8,050,000	100%	Closed	Closed	14 Sep 1982	UNOPS
110000133	100001991	XDR	12,100,000	97%	Closed	Closed	13 Sep 1983	WB
110000278	100002151	XDR	9,200,000	78%	Closed	Closed	13 Dec 1990	UNOPS
110000367	100002250	XDR	10,100,000	99%	Closed	Closed	05 Dec 1994	B/OAD
110000438	100001890	XDR	850,000	93%	Closed	Closed	03 Dec 1986	B/OAD
110000438	100002688	XDR	4,850,000	100%	Closed	Closed	03 Dec 1986	B/OAD
110000446	100001886	XDR	630,000	71%	Closed	Closed	30 Nov 1988	B/OAD
110000446	100002660	XDR	7,550,000	71%	Closed	Closed	30 Nov 1988	B/OAD
110000497	100002297	XDR	8,650,000	99%	Closed	Closed	17 Apr 1996	B/OAD
110001089	100002384	XDR	15,650,000	97%	Closed	Closed	02 Dec 1998	IFAD
110001131	100000499	XDR	530,000	96%	Closed	Closed	19 Apr 2005	IFAD
110001131	100002572	XDR	9,550,000	98%	Closed	Closed	19 Apr 2005	IFAD
110001356	100002763	XDR	7,700,000	59%	Closed	Closed	14 Dec 2006	IFAD
110001441	100003368	XDR	17,100,000	96%	Closed	Closed	30 Apr 2009	IFAD
110001444	100003821	XDR	200,000	98%	Closed	Closed	16 Sep 2010	IFAD
110001444	100003819	XDR	21,000,000	98%	Closed	Closed	16 Sep 2010	IFAD
110001444	200000442	XDR	6,500,000	100%	Closed	Closed	11 Dec 2013	IFAD
110001661	200000421	XDR	10,800,000	83%	Disbursable	Disbursable	11 Dec 2013	IFAD
110001661	200000422	XDR	10,800,000	83%	Disbursable	Disbursable	11 Dec 2013	IFAD
200001062	200002305	XDR	15,750,000	32%	Disbursable	Disbursable	17 Apr 2018	IFAD
200001062	200002304	XDR	15,750,000	33%	Disbursable	Disbursable	17 Apr 2018	IFAD
200001896	200003148	EUR	19,100,000	0%	Signed	Signed	16 Oct 2019	IFAD
200001896	200003147	EUR	7,100,000	0%	Signed	Signed	16 Oct 2019	IFAD

Projects in Pipeline

Current Phase	Number of Projects	IFAD Proposed Financing USD ('000)
Pending	2	37,308
Total	2	37,308

Données socio-économiques

Tableau 1 : Indicateurs socio-économiques comparatifs du pays

Mali
COMPARATIVE SOCIO-ECONOMIC INDICATORS

	Year	Mali	Africa	Developing Countries	Developed Countries
Basic Indicators					
Area ('000 Km ²)	2018	1,240	30,067	92,017	40,008
Total Population (millions)	2018	19.1	1,286.2	6,432.7	1,197.2
Urban Population (% of Total)	2018	42.4	42.5	50.4	81.5
Population Density (per Km ²)	2018	15.8	43.8	71.9	31.6
GNI per Capita (US \$)	2017	770	1 767	4 456	40 142
Labor Force Participation *- Total (%)	2018	66.6	65.9	62.1	60.1
Labor Force Participation ** - Female (%)	2018	50.8	55.5	47.6	52.2
Sex Ratio (per 100 female)	2018	100.3	99.8	102.3	99.3
Human Develop. Index (Rank among 189 countries)	2017	182
Popul. Living Below \$ 1.90 a Day (% of Population)	2007-2017	49.7	...	11.9	0.7
Demographic Indicators					
Population Growth Rate - Total (%)	2018	3.1	2.5	1.2	0.5
Population Growth Rate - Urban (%)	2018	5.0	3.6	2.3	0.7
Population < 15 years (%)	2018	47.5	40.6	27.5	16.5
Population 15-24 years (%)	2018	19.5	19.2	16.3	11.7
Population >= 65 years (%)	2018	2.5	3.5	7.2	18.0
Dependency Ratio (%)	2018	98.7	79.2	53.2	52.8
Female Population 15-49 years (% of total population)	2018	22.2	24.1	25.4	22.2
Life Expectancy at Birth - Total (years)	2018	58.9	63.1	67.1	81.3
Life Expectancy at Birth - Female (years)	2018	59.7	64.9	69.2	83.8
Crude Birth Rate (per 1,000)	2018	41.5	33.4	26.4	10.9
Crude Death Rate (per 1,000)	2018	9.7	8.3	7.7	8.8
Infant Mortality Rate (per 1,000)	2017	65.8	47.7	32.0	4.6
Child Mortality Rate (per 1,000)	2017	106.0	68.6	42.8	5.4
Total Fertility Rate (per woman)	2018	5.9	4.4	3.5	1.7
Maternal Mortality Rate (per 100,000)	2015	587.0	444.1	237.0	10.0
Women Using Contraception (%)	2018	15.0	38.3	61.8	...
Health & Nutrition Indicators					
Physicians (per 100,000 people)	2010-2016	8.5	33.6	117.8	300.8
Nurses and midwives (per 100,000 people)	2010-2016	44.3	123.3	232.6	868.4
Births attended by Trained Health Personnel (%)	2010-2017	43.7	61.7	78.3	99.0
Access to Safe Water (% of Population)	2015	77.0	71.6	89.4	99.5
Access to Sanitation (% of Population)	2015	24.7	39.4	61.5	99.4
Percent. of Adults (aged 15-49) Living with HIV/AIDS	2017	1.2	3.4	1.1	...
Incidence of Tuberculosis (per 100,000)	2016	56.0	221.7	163.0	12.0
Child Immunization Against Tuberculosis (%)	2017	73.0	82.1	84.9	95.8
Child Immunization Against Measles (%)	2017	61.0	74.4	84.0	93.7
Underweight Children (% of children under 5 years)	2010-2016	25.0	17.5	15.0	0.9
Prevalence of stunting	2010-2016	30.4	34.0	24.6	2.5
Prevalence of undernourishment (% of pop.)	2016	6.	18.5	12.4	2.7
Public Expenditure on Health (as % of GDP)	2014	1.6	2.6	3.0	7.7
Education Indicators					
Gross Enrolment Ratio (%)					
Primary School - Total	2010-2017	80.1	99.5	102.8	102.6
Primary School - Female	2010-2017	75.6	97.4	102.0	102.5
Secondary School - Total	2010-2017	41.5	51.9	59.5	108.5
Secondary School - Female	2010-2017	37.0	49.5	57.9	108.3
Primary School Female Teaching Staff (% of Total)	2010-2017	30.4	48.7	53.0	81.5
Adult literacy Rate - Total (%)	2010-2017	33.1	65.5	73.1	...
Adult literacy Rate - Male (%)	2010-2017	45.1	77.0	79.1	...
Adult literacy Rate - Female (%)	2010-2017	22.2	62.6	67.2	...
Percentage of GDP Spent on Education	2010-2015	3.8	4.9	4.1	5.2
Environmental Indicators					
Land Use (Arable Land as % of Total Land Area)	2016	5.3	8.0	11.3	10.4
Agricultural Land (as % of land area)	2016	33.8	38.2	37.8	36.5
Forest (As % of Land Area)	2016	3.8	22.0	32.6	27.6
Per Capita CO ₂ Emissions (metric tons)	2014	0.1	1.1	3.5	11.0

Sources : AfDB Statistics Department Databases; World Bank: World Development Indicators;

last update : February 2019

UNAIDS; UNSD; WHO; UNICEF; UNDP: Country Reports.

Note : n.a. : Not Applicable ; ... : Data Not Available. * Labor force participation rate, total (% of total population ages 15+)

** Labor force participation rate, female (% of female population ages 15+)

Réalisations & enseignements du programme pays

Le FIDA a développé une compétence opérationnelle, obtenu de bons résultats et identifié beaucoup d'enseignement en matière d'assistance au développement après bientôt 40 ans d'intervention au Mali. Quelques réalisations et enseignement tirés de la mise en œuvre de ses plus récentes opérations sont résumés ci-dessous.

Projet de formation professionnelle, insertion et appui à l'entrepreneuriat des jeunes (FIER)

FIER soutien principalement le développement des filières bétail-viande, maraîchage, volaille, maïs et arachide. A ce jour, il a financé 9314 projets pour un montant total d'environ 2,5 milliards de F CFA. L'autonomisation économique des femmes est la priorité du projet. Environ 47% des bénéficiaires des projets financés sont des femmes. Il a financé 3 571 projets économiques des jeunes ruraux sur un objectif de 4 200, soit 85%. La mobilisation de l'épargne auprès des jeunes avoisine 65% de l'objectif fixé. La contribution des SFD représente 10% des ressources allouées au financement des projets des jeunes. L'apport personnel des jeunes dans le financement de leurs projets représente, en moyenne, environ 12% du coût de leur projet. Les jeunes promoteurs avaient ouvert dans les neufs guichets de proximité promus 8 556 comptes à la date de la revue à mi-parcours du projet en avril 2019.

Dans le cadre du développement de capacité institutionnelle, le projet a créé et assure le fonctionnement d'une base de données sur l'emploi, assure la formation professionnelle des jeunes ruraux, des cadres des structures techniques déconcentrées et des collectivités territoriales. Il a aussi équipé les structures techniques déconcentrées et les collectivités territoriales et mis en place un système d'information géographique. A travers les trois partenariats suivants avec d'autres projets, FIER a facilité l'accès des jeunes au financement : (i) le PMR pour la mobilisation des SFD et la définition d'une offre de services et de produits adaptés ; (ii) le PAPAM pour la contribution à la subvention des plans d'affaires ; et (iii) la plateforme Babyloan pour la mobilisation des ressources des migrants maliens au profit des jeunes promoteurs dans le cadre d'une relation de crédit avec les SFD. Il a aussi assuré la participation effective des producteurs ruraux à travers leurs organisations (CNOP, FENAFER, FENAJER et AOPP) à toutes les activités du projet aux niveaux national, régional et local. Le projet qui n'assure que le portage organise le transfert progressif des compétences des UCR au Conseil Régional, aux partenaires publics, privés et communautaires.

Projet d'Accroissement de la productivité Agricole du Mali (PAPAM)

PAPAM a financé 239 sous projets de 2011 à 2018, sur une prévision de 400 (soit un taux d réalisation d'environ 60%). Les 239 sous-projets portés par 13 600 petits producteurs et entrepreneurs ruraux dont 81% de femmes se répartissent par filière comme suit : (i) maraîchage : 121 (51%) ; (ii) niébé : 78 (33%); et (iii) riz : 40 : (17%). Près de 80% des sous-projets (192 sous-projets) portent sur la production, pendant que les 20% (47 sous-projets) restant concernaient la valorisation des produits. À la suite de la diffusion de technologies et pratiques culturelles améliorées par le projet, la productivité des filières soutenues a augmenté. A titre d'illustration, le rendement moyen du riz de bas-fonds a augmenté de 51%, passant de 1500 à 2260 kg/ha contre un objectif de 2700 kg/ha en fin de projet. Le riz PIV : 4 à 6,34 t/ha, soit un accroissement de 59%. PAPAM a réhabilité / aménagé 3509 ha de bas-fonds (soit 96% de l'objectif de 3640 ha). ces aménagements sont presque exclusivement exploités par les femmes.

PAPAM a contribué l'amélioration du climat des affaires en Agriculture. Il a appuyé l'actualisation de la politique nationale de protection de l'environnement, l'élaboration de la stratégie nationale de l'adaptation du secteur de l'Agriculture aux changements climatiques et l'élaboration du plan d'actions 2019-2023. Il aussi appuyé l'élaboration de la politique sur le foncier rural. Le projet a contribué à l'émergence des organisations de producteurs. Il a appuyé la structuration des bénéficiaires d'infrastructures rurales (pistes

rurales réhabilitées et aménagements hydro-agricoles pour le développement de la riziculture irriguée). Cet appui a permis la création de 152 comités de gestion dont 114 (75%) sont fonctionnels, 78 (51%) ont un fonds d'entretien et 94 (62%) sont érigés en coopératives. PAPAM a facilité l'accès des producteurs ruraux à l'information climatique grâce à l'installation de 1067 pluviomètres dans le cadre de partenariat avec Mali Météo. Il a permis l'accès de 8 807 femmes aux biogaz entraînant une réduction de leur temps de travail, l'amélioration de leur cadre de vie, une réduction de la consommation de bois de chauffe et une réduction des émissions de gaz à effets de serre. Dans le cadre de la sécurisation foncière et du règlement des litiges fonciers, PAPAM a appuyé la mise en place et le fonctionnement des commissions foncières dans six cercles et 31 communes rurales.

Des enseignements forts intéressants dont certains sont résumés ci-dessous, se dégagent de l'expérience de la mise en œuvre du PAPAM :

- (i) l'accroissement de la performance d'un projet nécessite : (i) une équipe de mise en œuvre dont les membres disposent de compétences techniques et professionnelles requises; (ii) la présence physique d'équipes du projet sur le terrain à travers des antennes pour le suivi rapproché de ses activités et la proximité avec les partenaires de mise en œuvre; (iii) la sélection rigoureuse des partenaires de mise en œuvre et la collaboration basée sur un contrat de performance dont le renouvellement est fonctionné des résultats du programme collaboratif; (iv) la forte implication des structures techniques pérennes de l'Etat ; et (v) un bon programme de communication aussi bien à l'interne du projet qu'avec ses parties prenantes.
- (ii) la concentration des investissements dans des zones géographiques compactes permet : (i) d'accroître l'impact du programme pays ; (ii) de maîtriser les coûts de gestion des opérations grâce aux économies d'échelle possible avec la mutualisation de certaines fonctions telles que la coordination, la gestion financière, les acquisitions et le suivi-évaluation; (iii) la durabilité des investissements par les bénéficiaires grâce aux actions de consolidation des opérations subséquentes ; et (iv) l'établissement progressif d'une dynamique de développement dans la durée ; et
- (iii) le développement agricole selon l'approche "filière / chaîne de valeurs" permet : (i) d'accroître la productivité, la production et le revenu Agricoles sur une base durable ; (ii) la commercialisation de l'Agriculture qui fait du marché et non la subsistance l'objectif de production ; et (iii) le développement de la résilience des acteurs des filières Agricoles soutenues.

Programme de microfinance rurale (PMR)

PMR a entrepris l'alphabétisation et l'éducation financière des petits producteurs et entrepreneurs ruraux. La bonne performance de ces programmes a permis l'accès de ses bénéficiaires dont les femmes et les jeunes constituaient la majorité aux services et ressources financiers des SFD et le renforcement de la viabilité financière des SFD. Environ 66% des petits producteurs et entrepreneurs ruraux bénéficiaires du projet ont augmenté leur revenu. Les revenus générés ont contribué à la prise en charge des frais scolaires de leurs enfants, des soins médicaux et d'autres dépenses de la famille. Au titre des impacts environnementaux et sociaux, la diversification des sources de revenu des bénéficiaires a permis l'exploitation judicieuse des ressources naturelles. PMR a aussi contribué à la restructuration des SFD. Cela a permis une meilleure efficacité de l'intervention de ces institutions, le respect des normes et réglementation en matière de microfinance, l'amorce de la croissance des SFD restructurés, la mobilisation de ressources financières adaptées en faveur des SFD et le renforcement de l'offre de services financiers et de nouveaux produits de crédit. Le projet a aussi contribué à la formulation et à la mise en œuvre de la

Politique nationale de développement de la microfinance (PNDMF) pour la période 2016-2025.

De la mise en œuvre de ce projet, les enseignements suivants sont notés :

- l'approche sectorielle adoptée par le projet en intervenant, simultanément, aux niveaux macro, méso et micro du secteur de la microfinance a permis d'accroître sa performance; cette stratégie d'intervention multidimensionnelle du projet a permis d'accroître l'efficacité de ses interventions dans les domaines d'assainissement du secteur, de renforcement de compétences techniques des acteurs et de diversification de l'offre de produits et de services financiers et non financiers et d'appui à la formulation et à la mise en œuvre de la PNDMF;
- le renforcement institutionnel combiné au développement de services financiers et non financiers un autre facteur de succès des projets qui vise la facilitation de l'accès des petits producteurs et entrepreneurs ruraux avec ressources limitées au financement ;
- un programme d'offre de services financiers et non financiers conduit en partenariat avec des ONG permet l'atténuation des risques du crédit Agricole et l'engagement du secteur privé, en particulier, les institutions financières dans le développement de l'Agriculture.
- les rencontres périodiques des parties prenantes d'un projet au niveau local (réunions trimestrielles de supervision / suivi-évaluation) et national (réunions semestrielles de coordination) permet une plus grande responsabilisation des acteurs de mise en œuvre du projet, le renforcer de leur cohésion et l'instauration d'un climat de confiance entre les partenaires de la mise en œuvre du projet.

Financial management issues summary

FINANCIAL MANAGEMENT ISSUES SUMMARY



COUNTRY	Mali	CONCEPT NOTE	Programme: COSOP
A. COUNTRY PORTFOLIO PERFORMANCE			
Country – FM KPIs:			
<i>FM Inherent Risk:</i>	Substantial	<p>Transparency International Score 2019: Mali has in 2019 a CPI score 29/100, placing the country at the 130th place of the TI's global ranking. We note a continued deterioration in Mali's ranking. The forms of corruption evident in the country are closely associated with its on-going political and security problems, in particular, the operations of organised crime and terrorist groups on its territory.</p> <p>PEFA 2018: According 2018 PEFA report, the overall quality of public financial management in Mali remains very weak, although some improvements are highlighted in terms of budget reliability compared to the previous PEFA in 2010. External funds, also linked to development aid, are included in the public budget execution reports, without details provided on their actual usage. A relatively weak system of public external audit whose leadership is nominated by the executive branch is in place, with reports provided to the parliament with a considerable delay. The reports are not available to the public and audited institutions do not provide answers to findings. Finally, an internal audit function is not in place in most government institutions and internal audit covers less than half of budgeted expenditures.</p> <p>IMF/WB-Debt Sustainability Analysis (May 2020): Mali is a fragile LIC interested by a medium intensity conflict. Prior to the COVID-19 shock, the economy was performing well despite persistent security challenges. Preliminary data suggest that growth remained at 5 percent in 2019, the current deficit narrowed 4.2% of the GDP thanks to high gold exports and its fiscal position strengthened in 2019. However, Mali has been materially affected by the COVID-19 outbreak with the external shocks and the needed containment measures having had a large adverse impact on the economy. As a result, the 2020 economic outlook has deteriorated significantly with an overall growth expected to fall below 1%. Nonetheless, Mali's public debt remains sustainable, overall risk of public debt distress</p>	
¹ <i>Country Disbursement Ratio (rolling-year)</i>	36.30%		
<i>Outstanding Ineligible Expenditure</i>			
<i>Outstanding Advances (Projects in Expired Status)</i>			
<i>Applicable PBAS cycle:</i>	IFAD11		
<i>PBAS Available allocation:</i>	10,000		

		<p>remain moderate, and its capacity to repay is considered adequate.</p> <p>WBG - Country Policy and Institutional Assessment (CPIA) 2019: Mali scores 3.4 above the Sub-Saharan Africa IDA average, a score mostly driven by strong policies in the fields of Economic Management, Trade, Equity of Public Resource Use and Quality of Budgetary and Financial Management (all indicators scoring 4) while the country should improve in the areas of Gender Equality, Property Rights and Rule-Based Governance and the Quality of Public Administration (all indicators scoring 2.5).</p>
--	--	--

Corporate Disbursement Ratio Methodology considers ASAP, AFD, IFAD, KFW and SPA financing sources only.

CURRENT LENDING TERMS	DSF Grant/Highly Concessional
------------------------------	-------------------------------

B. PORTFOLIO, FM RISK & PERFORMANCE

Existing Portfolio:

Project	Financing instrument	FLX Status (2)	Lending Terms	Currency	Amount (million)	%Disbursed	Completion date
FIER	200000042100	DSBL	HIGHLY CONCESSIONAL TERMS 0.75 pc	XDR	10.8	82.73	29/09/2022
FIER	200000042200	DSBL	DSF HC GRANTS	XDR	10.8	82.73	29/09/2022
INCLUSIF	200000230400	DSBL	DSF HC GRANTS	XDR	15.75	32.62	30/12/2024
INCLUSIF	200000230500	DSBL	HIGHLY CONCESSIONAL TERMS 0.75 pc	XDR	15.75	32.46	30/12/2024
INCLUSIF	200000230800	DSBL	SUPPLEMENTARY FUNDS GRANTS	USD	21.6	6.94	30/12/2025
GAFSP- Inclusion of rural youth	200000176100	DSBL	SUPPLEMENTARY FUNDS GRANTS	USD	2.61	65.72	29/06/2021
MERIT	200000314700	SIGN	DSF HC GRANTS	EUR	7.1	0	
MERIT	200000314800	SIGN	HIGHLY CONCESSIONAL BY CURRENCY	EUR	19.1	0	

Project	Project FM risk rating	Performance Score: Quality of Financial Management	Performance Score: Quality & Timeliness of Audit	Performance Score: Disbursement Rate	Performance Score: Counterpart funds
FIER	Substantial	Moderately Satisfactory	Mod. satisfactory	Satisfactory	Moderately Unsatisfactory
INCLUSIF	Substantial	Satisfactory	Satisfactory	Not specified*	Moderately Unsatisfactory
GAFSP- Inclusion of rural youth	High	Not Specified*	Satisfactory	Not Specified*	Not Specified*

MERIT	Substantial	Not Specified*	Not Specified**	Not Specified*	Not Specified*
<p>* Rating is currently unspecified as no supervision missions thus far for this project. **Rating is unspecified as audit reports neither were due nor received thus far, given that the project did not enter into force and activities have not started.</p> <p>Alongside with a country Grant, the Mali portfolio is composed of a mature project, FIER, and two new projects, INCLUSIF (first disbursement in May'19) and MERIT (not at entry into force yet). The findings of the last supervision mission of FIER in April 2019 were confirmed during the implementation support mission of June 2020 and the quality of financial management remains moderately satisfactory. Among the main issues highlighted by the mission, are the low quality of some the MoUs signed by the project with its implementing partners, which lacked clarity and substance in terms of legal, financial and fiduciary covenants. An insufficient follow-up with implementing partners for the submission of supporting documentation and other deliverables was also highlighted by the mission. The FY2019 audit report for FIER was received by IFAD on time and its quality has assessed as moderately satisfactory. All opinions were unqualified and the management letter did not highlight any major control issue.</p> <p>In the last months characterised by a coup d'état and the COVID-19 outbreak, projects FIER and INCLUSIF have continued Project activities while respecting social distancing and other preventive measures adopted by national authorities. However, further delay in the start-up of MERIT could be expected. IFAD was able to perform successful remote implementation support missions for FIER and for INCLUSIF in June 2020.</p> <p>Mali is part of the proposed G5-Sahel Plus Program currently under design. This is one of the first regional operations in WCA, which will be implemented through six inter-linked national projects in the G5 Sahel countries whereby a facilitation mechanism between National Sub-projects is envisaged as part of the total cost of the Program. Mali's G5-Sahel contribution will be a component imbedded in the SE and Value Chain project under design with expected implementation in the Northern part of the country, presently plagued by security problems linked to the presence of terrorist groups.</p> <p><u>COMMENTS ON COSOP:</u></p> <p>As evidenced by the PEFA score, the fiduciary risk remains relatively high and the overall quality of public financial management in Mali remains very weak. The recommended mitigation measures will take time before they fully bear fruit. This is further exacerbated the recent coup d'état which has left a leadership vacuum in the nation and the COVID-19 pandemic which has negatively impacted the economic growth. Overall, the high level of the risk linked to corruption perception, COVID-19 pandemic in addition to the challenging political and security context are not likely to facilitate the implementation of all PFM reforms required within IFAD's strategy period 2020-2025.</p> <p>Considering these elements, the situation does not currently allow IFAD to use the national PFM system for the management of projects funded within this period. Accordingly, the resources allocated to Mali under the 2020-2025 strategy period, will be expended in accordance with IFAD's guidelines and will be managed by ring-fenced coordination units. Additional safeguards and mitigation measures might be necessary to ensure IFAD projects are not subject to undue risks due to the impact of the political instability and COVID19.</p>					

Proposal to the ABC FUND

The IFAD ongoing Project INCLUSIF aims at increasing financial inclusion for smallholder farmers and their organizations as well as small and medium size enterprises in the agribusiness sector especially those excluded from the classic banking system. Two main development outcomes are expected i) develop innovative and diversified financial products and services tailored to the needs of smallholder farmers and SMEs ii) build profitable and sustainable business partnerships between farmer organizations, SMEs and rural microfinance institutions within selected agricultural value chains.

The INCLUSIF contributes to the expansion of microfinance services in rural areas through its partnership with rural microfinance institutions (MFIs). The project currently supports 12 MFIs with technical and financial means to develop innovative financial products including digital services and strengthen their financial viability through a refinancing mechanism, which allows them to tap into more investment resources.

In Mali, the supply of microcredit remains well below the demand estimated at more than 3 million potential clients, 80% of whom live and develop their activities in rural areas. An additional volume of loanable resources of around XOF 35 billion (USD 70 million) would be needed over the next few years to serve these populations and support rural economic activity.

The MFIs can play a significant role in promoting financial inclusion for rural entrepreneurs if their access to capital funds is increased. The restrictive conditions to access loans from the national banking system limits the expansion of MFIs' activities in rural areas.

Partnership with the private sector such as the ABC FUND is a complementary and reinforcing means to INCLUSIF ongoing supports to mobilise resources for rural financial institutions and facilitate smallholders' access to credits. Among the 12 MFIs partnering with INCLUSIF four (4) have been preselected to submit proposals for ABC FUND financing namely RMCR, NYESIGISO, CVCA ON Segou.

FOCUS sur le RMCR

Le Réseau de Micro-institutions de Croissance de Revenus (RMCR) est une institution de microfinance (IMF) créée le 13 Mai 2000 par l'organisation internationale non gouvernementale Word Vision (WV) en partenariat avec le Bureau d'Assistance et de Développement Social (BADS) et l'Association Malienne des Femmes Protestantes (AMAFEP). Aujourd'hui, Word Vision et l'Association Malienne des Femmes Protestantes (AMAFEP) demeurent les seuls fondateurs. En plus du soutien de WV, le RMCR bénéficie également de l'assistance technique et financier de VisionFund International (VFI) qui est l'Institution de Microfinance de World Vision International (WVI) à laquelle il est affilié. Les partenaires nationaux du RMCR sont FIER & PROJET INCLUSIF (Ministère de l'Agriculture du Mali en partenariat avec FIDA), PAPAM, MALI CREANCES)

Avec un statut d'association (ONG), le réseau propose des services financiers et non financiers à une clientèle composée de femmes et d'hommes, mais avec un accent particuliers chez les femmes (plus de 50% de bénéficiaires) organisées en groupe de solidarité (GS de 5 à 9 membres à l'adhésion) qui se regroupent pour constituer des Caisses Communautaires (CCO de 10 à 35 membres).

Avec 25 agences (dénommées Caisses de Croissance de revenus – CCR) et 4 points de services, le réseau opère exclusivement en milieu rural et couvre les régions administratives de Ségou (San, Bla, Téné, Benena, Diora, Kimparana, Yangasso, Ciwara, Falo, Sourountouna, Diéli), Sikasso (N'togonasso, Farakala, Lobougoula, Yorossa, Kolondièba), Mopti (Togogana, Sourou, Madougou, Diarrassagou, Samory), Koulikoro (Neguela, Kolokani, Nonsombougou, Faladiè, Didiéni) et Kayes (Kita, Diéma, Kassaro). Le RMCR a son siège dans le District de Bamako et emploie aujourd'hui 161 personnes dont 81 agents de Crédit.

Le RMCR est reconnu par le Ministère de l'Economie et des Finances sous l'agrément D/A.03.019 et fait partie des IMFs de l'article 44 de la BCEAO. C'est une association qui fonctionne selon la méthodologie du crédit solidaire. Le crédit individuel a été développé ces dernières années. Les différents organes de gouvernance et gestion du RMCR sont: l'Assemblée générale (AG), le Conseil d'Administration (CA), et la Direction Générale (DG)

Conformément à sa mission, le RMCR offre des services financiers et non financiers adaptés aux populations rurales à faibles revenus, en particulier les femmes, qui disposent de peu de ressources et n'ont pas accès aux Services financiers Conventionnels. Les services financiers du RMCR sont essentiellement constitués des produits d'épargne et de crédit.

Les différents produits de crédit sont : le petit commerce, l'agriculture, l'embouche, l'élevage et les prestations de services (artisanat).

Les différents produits d'épargne sont : les dépôts à vue, les dépôts à terme et les dépôts de garantie.

Les services non financiers offerts aux bénéficiaires sont la formation, la sensibilisation et l'appui/conseils.

Le montant de prêt minimum pour un client évoluant dans un groupement est de 50 000 FCFA et le montant maximum est de 1 000 000 FCFA. Le montant maximum pour un prêt individuel est de 5 000 000 FCFA.

La stratégie d'intervention du RMCR repose essentiellement sur les principes suivants :

- Cible principale constituée par les populations rurales ayant peu ou pas d'accès aux crédits offerts par le système financier conventionnel, notamment les femmes qui constituent au moins 50% de la clientèle
- Système de crédit : Crédit solidaire basé sur 2 types de Groupement notamment les Caisses Communautaires (CCO) et Groupes Solidaires (GS) ;
- Durée du prêt : En moyenne 6 mois jusqu'à 12 mois;
- Progressivité du prêt : Augmentation du niveau du capital de prêt au fil des cycles
- Accompagnement du prêt : Formation, et suivi/conseil ;
- La proximité des services aux usagers.
- Performance sociale des clients (PPI), l'une des rares institutions au Mali dans ce domaine.